

COMMUNAUTES DE COMMUNES DU TOURNUGEOIS ET DU MACONNAIS VAL DE SAÔNE



**[DIAGNOSTIC & ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT
NOVEMBRE 2016]** **DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE**

URBICAND/SOBERCO ENVIRONNEMENT/BLEZAT CONSULTING

Contenu

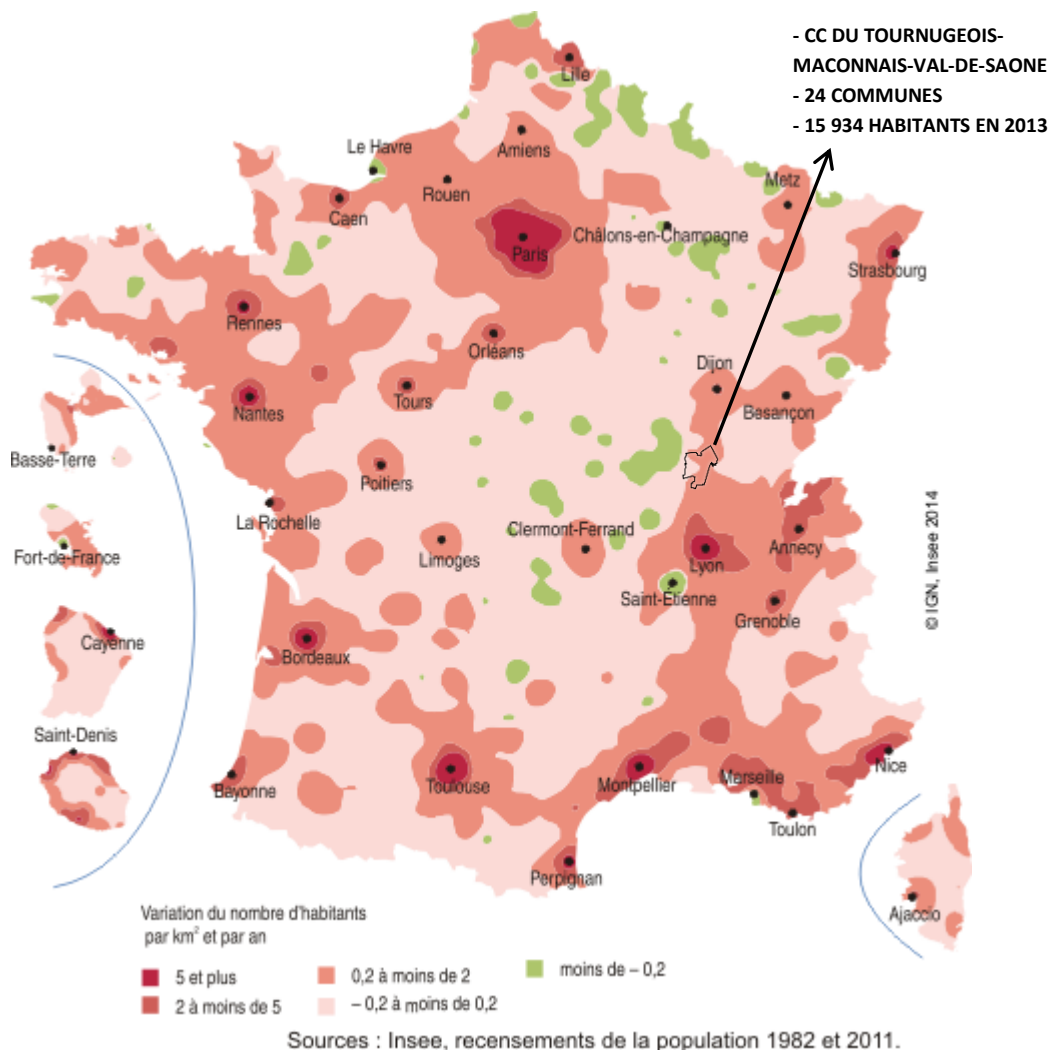
1 LA DEMOGRAPHIE ET LA POPULATION	3		
1.1 Principales dynamiques démographiques	3		
1.1.1 Un territoire rural qui bénéficie d'un positionnement attractif	3		
1.1.2 Les évolutions de la population	4		
1.1.3 Les migrations résidentielles	8		
1.2 Les caractéristiques de la population	9		
1.2.1 Une population vieillissante	9		
1.2.2 Une taille des ménages qui diminue	11		
1.2.3 Des catégories socioprofessionnelles marquées par la progression des retraités	12		
1.2.4 Des revenus en dessus des moyennes nationales et départementales ...	13		
1.3 Poursuite de la croissance et du vieillissement : un scenario « tendanciel » à anticiper	14		
1.3.1 Des perspectives de croissance à l'échelle départementale	14		
1.3.2 Un vieillissement marqué à prévoir	14		
1.3.3 Des évolutions dans les équilibres urbains	15		
1.4 Synthèse des dynamiques démographiques	15		
2 LES DYNAMIQUES RESIDENTIELLES	16		
2.1 Le parc de logements existants	16		
2.1.1 Un parc de logement qui évolue	16		
2.1.2 Un parc de logement relativement âgé	17		
2.1.3 Une vacance en hausse	18		
2.2 Typologie des résidences principales	20		
2.2.1 Une représentation croissante de la propriété	20		
2.2.2 Une majorité de grands logements	21		
2.2 21			
2.2.3 Un parc locatif relativement polarisé sur Tournus, notamment pour l'habitat abordable	21		
2.3 La construction neuve	23		
2.3.1 Une production de logements en baisse, et déséquilibrée	23		
2.3.2 Un marché foncier et immobilier très disparate	25		
2.3.3 Les travaux sur les bâtiments existants	26		
2.4 La revitalisation du centre-bourg de Tournus	26		
2.5 Synthèse des dynamiques résidentielles	27		
3 L'OFFRE DE SERVICES ET LA MOBILITE	28		
3.1 Situation du territoire et positionnement régional	28		
3.2 L'organisation de l'offre de services	30		
3.2.1 Une offre de santé qui se développe, et qui devra continuer de se développer	30		
3.2.2 L'offre de services pour personne âgées	31		
3.2.3 Les services scolaires	32		
3.2.4 L'offre petite enfance	32		
3.3 L'aménagement numérique	33		
3.3.1 La couverture numérique du territoire	33		

3.3.2	La stratégie départementale de déploiement du Très haut Débit	34	4.3	L'aménagement économique	56
3.4	Les infrastructures de transport.....	36	4.3.1	Des besoins diversifiés à considérer dans le cadre du PLU intercommunal	56
3.4.1	Un territoire bien irrigué au niveau régional et départemental.....	36	4.3.2	Une offre foncière à court terme plutôt modeste, mais des projets conséquents pour l'avenir	57
3.4.2	Des trafics importants concentrés dans le val de Saône	37	4.3.3	Le renouvellement des espaces d'activités, un enjeu déjà bien pris en compte	60
3.4.3	Des enjeux d'accidentologie, notamment sur la RD906 et la RD 975	38	4.4	Le développement touristique.....	60
3.4.4	Des projets d'aménagement à prendre en compte.....	39	4.4.1	Des dynamiques touristiques diversifiées, et saisonnières	60
3.5	Les transports en commun et les mobilités douces.....	41	4.4.2	Des capacités d'hébergement non négligeables, à valoriser	62
3.5.1	Une offre stratégique en transports en commun.....	41	4.4.3	Des enjeux d'aménagement touristique pour mieux valoriser et connecter le territoire dans l'offre régionale	63
3.5.2	Les mobilités douces.....	44	4.5	Les dynamiques agricoles et sylvicoles	65
3.6	Synthèse des services et de la mobilité	45	4.5.1	Contexte agricole du territoire d'étude	65
4	LES DYNAMIQUES ECONOMIQUES	46	4.5.2	L'agriculture, une activité productrice de biens et de valeur	66
4.1	Les dynamiques de l'emploi et de l'activité	46	4.5.3	Dynamique démographique des exploitations agricoles.....	67
4.1.1	Une tendance à la baisse de l'emploi sur place, avec une dichotomie Nord-Sud importante	46	4.5.4	Les potentialités des espaces agricoles.....	69
4.1.2	Un territoire de plus en plus résidentiel.....	47	4.5.5	Bilan des enjeux agricoles	71
4.1.3	Des secteurs d'activité qui évoluent.....	50	4.6	Synthèse des dynamiques économiques	71
4.1.4	Des tissus d'entreprises diversifiés à considérer	51	5	SYNTHESE SOCIOECONOMIQUE	72
4.2	Les dynamiques commerciales.....	53	5.1	Les enjeux d'aménagement et de développement	72
4.2.1	Un positionnement intermédiaire entre deux grands pôles commerciaux de niveau supérieur	53	5.2	Les enjeux par secteur.....	76
4.2.2	Une offre commerciale importante à Tournus, à conforter	54			
4.2.3	Une offre commerciale de proximité dans les bourgs ruraux	55			
4.2.4	Les dynamiques et tendances récentes d'implantation de GMS	56			

1 LA DEMOGRAPHIE ET LA POPULATION

1.1 Principales dynamiques démographiques

1.1.1 Un territoire rural qui bénéficie d'un positionnement attractif



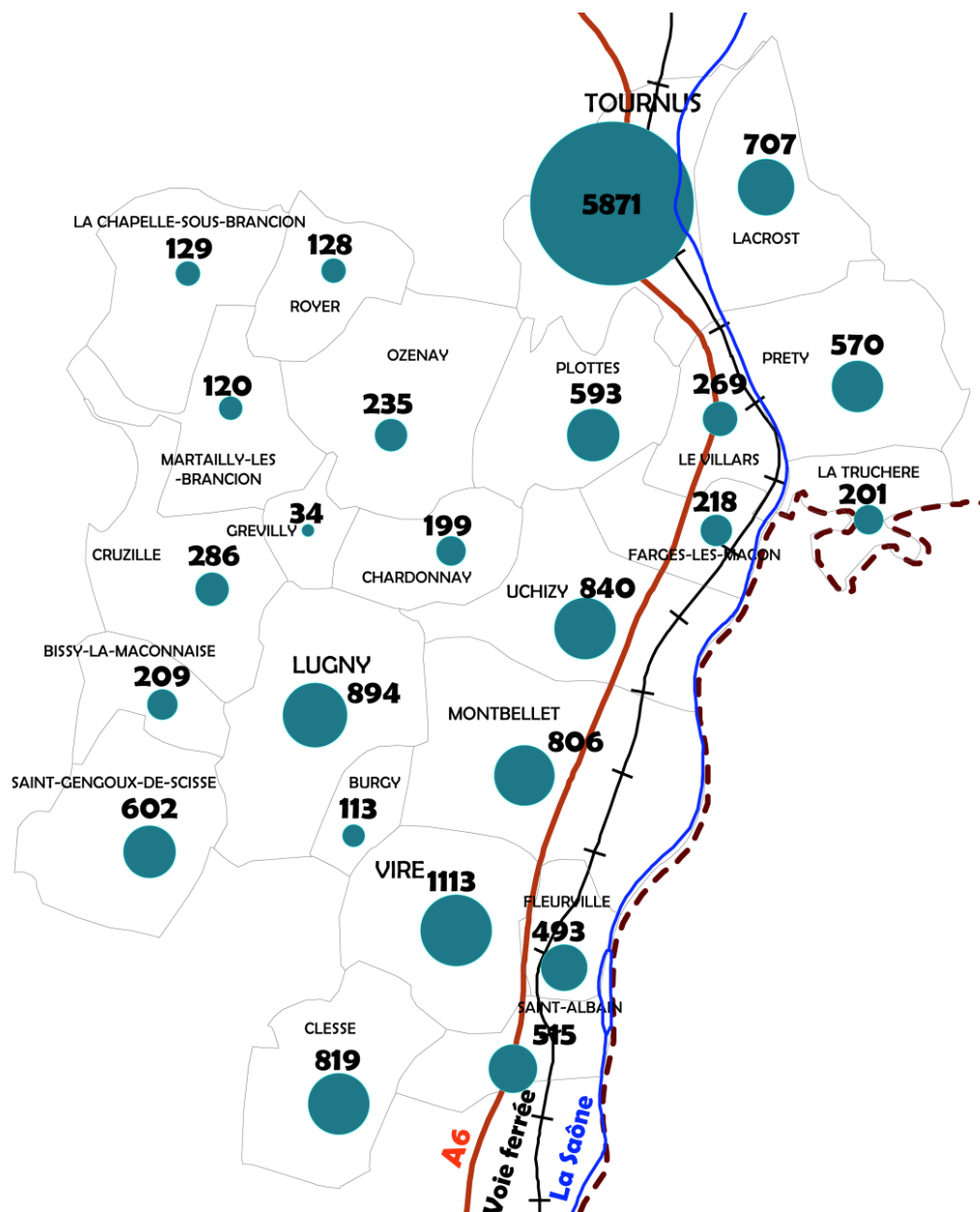
Le territoire du Tournugeois-Mâconnais/Val-de-Saône compte 24 communes pour une population de 15 934 habitants en 2013, soit un peu moins de 3% de la population du département de Saône-et-Loire.

Situé au Sud-Est du département de la Saône-et-Loire, limitrophe avec l'Ain, entre les agglomérations de Mâcon et de Chalon-sur-Saône, **le territoire se trouve aux portes nord de l'aire urbaine de Mâcon** (8 communes sur 24 sont considérées comme appartenant à l'aire urbaine de Mâcon).

La progression du nombre d'habitants en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire est plus importante dans les zones situées dans le prolongement du couloir du Val de Saône et dans la grande aire urbaine de Dijon. Située dans **un espace dynamique sur l'axe Lyon-Dijon**, le territoire bénéficie de la présence de grandes infrastructures (A6, TER, Paris Lyon Marseille). Il reste toutefois un secteur de **dimension rurale** avec une densité moyenne de 60 habitants au km², ce qui le place en-dessous des moyennes supra territoriales (64,9 hab/km² en Saône-et-Loire et 107,5 hab/km² dans l'Ain, 59 en Bourgogne Franche-Comté et 117 hab/km pour la France métropolitaine), une moyenne masquant cependant les écarts importants de densité de population entre l'ouest du territoire et le couloir de la vallée de la Saône, accueillant historiquement plus d'habitants.

Le développement du territoire s'organise autour de **polarités urbaines de différents niveaux** :

- La ville de Tournus, ville intermédiaire de 5871 habitants entre Mâcon et Chalon-sur-Saône, rayonne sur une partie importante du territoire, et au-delà.
- On retrouve plusieurs bourgs dynamiques proches de l'axe de la vallée de la Saône, le long des axes de communication (Uchizy, Montbellet, Viré, Clessé et Lacrost), qui concentrent avec la ville de Tournus 60% de la population totale du territoire.
- On notera la présence d'un secteur plus patrimonial à l'ouest du territoire, dans les monts du Mâconnais, avec le bourg historique de Lugny et 10 autres communes comprises entre 34 habitants (Grevilly) et 602 (Saint-Gengoux-de-Scissé).



1.1.2 Les évolutions de la population

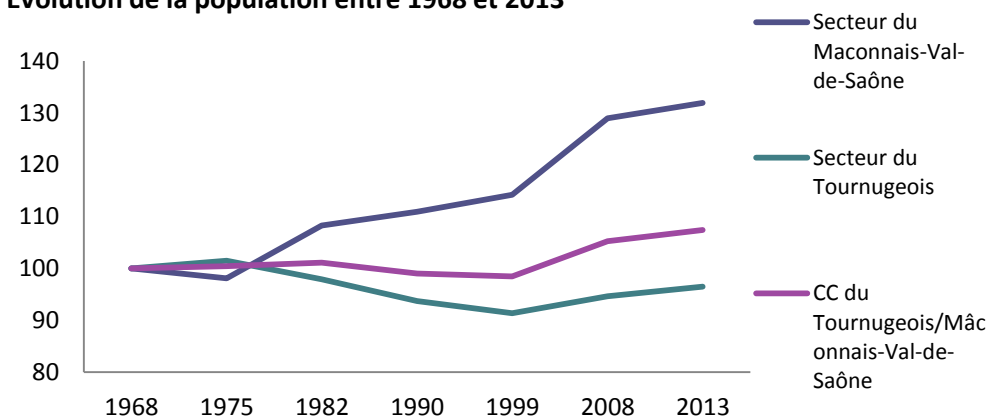
Des dynamiques de croissance qui se tassent depuis 2008

La population du territoire est restée relativement stable entre 1968 et 2000, malgré un pic de croissance dans les années 1970. Depuis 2000, la croissance a été plus importante, notamment dans le secteur du Mâconnais Val de Saône. Au final, **le territoire a accueilli 1000 personnes supplémentaires entre 1999 et 2008**.

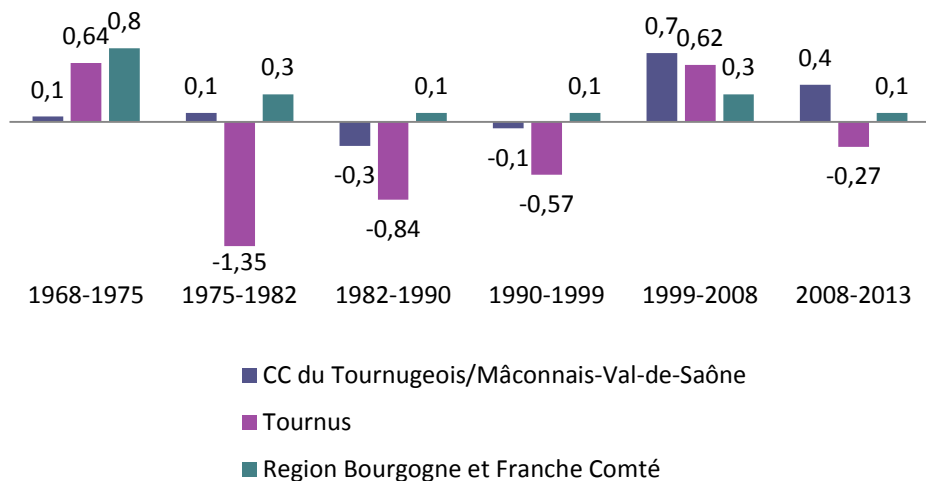
L'armature démographique a connu des évolutions importantes sur cette même période :

- **La ville centre de Tournus a perdu de la population depuis les années 70** (-1100 habitants entre 1975 et 2013), malgré un regain de croissance sur la première moitié des années 2000. Cette perte de population s'est faite en partie au profit du développement de plus petites communes, le long de l'axe de la RD906 et sur la rive gauche (Lacrost, Pretv). La ville de Tournus concentre 37% de la population en 2013 contre 45% dans les années 70.
- Dans le secteur du Mâconnais, **le bourg-centre de Lugny a plutôt progressé** en nombre d'habitants mais cette progression s'est ralentie depuis 2008 (stabilité).
- La moitié Sud du territoire, plus proche du pôle d'emplois de Mâcon, a connu le plus fort développement depuis le début des années 2000. Ce développement est lié en partie au desserrement de Tournus, mais aussi et surtout à l'arrivée d'actifs travaillant à Mâcon.

Evolution de la population entre 1968 et 2013

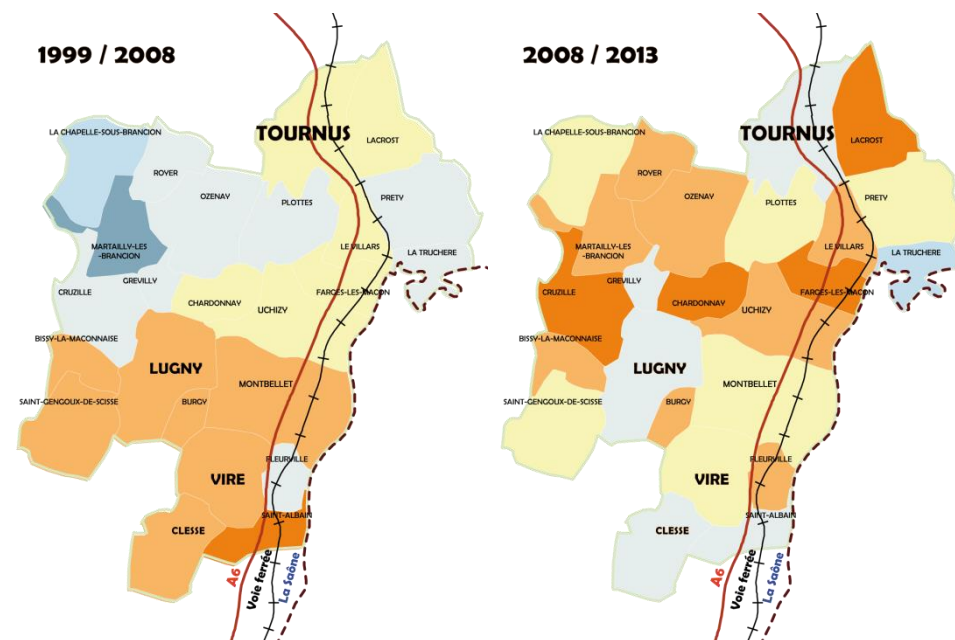


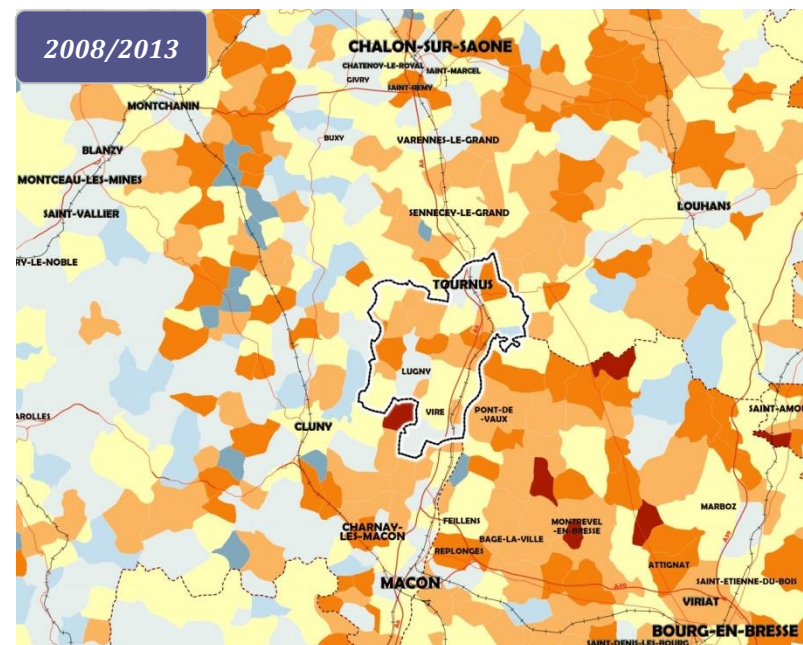
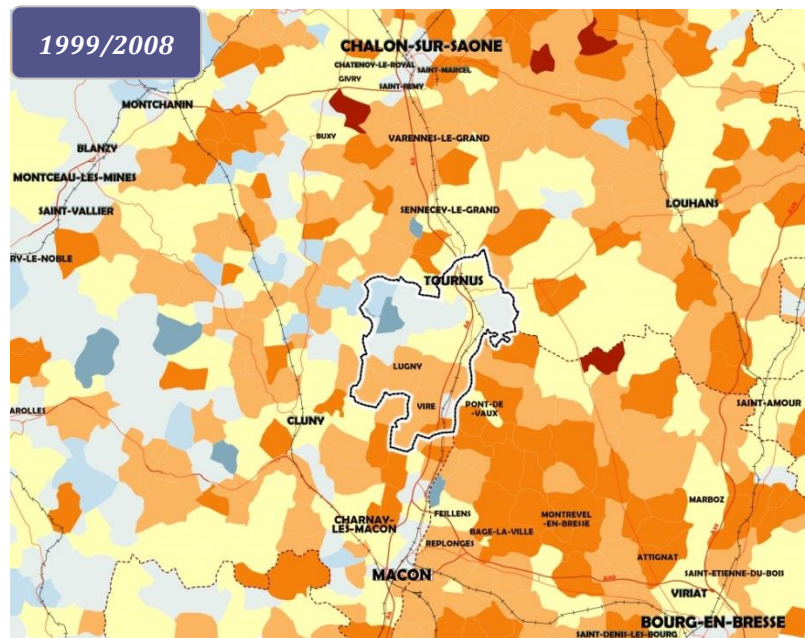
Evolution de la population en taux annuel de variation moyen



L'étude des taux de variation annuel (cartes ci-après), relatant plus proportionnellement les mouvements démographiques par communes, montre l'évolution de l'attractivité économique du territoire depuis 1999 :

- **Entre 1999 et 2008, le territoire a gagné 995 habitants**, avec une croissance concentrée sur le sud du territoire. Le secteur du Tournugeois, au Nord, a connu une hausse de population plus mesurée, surtout concentrée le long des axes de communication et à Tournus, les communes plus enclavées du secteur de Brancion étant plutôt en recul démographique.
- **Entre 2008 et 2013, le territoire a gagné 350 habitants**. Les principales polarités urbaines ont été plus fragilisées, avec des pertes de population à Tournus et un arrêt de la croissance à Lugny. Les communes des monts du Mâconnais, à l'ouest, ont connu quant à elles un regain de dynamisme, au même titre que les communes de la Rive Gauche (Lacrost, Pretty).



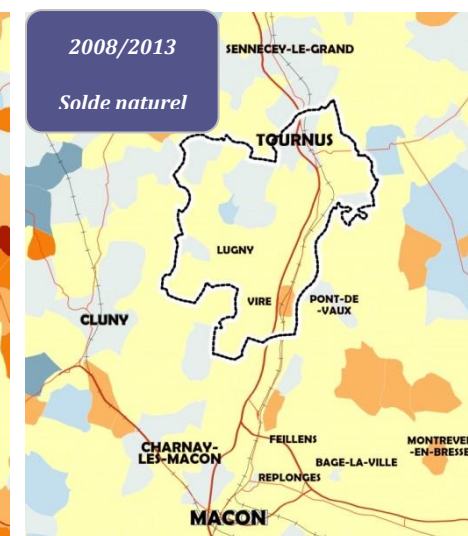
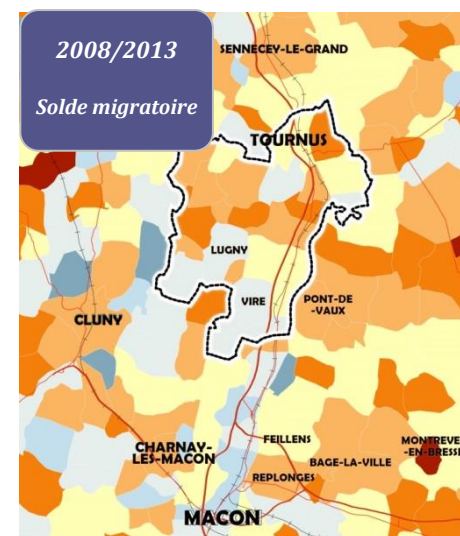
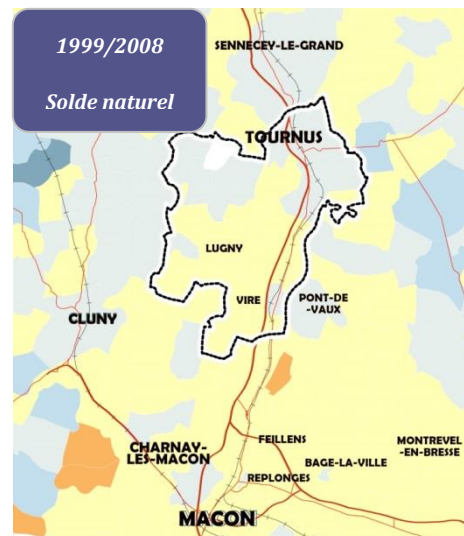
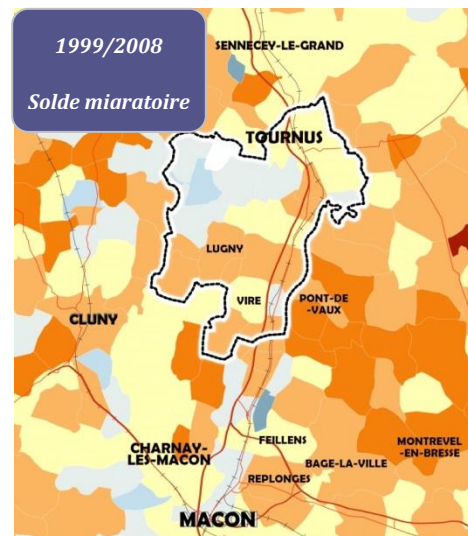


**Taux de croissance annuel
moyen de population et solde**



Périimètre CC
 Département

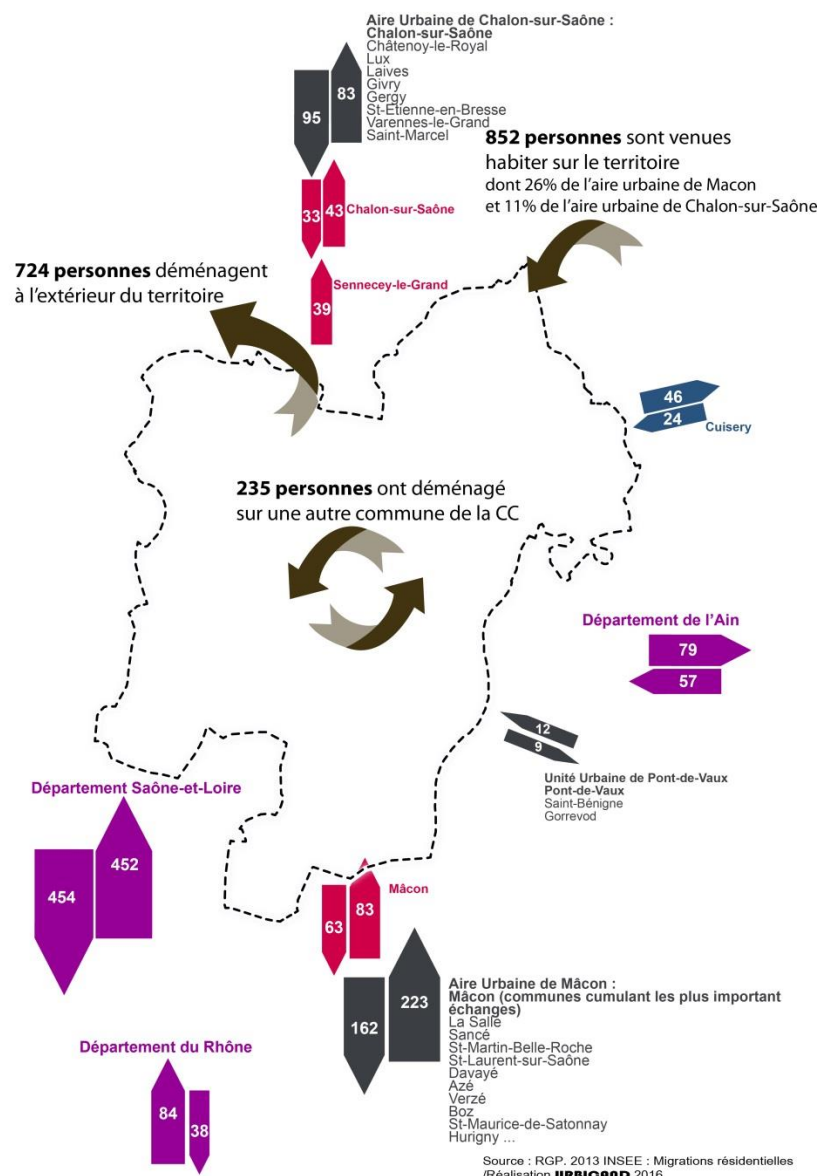
Source : RGP, 2012 INSEE/Réalisation **URBICAND** 2016



Données
INSEE RGP
2013Evolution de
la population

		EVOLUTION 1999-2008						EVOLUTION 2008-2013			
Commune	Population 1999	Total	TVAR	Dont solde naturel	Dont solde migratoire	Population 2008	Total	TVAR	Dont solde naturel	Dont solde migratoire	Population 2013
Bissy-la-Mâconnaise	177	20	1,20	-0,06	1,26	197	12	1,19	-0,20	1,39	209
Burgy	90	14	1,62	0,23	1,39	104	9	1,67	0,56	1,12	113
Chardonnay	162	13	0,86	0,07	0,80	175	24	2,60	0,00	2,60	199
Clessé	700	128	1,88	0,69	1,19	828	-9	-0,22	0,61	-0,82	819
Cruzille	231	-2	-0,10	0,24	-0,34	229	27	2,25	0,17	2,09	256
Farges-lès-Mâcon	170	9	0,57	-0,89	1,47	179	39	4,02	0,93	3,09	218
Fleurville	471	-8	-0,19	0,00	-0,19	463	30	1,26	1,18	0,08	493
Grevilly	37	-2	-0,62	-0,31	-0,31	35	-1	-0,58	-1,73	1,16	34
La Chapelle-sous-Brancion	139	-16	-1,35	-0,59	-0,76	123	6	0,96	-0,16	1,12	129
La Truchère	218	-3	-0,15	0,21	-0,36	215	-14	-1,34	-0,67	-0,67	201
Lacrost	598	10	0,18	-0,48	0,66	608	99	3,06	0,37	2,69	707
Le Villars	235	18	0,82	-0,27	1,10	253	16	1,23	0,15	1,08	269
Lugny	798	116	1,52	0,14	1,38	914	-20	-0,44	0,07	-0,51	894
Martailly-lès-Brancion	139	-26	-2,27	-0,52	-1,75	113	7	1,21	0,17	1,04	120
Montbellet	654	117	1,85	0,65	1,20	771	35	0,89	0,18	0,71	806
Ozenay	224	-10	-0,51	-0,46	-0,05	214	21	1,89	-0,09	1,98	235
Plottes	602	-13	-0,24	0,07	-0,32	589	4	0,14	0,88	-0,75	593
Préty	557	-4	-0,08	-0,38	0,30	553	17	0,61	0,21	0,39	570
Royer	120	0	0,00			120	8	1,30	0,32	0,97	128
Saint-Albain	435	85	2,00	0,61	1,39	520	-5	-0,19	0,54	-0,73	515
Saint-Gengoux-de-Scissé	531	59	1,18	0,14	1,04	590	12	0,40	0,81	-0,40	602
Tournus	5629	322	0,62	-0,32	0,94	5951	-80	-0,27	-0,40	0,13	5871
Uchizy	729	48	0,71	0,09	0,62	777	63	1,57	0,47	1,10	840
Viré	954	139	1,52	0,54	0,99	1093	20	0,36	0,80	-0,44	1113
CC du Tournugeois-Mâconnais-Val-de-Saône	14600	1014	0,84	-0,05	0,89	15614	320	0,41	0,12	0,29	15934
Département de Saône-et-Loire	544893	9075	-0,03	0,21	0,08	553968	2254	0,08	-0,03	0,1	556222
Bourgogne-Franche-Comté	2727126	75393	0,3	0,2	0,1	2802519	17264	0,1	0,2	0	2819783
France métropolitaine	58518395	3616471	0,70	0,40	0,30	62134866	1562999	0,5	0,4	0,1	63697865

1.1.3 Les migrations résidentielles

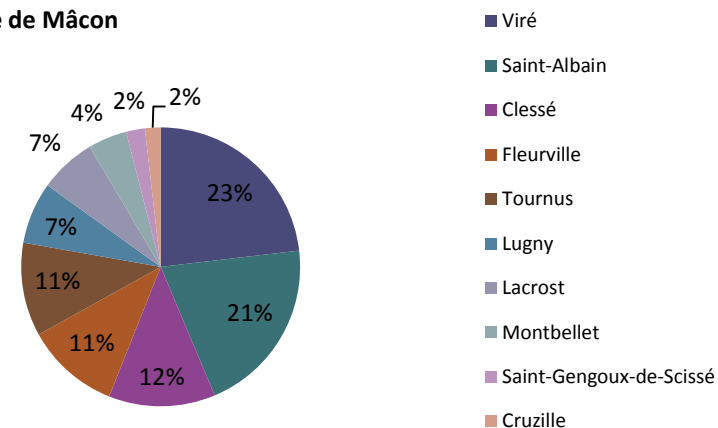


Une attractivité portée par le desserrement mâconnais

Sur la période 2012/2013, le territoire a accueilli 852 nouveaux habitants, quand 724 résidents partaient du territoire.

- Les nouveaux arrivants proviennent pour 26% d'entre eux de l'aire urbaine de Mâcon, et pour 11% de l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône.
- Parmi les nouveaux habitants les personnes issues du centre de Mâcon s'installent plus largement à Tournus, Viré et Clessé.
- Les flux de personnes provenant de l'aire urbaine de Mâcon s'installent pour les 2/3 dans les communes à l'extrême sud du territoire dans le Val de Saône, proche des infrastructures (graphique ci-dessous)

Commune de destination des nouveaux résidents originaire de l'aire urbaine de Mâcon



- Les nouveaux habitants originaires de l'aire urbaine de Chalon s'installent pour la moitié d'entre eux sur la commune de Tournus, puis préférentiellement sur les communes de Montbellet et Lacrost.
- Les flux de nouveaux résidents sont pour plus de la moitié de Saône-et-Loire, et pour 25% environ, des départements du Rhône (10%), de l'Ain (7%) et de Côte d'Or (7%).

- A contrario les résidents sortant du territoire se dirigent davantage vers l'Ain (11%) que vers le département du Rhône (5%) ou de Côte d'Or (2%).
- Les deux aires urbaines de Chalon et Mâcon, attractives pour les habitants du territoire, attirent 1/3 des résidents sortant du territoire. Les gammes de services supérieurs présents sur l'agglomération (enseignement supérieur, santé...) encouragent le rapprochement de certaines population du territoire (jeunes étudiants, personnes nécessitant des soins médicaux particuliers ou des services de transport performants...).

1.2 Les caractéristiques de la population

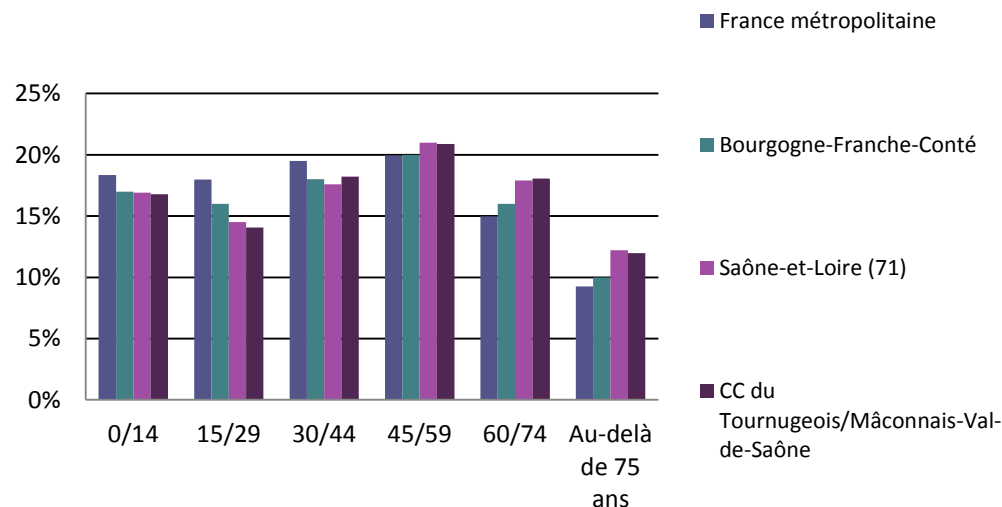
1.2.1 Une population vieillissante

Si la classe d'âge des plus jeunes (0-14 ans) augmente, le territoire fait face à un **phénomène de vieillissement accentué** par rapport aux tendances nationales, avec :

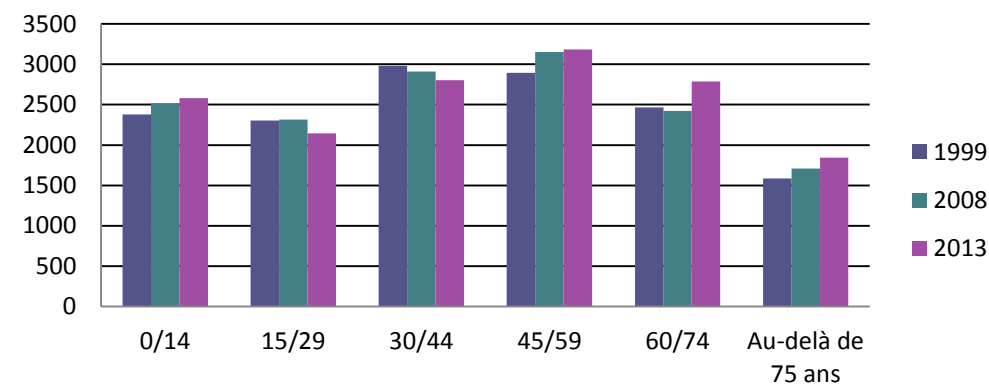
- une **surreprésentation des plus de 75 ans** au regard des moyennes nationales et régionales : 12% sur le territoire contre 9% en France métropolitaine et 10% en Bourgogne Franche Comté. Les proportions les plus importantes de personnes de + de 75 ans se retrouvent sur les communes de Tournus (15%), Ozenay (15%), Le Villars (14%) et Chardonnay (14%). Au total le territoire compte un peu plus de 1800 personnes de plus de 75ans.
- une progression de 2 points des 60-74 ans. **Les plus de 60 ans représentent un peu plus de 30% de la population sur le territoire**, contre 24% à l'échelle nationale et 27% à l'échelle régionale.
- un **recul des parts des 15-29 ans et des 30-44 ans** (- 2 points entre 1999 et 2013). Les 15/29 ans, au regard des moyennes supra territoriales, sont les plus sous représentés sur le territoire affichant une part de 14% en 2013 contre 18% en France et 16% en Bourgogne France Comté. Les 15/29 ans sont pour une grande partie les étudiants et jeunes actifs qui s'orientent vers les grandes aires urbaines pour les études supérieures puis pour leur premier emploi.

La catégorie des 45-59 ans demeure la plus représentée depuis 1999, atteignant 21% en 2013. D'une manière générale ce sont les tranches d'âge les plus avancées qui connaissent les plus fortes augmentations depuis 1999.

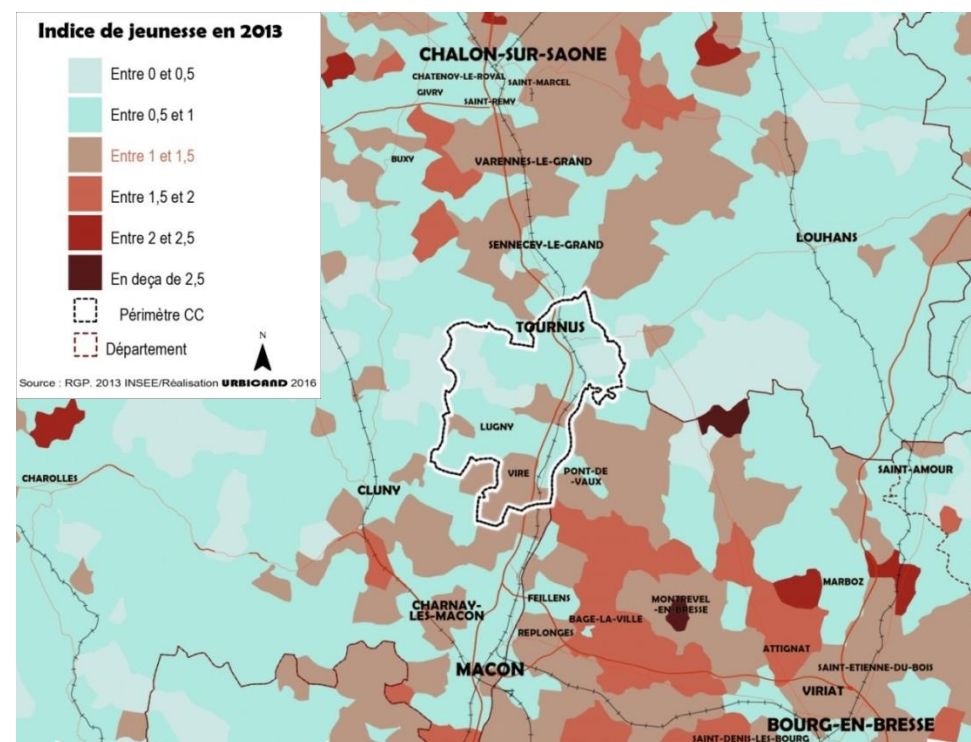
Répartition de la population par tranche d'âge en 2013



Evolution de la répartition de la population par tranche d'âge



La majorité des communes affichent **des indices de jeunesse faibles**, signe d'une plus grande proportion de personnes de plus 60ans par rapport aux personnes de moins de 20 ans. Le sud du territoire montre des indices plus hauts, ce qui est à mettre en lien avec la dynamique démographique (apports migratoires importants avec en particulier l'arrivée de jeunes ménages entre 1999 et 2008).



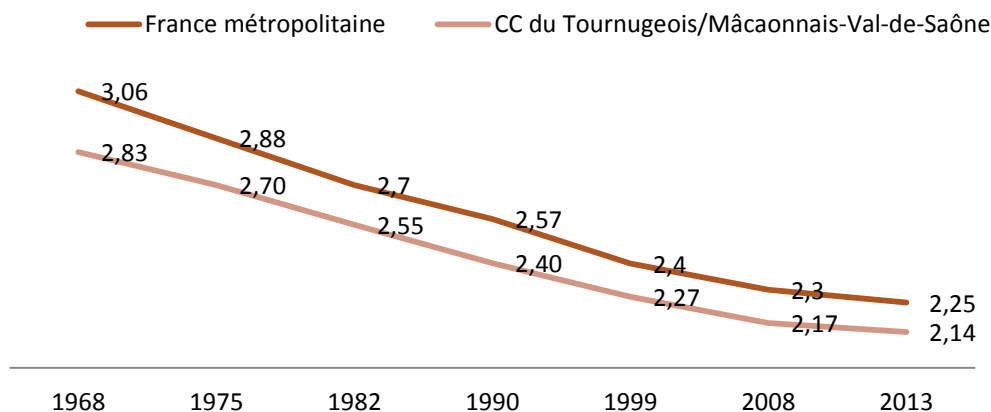
L'indice de jeunesse est le rapport entre le nombre de personne de moins de 20 ans et de plus de 60 ans. Pour exemple, la commune de Clessé compte 231 personnes de moins de 20 ans et 190 personnes de plus de 60 ans ($231/190 = 1,21$) et montre donc un indice de 1,21.

1.2.2 Une taille des ménages qui diminue

La communauté de commune possède historiquement une taille des ménages en-dessous de la moyenne métropolitaine. Cette taille moyenne atteint 2,14 personnes par ménage en 2013..

La taille des ménages est en constante diminution sous l'effet du vieillissement de la population et de l'éclatement des ménages (séparations et recompositions, familles monoparentales, etc.).

Evolution de la taille des ménages



Une large majorité de personnes seules

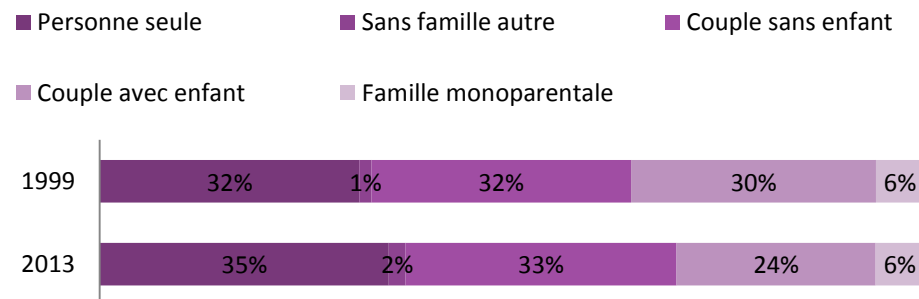
Les proportions les plus importantes de personnes seules se retrouvent dans la ville centre de Tournus (44% de sa population) et dans les villages limitrophes (Plottes 35% et le Villard 35%). Cette proportion plus marquée tient en partie à la plus grande diversité d'habitat (logement locatif, à loyer modéré, de plus petite taille...) et à la présence des services et équipements nécessaires aux personnes âgées et aux jeunes non motorisés. Le départ des couples avec enfants vers les communes plus rurales proposant des parcelles

constructibles renforce la proportion dominante des personnes seules dans les pôles. C'est également une problématique dans certains villages, par exemple la Chapelle-sous-Brancion avec 38% de personnes seules ou encore Farges-les-Mâcon (35%).

Entre 1999 et 2013, la part des familles nombreuses a diminué, au profit d'une augmentation des petits ménages :

- la proportion de couples avec enfants enregistre la plus forte baisse, avec une perte de 6 points
- les personnes seules et les couples sans enfants gagnent en représentativité (+3 point pour les personnes seules et +2 points pour les couples sans enfants)

Evolution de la composition des ménages



Au-delà des personnes seules, on retrouve dans les villages une part importante des couples sans enfants, globalement vieillissants (hausse des personnes de 45-59ans).

Les couples avec enfants sont plus importants en proportion sur les communes au sud du territoire, proches des axes de communication et ayant absorbé ces dernières années le plus grand nombre de nouveaux habitants du territoire (installation de jeunes ménages avec enfants).

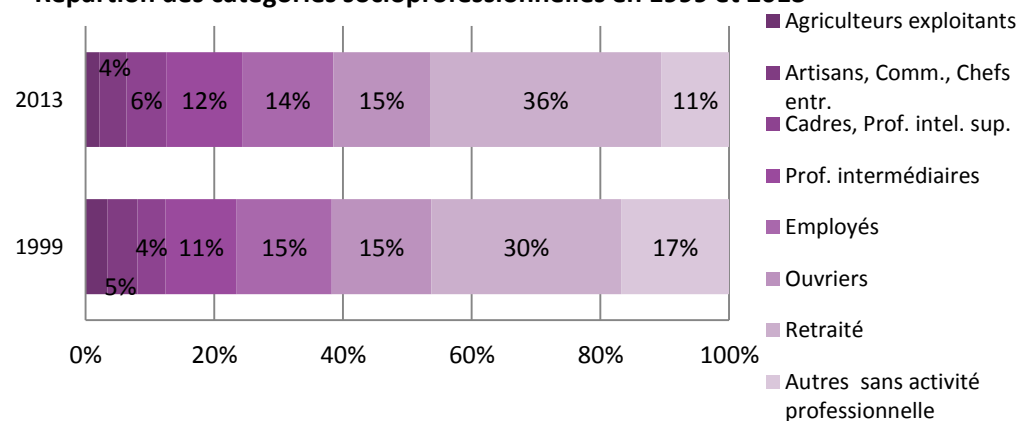
1.2.3 Des catégories socioprofessionnelles marquées par la progression des retraités

En lien avec son augmentation démographique, le territoire gagne globalement des effectifs dans les 6 catégories professionnelles recensées par l'INSEE. On note des évolutions des CSP conséquentes :

- **La catégorie des agriculteurs affiche un recul** très marqué. Leur nombre a été presque divisé par deux en l'espace de 15 ans, passant de 404 personnes en 1999 à 286 en 2013. La diminution de la représentation des professionnels de l'agriculture est générale sur tout le territoire. Les communes particulièrement touchées par le recul du nombre d'agriculteurs (par ordre d'importance) sont : Lugny, Martailly-les-Brancion, Cruzille, Tournus et Chardonnay.
- **Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises baissent légèrement**, passant de 5% de la population en 1999 à 4% en 2013.
- **Les professions intermédiaires gagnent** en nombres de personnes et ont progressé d'un point.
- **Les cadres et professions intellectuelles supérieures ont augmenté de 2 points**, passant de 4 à 6% de la population des actifs; ils se retrouvent en plus grand nombre sur les communes de Tournus, Viré, Clessé et St-Gengoux-de-Scissé. En proportion parmi les actifs de chaque commune, ce sont les villages à forte typicité patrimoniale comme Chardonnay (21%), Martailly-les-Brancion (12%), La Truchère (11%), Cruzille (10%) ou encore Ozenay (10%) qui présentent les proportions de cadres les plus importantes ;
- **La part des retraités, de 36%, reste la plus importante.** Cette proportion est similaire à la moyenne régionale, mais bien en dessus de la moyenne nationale (26%). Les retraités représentent aujourd'hui 1/3 des de la population et leur représentation a progressé de 6 points depuis 1999. Le nombre de retraités a particulièrement augmenté sur le secteur de Tournus et notamment dans les communes alentours ayant accueillis les premières vagues de desserrement des années 70 (Plottes, Lacrost, Prety). Ces populations autrefois en début de parcours résidentiel et professionnel atteignent aujourd'hui l'âge de la retraite ;

- La part des ouvriers se maintient à 15% avec cependant une augmentation de leur nombre (+157 personnes) ; La ville de Tournus a poerd un nombre d'ouvriers importants entre 1999 et 2013, quand les communes de Bissy-la-Mâconnaise, Uchizy et Plottes en ont gagné ;
- La part des « sans activité professionnelle » a baissé de plus de 6 points depuis 1999, passant ainsi à 11% de la population totale en 2013

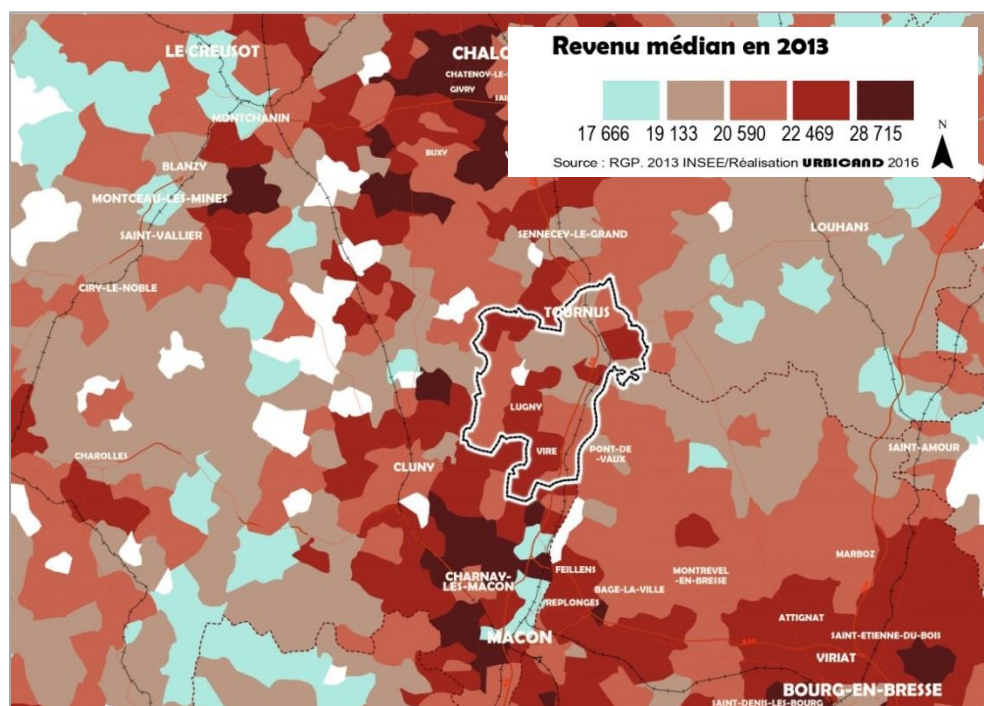
Répartition des catégories socioprofessionnelles en 1999 et 2013



1.2.4 Des revenus en dessous des moyennes nationales et départementales

Le revenu médian de la communauté de communes du Tournugeois s'élève à 18 811€ contre 20 428€ pour le Mâconnais Val de Saône. L'une et l'autre sont en dessous du revenu médian départemental s'élevant à 18 811 €.

La part de ménages imposables est de 69% pour le Mâconnais-Val-de-Saône et de 58% pour le Tournugeois. Ces différences s'expliquent en partie par la présence de la ville de Tournus, abritant des publics plus fragiles fiscalement parlant. La part des ménages imposables dans les échelons supérieurs est plus importante (63,2 % en Bourgogne-Franche-Comté, 64% en France métropolitaine).



Communes	Taille des ménages	Médiane de revenu 2013	Part des plus de 65 ans	Part des moins de 20 ans	Nombre de personnes seules	Habitant supplémentaire depuis 2008
Bissy-la-Mâconnaise	2,21	19920	15%	27%	30	12
Burgy	2,60	21817	21%	29%	5	9
Chardonnay	2,19	21581	26%	20%	20	24
Clessé	2,44	21707	13%	30%	83	-9
Cruzille	2,26	20464	17%	29%	32	27
Farges-lès-Mâcon	2,18	21614	20%	24%	35	39
Fleurville	2,30	19730	20%	28%	57	30
Grevilly	2,19		31%	11%	5	-1
La Chapelle-sous-Brancion	1,95	20740	28%	11%	24	6
La Truchère	2,15	18788	25%	25%	28	-14
Lacrost	2,20	20419	28%	25%	98	99
Le Villars	2,18	18924	31%	22%	44	16
Lugny	2,23	21106	20%	28%	128	-20
Martailly-lès-Brancion	1,97	19851	20%	17%	20	7
Montbellet	2,35	19368	20%	27%	96	35
Ozenay	2,27	18603	25%	25%	29	21
Plottes	2,16	18808	19%	25%	96	4
Préty	2,05	21594	28%	19%	88	17
Royer	2,15	22042	21%	23%	20	8
Saint-Albain	2,18	19333	14%	28%	75	-5
Saint-Gengoux-de-Scissé	2,23	20148	23%	25%	78	12
Tournus	1,96	18002	26%	26%	1234	-80
Uchizy	2,39	19012	20%	30%	94	63
Viré	2,30	20858	17%	28%	143	20

1.3 Poursuite de la croissance et du vieillissement : un scénario « tendanciel » à anticiper

1.3.1 Des perspectives de croissance à l'échelle départementale

Le scénario central élaboré par le modèle Omphale de l'INSEE, pour l'évolution de la population à l'horizon 2040, envisage que la croissance de la population va se poursuivre sur le territoire départemental.

Le territoire devrait continuer de bénéficier du dynamisme du Val de Saône, qui constitue un des territoires moteurs du département et de la Région. Ce secteur devrait bénéficier de tendances de croissance supérieures à la moyenne départementale.

Toutefois, l'INSEE envisage que le rythme de croissance diminue par rapport aux années 2000, en lien avec deux facteurs : un solde naturel négatif venant peser sur la croissance (davantage de décès que de naissance lié au vieillissement de la population), et une accélération croissante du nombre de décès à partir des années 2030 (arrivée aux grands âges des personnes issues du baby-boom).

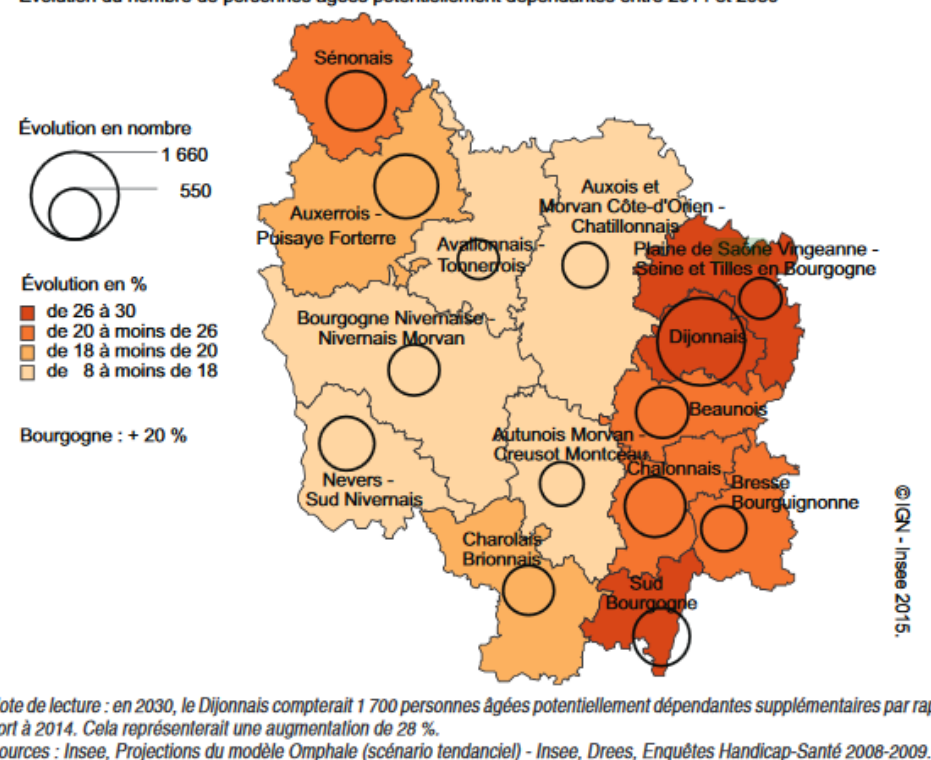
	Population en 2007	Population en 2040	Taux de variation annuel moyen 2007-2040 (%)
Côte-d'Or	519 000	568 000	+ 0,27
Nièvre	221 500	215 000	- 0,10
Saône-et-Loire	552 000	573 000	+ 0,11
Yonne	341 500	369 000	+ 0,23
Bourgogne	1 634 000	1 725 000	+ 0,16
France métropolitaine	61 795 500	70 734 000	+ 0,41

Source : Insee - projections de population 2007-2040 (scénario central du modèle Omphale 2010).

1.3.2 Un vieillissement marqué à prévoir

A partir de 2020, les personnes de plus de 70 ans devraient gagner en nombre comme en proportion à l'échelle nationale. Le profil du département de Saône-et-Loire, qui affiche aujourd'hui un déficit des tranches d'âge de jeune population active (entre 20 et 40ans), laisse penser que le département accueillera à l'horizon 2025 une large proportion de personnes de plus de 50 ans, et des personnes de plus de 70 ans plus nombreuses qu'aujourd'hui.

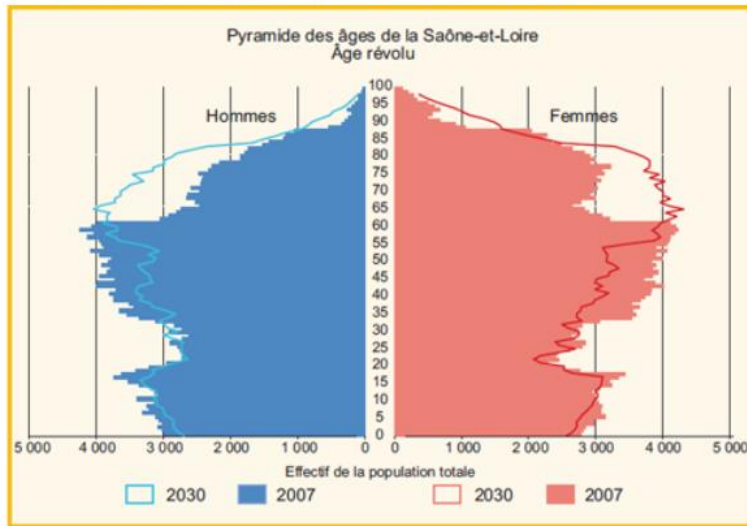
Évolution du nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes entre 2014 et 2030



Ces tendances devraient se traduire par une diminution de la taille des ménages, accentuée par le desserrement lié à l'évolution des modes de vies (recomposition plus fréquente des familles, divorce...). La diminution de la taille des ménages implique, en cas

de croissance démographique, une multiplication de ces derniers : les ménages seront plus petits et beaucoup plus nombreux, ce qui impactera les besoins en logements pour maintenir la population.

Horizon 2030, une population plus nombreuse et plus âgée



Source : Insee-projections de populations 2007-2030, Scénario central du modèle Omphale 2010.

1.3.3 Des évolutions dans les équilibres urbains

Les tendances à l'œuvre depuis les années 70 (périurbanisation, perte d'habitants des centres villes, desserrement des villes) sont appelées à évoluer, du fait des politiques publiques d'amélioration de l'habitat à l'œuvre dans les villes.

Il faut bien anticiper l'effet des politiques de revitalisation, à Tournus (revitalisation du centre-bourg dans le cadre du programme national), et dans les agglomérations de Mâcon et de Chalon sur Saône. Les politiques engagées vont encourager le recentrage de l'implantation des ménages sur les polarités urbaines, dynamique qui peut être accentuée par l'évolution des comportements des ménages (diminution de l'attrait de l'accession, recherche de rapprochement domicile – emploi).

1.4 Synthèse des dynamiques démographiques

Le territoire présente une situation démographique positive par rapport aux tendances régionales, avec une population qui a augmenté de manière notable depuis le début des années 2000 (+ 1000 habitants en 14 ans).

Toutefois, **cette situation reste fragile à plusieurs niveaux** :

- Elle concerne surtout les communes du Sud, qui se résidentialisent du fait de la proximité du pôle d'emploi de Mâcon
- Les dynamiques se sont tassées depuis la crise économique de 2007-2008 qui a diminué les capacités d'accession à la propriété des ménages.
- La ville de Tournus, principale polarité du territoire, a perdu des habitants depuis 2008 et connaît plus globalement, depuis les années 1970, des difficultés démographiques à prendre en compte.

Le projet de développement devra intégrer ces particularités, et devra aussi **prendre en compte certaines grandes évolutions démographiques qui vont influencer de manière notable les besoins en logements et en services** :

- **La population du territoire est vieillissante**, et va continuer de vieillir au moins jusqu'en 2030, en cohérence avec les tendances nationales. Les personnes âgées sont déjà plus nombreuses qu'à l'échelle départementale, et leur proportion va continuer d'augmenter.
- **Les ménages sont de plus en plus petits**, et leur taille va continuer à diminuer en parallèle du vieillissement (qui explique en bonne partie le desserrement des ménages). Ce phénomène génère des besoins en logements importants, ne serait-ce que pour maintenir le nombre d'habitants sur les territoires.
- Enfin, **il faut bien prendre en compte les difficultés actuelles des ménages et la réduction de leurs capacités d'investissement**, qui a fait largement chuter l'accession à la propriété depuis la crise de 2008 et qui génère des besoins en logements différents (logements plus petits, logements locatifs, logements abordables).

2 LES DYNAMIQUES RESIDENTIELLES

2.1 Le parc de logements existants

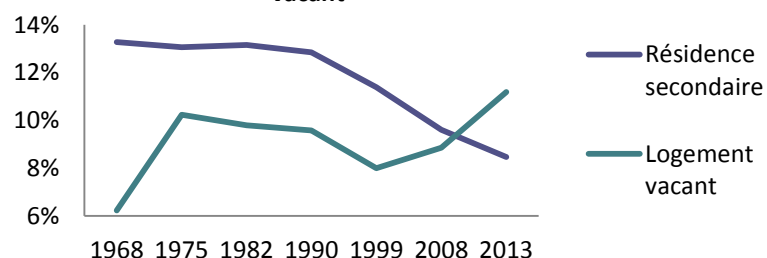
2.1.1 Un parc de logement qui évolue

Le territoire de la communauté de communes comptabilise environ 9100 logements avec près de 80% de résidences principales, 11% de logements vacants et 11% de résidences secondaires. La ville centre de Tournus détient 40% du parc de logements, Viré et Lugny concentrent respectivement 6% chacun.

Entre 2008 et 2013, le parc de logement a augmenté de 5,6% (+ 484 logements) avec les tendances suivantes :

- une croissance notable des résidences principales (+15% entre 1999 et 2013),
- une baisse lente et progressive du parc de résidences secondaires (- 14% entre 1999 et 2013),
- une hausse marquée des logements vacants sur le dernier recensement atteignant 11% du parc de logement en 2013 (+390 logements vacants entre 1999 et 2013).

Evolution des résidences secondaire et du logement vacant

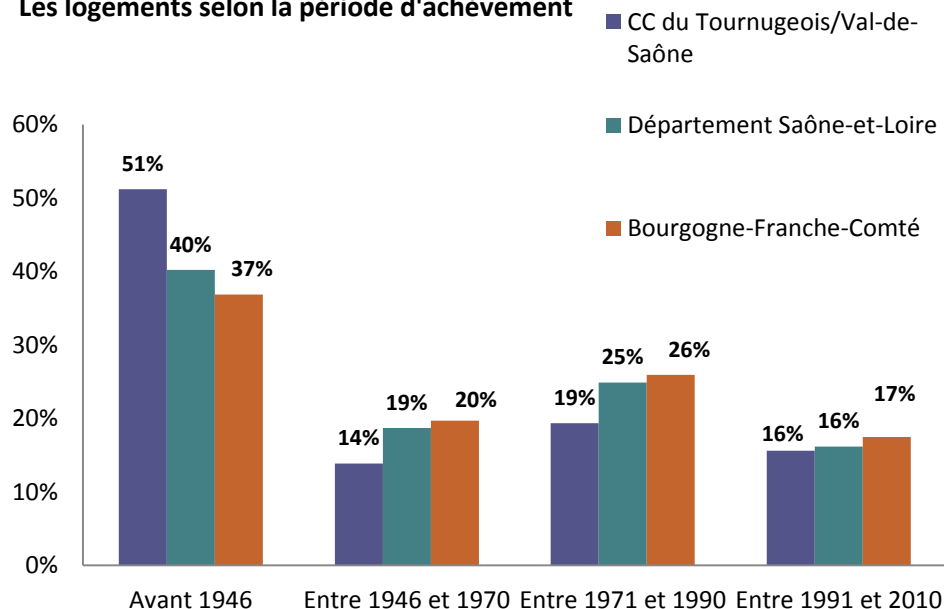


Commune	Nombres de logements 2013	Evolution 1999-2013 en %	Résidences principales 2013	Evolution RP 1999-2013 en %	Résidences secondaires 2013	Evolution RS 1999-2013 en %	Logements vacants 2013	Evolution LV 1999-2013 en %
Bissy-la-Mâconnaise	115	27%	94	37%	11	-30%	9	57%
Burgy	65	6%	43	-1%	16	-11%	6	600%
Chardonnay	123	11%	91	26%	20	-33%	12	34%
Clessé	376	27%	335	23%	20	-12%	20	915%
Cruzille	151	1%	113	16%	23	-33%	14	-17%
Farges-lès-Mâcon	120	13%	100	39%	15	-26%	5	-65%
Fleurville	248	19%	214	15%	7	-45%	26	229%
Grevilly	43	1%	16	4%	23	-4%	4	29%
La Chapelle-sous-Brancion	127	0%	66	8%	51	-11%	10	11%
La Truchère	145	-2%	94	1%	26	-36%	25	69%
Lacrost	363	18%	322	31%	24	-17%	17	-48%
Le Villars	174	25%	124	10%	22	17%	28	251%
Lugny	517	21%	401	14%	46	-12%	70	192%
Martailly-lès-Brancion	123	3%	61	9%	51	9%	11	-31%
Montbellet	409	26%	343	36%	35	-4%	32	-9%
Ozenay	169	1%	104	7%	33	-35%	33	65%
Plottes	345	15%	274	10%	30	-4%	41	115%
Préty	319	16%	278	25%	25	-25%	16	-10%
Royer	94	5%	60	24%	28	-3%	6	-50%
Saint-Albain	274	24%	237	25%	7	-24%	30	37%
Saint-Gengoux-de-Scissé	323	14%	270	15%	23	-20%	30	51%
Tournus	3447	14%	2835	9%	144	2%	468	69%
Uchizy	461	22%	352	15%	55	8%	54	171%
Viré	567	21%	483	25%	34	-44%	50	127%
Tournugeois & Mâconnais Val de Saône	853	16%	7309	15%	771	-14%	1018	62%
Département de Saône-et-Loire	304031	11%	251533	10%	22750	-8%	29747	39%
Comté	1525114	13%	1266928	13%	116586	-9%	141601	48%
France métropolitaine	33574742	17%	27805420	17%	3198944	10%	2570379	31%

2.1.2 Un parc de logement relativement âgé

La répartition du bâti selon leur date d'achèvement montre une franche proportion de bâti ancien sur le territoire de la communauté de communes. 51% des logements, soit un logement sur deux, a été construit avant 1946. Les proportions de 14%, 19% et 16% pour les trois autres périodes reflète l'effort régulier de construction.

Les logements selon la période d'achèvement



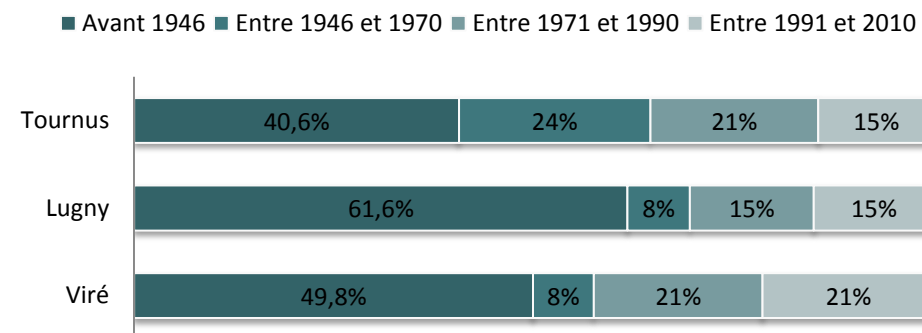
Les moyennes à l'échelle du territoire lissent cependant des situations très contrastées suivant les secteurs, avec des proportions de bâti ancien allant de 38% (Lacrost) à 88% (Martailly-les-Brancion) :

- Les communes au nord-ouest du territoire enregistrent des taux de bâti ancien plus important (Martailly-les-Brancion 88%, Ozenay 88%, Grevilly 86%, La-Chapelle-sur-Brancion 86%) et dans leur prolongement, les communes de Chardonnay (71%),

Cruzille (71%) et Burgy (76%). La présence de patrimoine classé (Ozenay, Cruzille), associé à l'éloignement des axes de communication (Grevilly, Burgy), expliquent en partie le développement très mesuré de nouvelles constructions sur ces communes. On notera la présence du site de Brancion, haut lieu pittoresque de Saône-et-Loire pesant sur les chiffres du bâti construit avant 1946 pour la commune de Martailly-les-Brancion.

- Les communes de Plottes, Fleurville, Prety, Lacrost affichent des taux importants de logement construits entre 1971 et 1990, ce qui correspond au premier desserrement de la ville de Tournus (quartiers des années 70 prenant la forme de zones pavillonnaires extensives). La commune de Fleurville sur cette même période accueille les premières vagues de desserrement de l'aire mâconnaise. Sur la dernière période ce sont les communes de Clessé, Viré, Lacrost et Bissy-la-Mâconnaise qui montrent des proportions importantes de bâti récent. Ces chiffres sont en corrélation avec les dynamiques démographiques récentes du territoire (augmentation démographique au sud alimentée par l'arrivée de jeunes ménages en quête d'accession à la propriété proche des pôles d'emploi principaux migrations domicile/travail en direction de Mâcon très importantes, etc....).

Logements selon la période d'achèvement

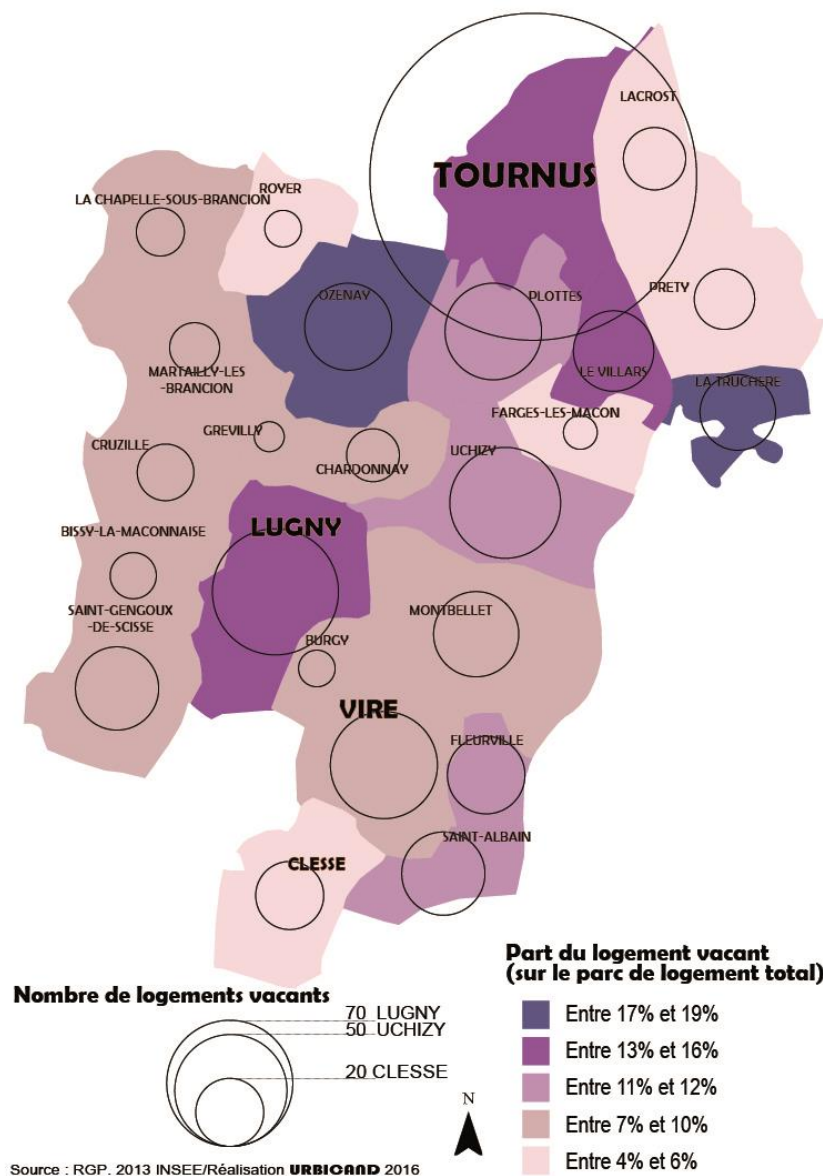
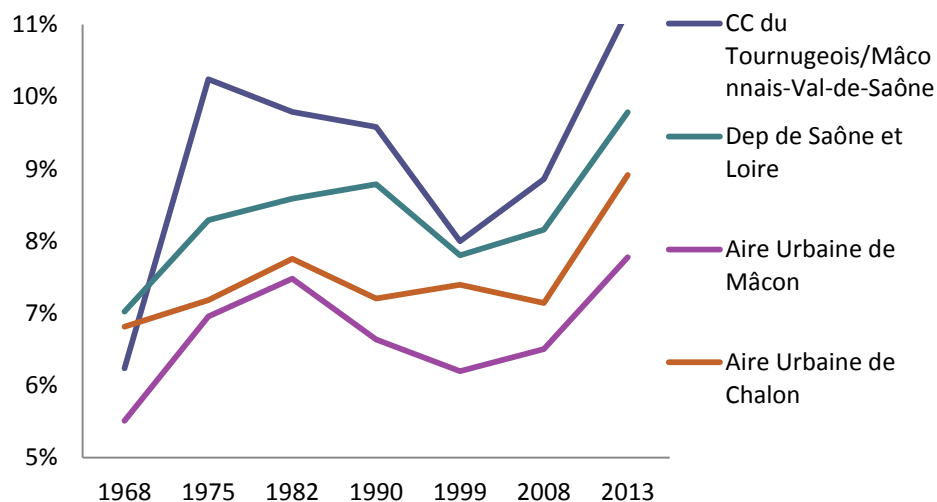


2.1.3 Une vacance en hausse

Le territoire du Tournugeois & du Mâconnais-Val-de-Saône a gagné 400 logements vacants entre 1999 et 2013, et compte aujourd'hui un peu plus de **1000 logements vacants (11%)**. La proportion de logements vacants est plus importante qu'à l'échelle départementale et a augmenté plus rapidement depuis 1999.

D'une manière générale, la moitié des communes du territoire montre une vacance supérieure à 10%, ce qui est largement en dessus de la vacance théorique des 6% (vacance « normale » garante d'un marché de l'habitat fluide).

Evolution du poids de la vacance dans le parc de logement



Les communes les plus peuplées concentrent naturellement plus de logement vacants, au regard du nombre de logement total plus important. Ainsi, Tournus, Lugny, Uchizy, Viré et Plottes cumulent un peu plus de 680 logements vacants, soit 70% de la vacance générale du territoire.

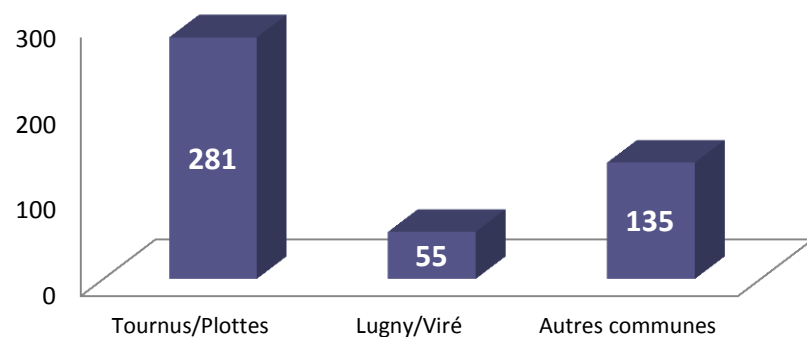
En proportion, cinq communes atteignent des pourcentages préoccupants : Ozenay (19%), La Truchère (17%), Le Villars (16%) et enfin Tournus et Lugny où la vacance représente 14% du parc de logement (468 logts à Tournus, 70 à Lugny).

Seules cinq communes affichent des taux de vacance faible : Farges-lès-Mâcon (4%), Clessé (5%), Prety (5%), Lacrost (5%) et Royer (6%).

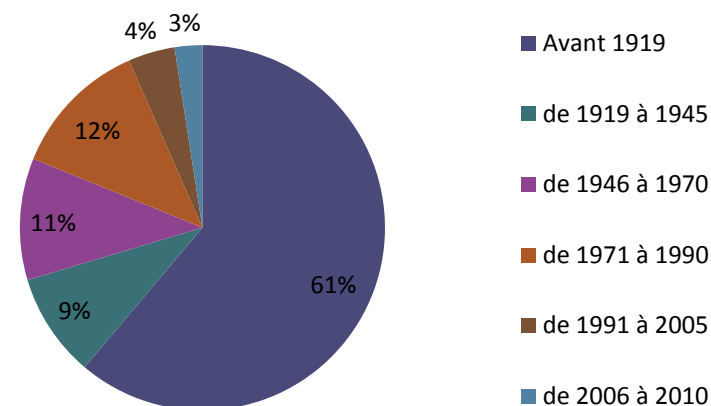
La vacance « excédentaire », au-delà de la proportion de rotation de 6%, est principalement concentrée à Tournus, qui à elle seule accueille près des deux tiers de la vacance excédentaire.

Le focus sur l'âge du parc ancien montre la très proportion de logements vacants dans le parc ancien (61% dans le bâti antérieur à 1919). Les coûts de réhabilitation parfois trop élevés, et l'importance des biens de familles en indivision ou simplement délaissés alimentent la vacance dite d'obsolescence.

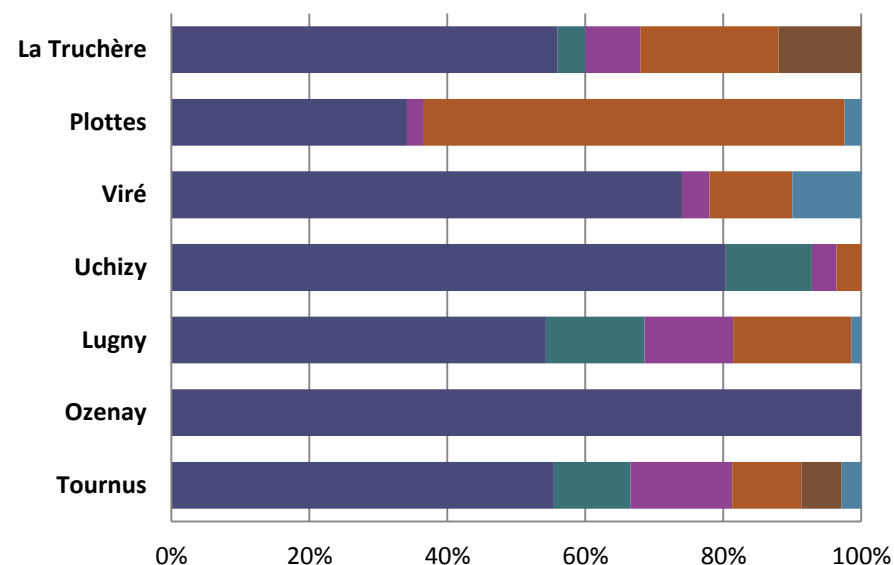
Nombre de logement vacant excédentaire (>6%)



Logements vacants selon la période d'achèvement



Logements vacants selon la période d'achèvement



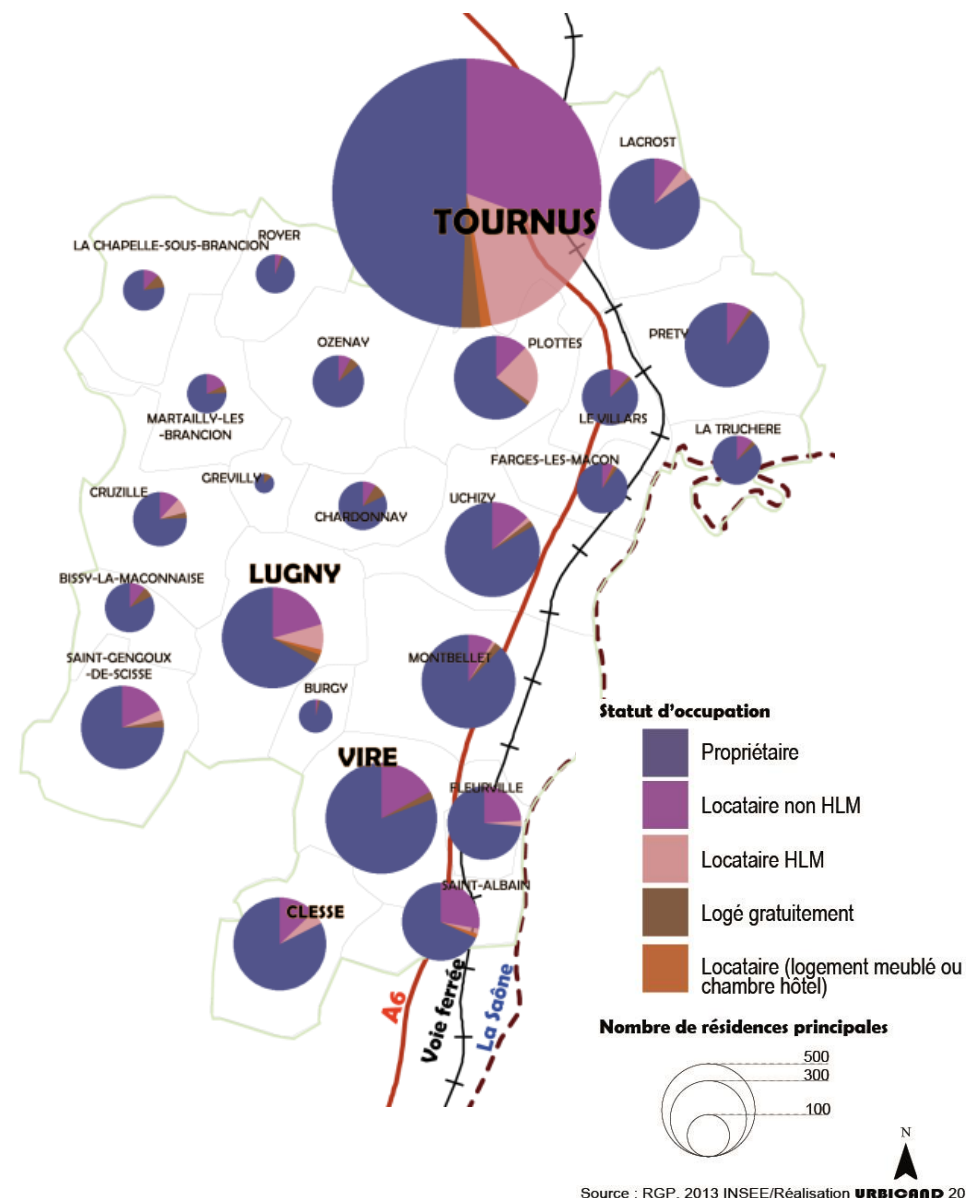
2.2 Typologie des résidences principales

2.2.1 Une représentation croissante de la propriété

La part des propriétaires occupants a progressé de 5 points entre les recensements de 1999 et 2013, passant de 63% à 68%. Cette tendance au renforcement de la propriété correspond à un phénomène national au cours des années 2000.

L'offre de logements est de moins en moins diversifiée, avec une diversité concentrée dans la ville de Tournus :

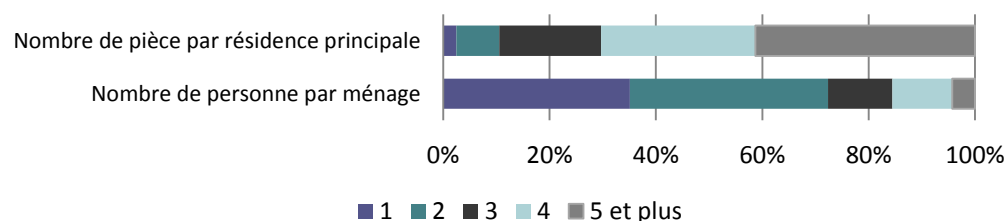
- Tournus accueille environ 50% de ménages en location, pour 50% de ménages propriétaires. Cela s'explique par la présence d'une offre importante de logements locatifs publics et privés.
- Les autres communes accueillent en moyenne 80% de propriétaires, cette proportion s'étant largement renforcée depuis 15 ans. Lugny, Viré et Plottes accueillent toutefois une proportion de locatifs, notamment des logements locatifs privés (le parc social reste très majoritairement concentrée à Tournus et à Plottes).
- En dépit de la tendance générale, certaines communes ont conforté leur parc locatif. C'est notamment le cas pour Fleurville et Lacrost.



2.2.2 Une majorité de grands logements

D'une façon générale, les logements sont de grande taille, les 4 pièces et plus représentent 70% du parc de logement en 2012 contre 65% en 1999. Les logements de 3 pièces et moins ne représentent que 29% des résidences principales en 2012 contre 34% en 1999. Les 2/3 des petits logements (T1/T3) sont répartis dans les communes de Tournus (57%) et Lugny (6%).

Comparaison : nombres de personnes par ménage et nombre de pièces par logement, en 2013



La croissance des grands logements est liée en partie à la typologie du bâti ancien mais surtout aux logements pavillonnaires créés lors des dernières décennies.

L'évolution récente des typologies de ménage (hausse des personnes seules et des familles monoparentales) induit un besoin croissant de logements de taille intermédiaire (T2, T3). La production de petits logements, et de logements locatifs, est nécessaire à plusieurs niveaux :

- C'est une condition essentielle pour capter des populations vieillissantes en recherche de proximité de services ou ayant le souhait de rester sur leur commune d'origine dans un logement plus adapté.
- Elle permet de répondre aux changements de situation de plus en plus fréquents (célibat, divorce, veuvage, apprentis, saisonnier...).
- Cela permet de capter les ménages en début de parcours résidentiel, à partir d'une autre stratégie que celle basée sur l'accession à la propriété.

2.2.3 Un parc locatif relativement polarisé sur Tournus, notamment pour l'habitat abordable

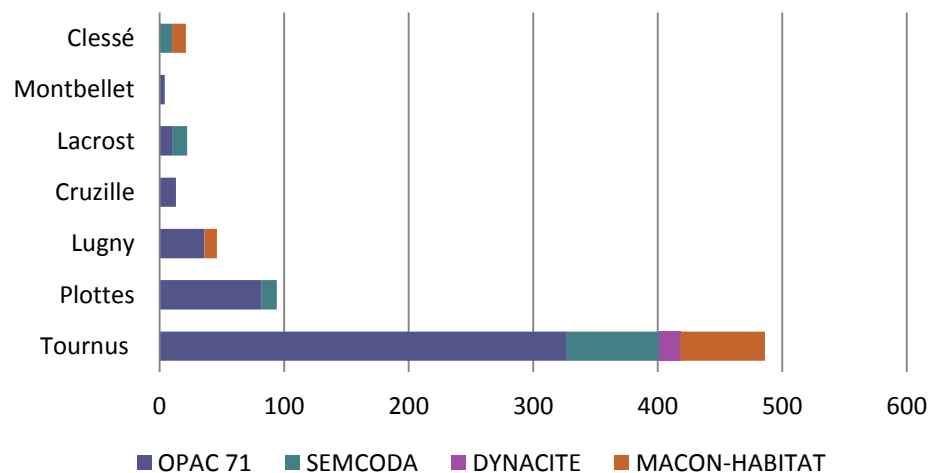
L'offre locative globale (sociale et privé) représente 30% des résidences principales en 2013. **Le parc de logements abordables est principalement développé à Tournus, qui accueille la grande majorité de l'habitat social :**

- D'après les données de l'INSEE, la part du logement locatif social est de 9% et représente un peu plus d'1/3 de l'offre locative. Le territoire dispose de plus de 550 logements locatifs sociaux concentrés à 90% dans les communes de Tournus, Plottes et Lugny. 4 autres communes possèdent une offre de logement locatif social plus faible mais restant proportionnellement équilibrée par rapport au nombre de logement total des communes : Clessé, Lacrost, St-Gengoux-de-Scissé, Cruzille. Les quartiers d'habitat social type années 70/80 se trouvent sur la commune de Plottes, limitrophe à Tournus dans sa partie sud, le village de Plottes se trouvant sur les hauteurs.
- Les communes possèdent pour la majorité d'entre elles des logements communaux, qui viennent pallier les carences de logement social dans les petites communes. Les communes de St-Gengoux-de-Scissé (17 logements communaux au total, via des opérations de réhabilitation ou d'acquisition), Lugny (13 logements communaux et un logement d'urgence), Viré (13 logements communaux), ou encore Uchizy (7 logements communaux). Ces logements ont, pour la quasi-totalité, occupés.

Les locatifs privés gérés par des particuliers ou par les municipalités offrent une certaine diversité, notamment dans les petites communes (conventionnés privés et communaux et/ou offre classique privée).

Depuis 1999, le volume de logements sociaux sur le territoire n'a pas augmenté, cependant plusieurs opérations ont vu le jour sur le territoire ces dernières années. Quatre bailleurs sociaux sont présents sur le territoire : l'OPAC de Saône-et-Loire, Mâcon Habitat, la Semcoda et Dynacité, mais c'est l'OPAC qui possède le plus important patrimoine avec 470 logements.

Répartition des logements sociaux en 2016



L'OPAC est historiquement le bailleur le plus implanté (premier quartier d'habitat social de Tournus), ce qui explique la teneur de son patrimoine. Néanmoins l'intervention de la SEMCODA s'est renforcée au cours des dernières années. Les deux bailleurs ne proposent pas les mêmes produits, ce qui permet davantage de diversification de l'habitat social en construction neuve (cf. exemples ci-dessous). 73% du parc locatif de la SEMCODA se présente sous forme de pavillonnaires (70 pavillons), soit du logement mitoyen ou individuel.

La commune de Lacrost envisage un partenariat avec la SEMCODA pour la création d'un ensemble commerce/logement à l'entrée de la commune. Plusieurs logements conventionnés sont envisagés dans l'opération.

Peu d'opérations de réhabilitation portées par les bailleurs sociaux sont aujourd'hui connues. Le logement social étant de moins en moins financé, les bailleurs sociaux peuvent avoir des difficultés à porter les programmes de rénovation. De nouvelles formes de montage financier semblent nécessaires pour favoriser la réhabilitation entre les collectivités et les bailleurs sociaux.



Habitat collectif en cœur de ville, Lacrost (réalisation OPAC 71)



Habitat individuel en extension, Plottes (réalisation SEMCODA)

Certains quartiers d'habitat social souffrent d'une vacance de longue date et présentent des typologies de logement inadaptées par rapport aux attentes des ménages.

Les logements collectifs HLM sont les plus touchés, et l'OPAC 71 prévoit la démolition de certains de ces bâtiments dans l'optique de dé-densifier certaines zones par la reconstruction de logements de formes différentes. Deux projets de démolition sont aujourd'hui connus :

- **TOURNUS** : 2 immeubles dans le quartier des Sept Fontaines pour l'OPAC 71
- **LUGNY** : 1 immeuble pour Mâcon-Habitat

Logement social sur le territoire

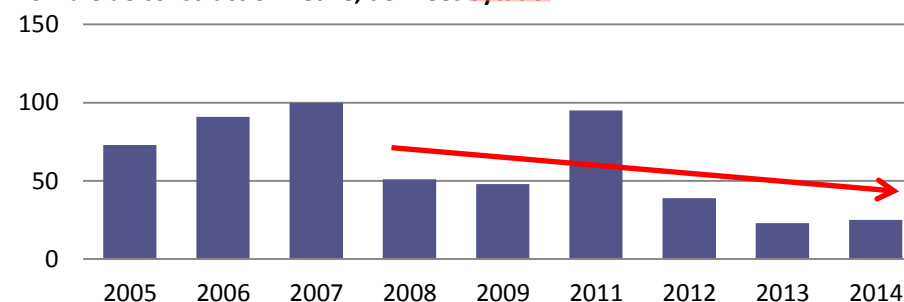


2.3 La construction neuve

2.3.1 Une production de logements en baisse, et déséquilibrée

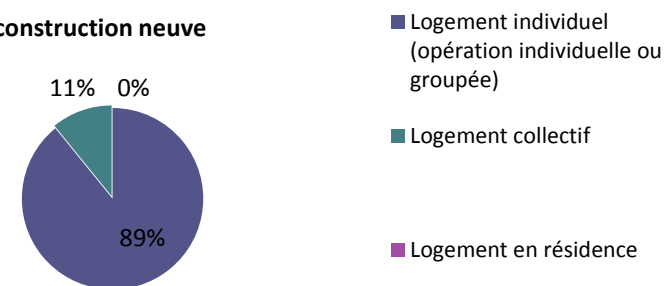
D'après la base Sytadel des logements réellement commencés, environ 600 constructions ont fait l'objet d'un permis de construire (ou déclarations préalables) entre 2005 et 2014, soit 60 permis par an. Le rythme de production est croissant jusqu'en 2007, puis chute brusquement en 2008, des suites de la crise.

Nombre de construction neuve, données Sytadel



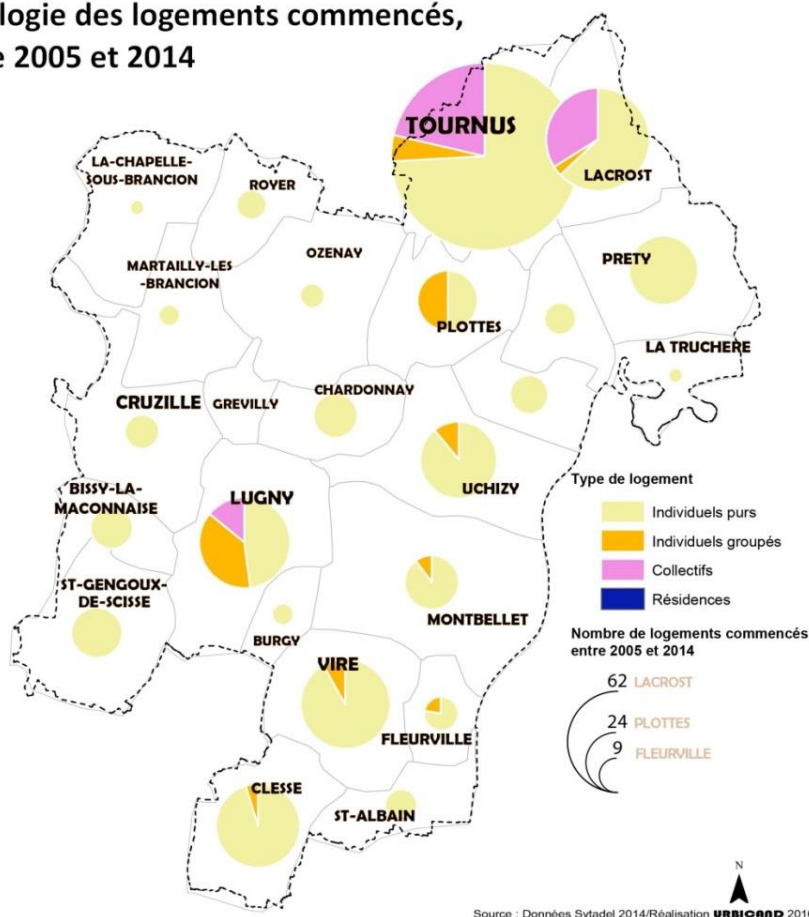
En 2011, la construction neuve a été plus importante du fait de la sortie de lotissement sur la commune de Lacrost et Tournus. Depuis, les rythmes se sont considérablement amenuisés, et plusieurs parcelles de lotissements sont aujourd'hui vacantes (Saint-Albain, Viré). Cette situation révèle une certaine détente récente de l'accession à la propriété depuis la crise de 2007-2008.

Typologie de la construction neuve



L'analyse de la typologie des logements commencés met en évidence l'importance de l'individuel pur dans les formes d'aménagement (lots à bâtir). Cette forme de production permet principalement d'accueillir des propriétaires accédant, et est peu favorable à la diversification de l'offre de logements. Seuls Tournus, Plotte, Lacrost et Lugny ont produit des opérations d'ensemble permettant la diversification de l'offre de logements (lotissements, opérations d'aménagement).

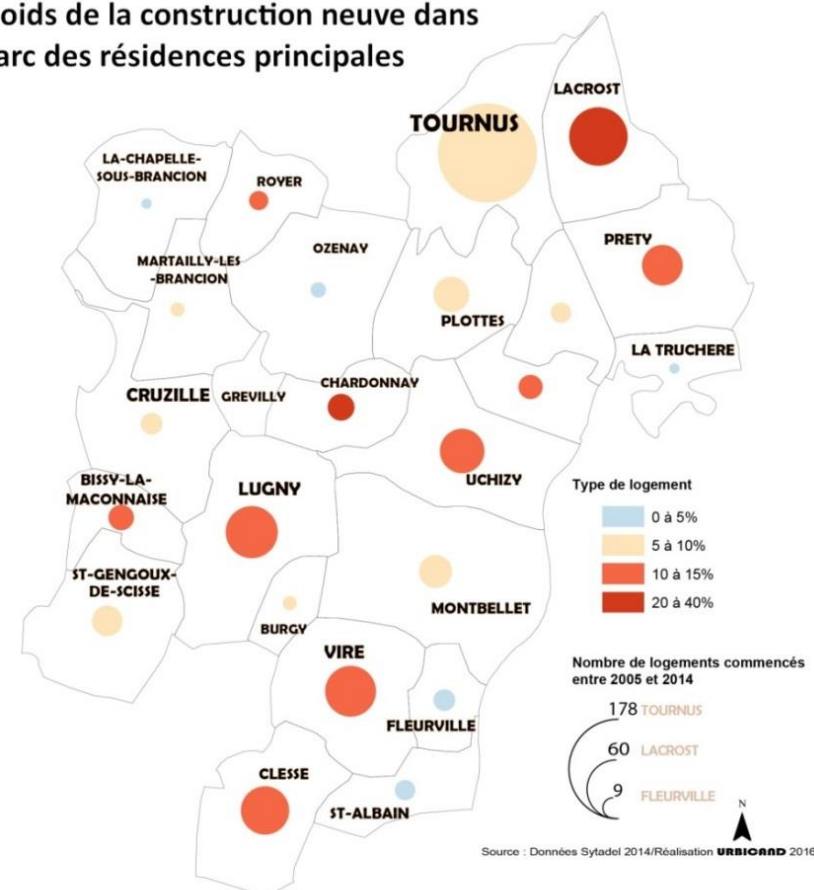
Typologie des logements commencés, entre 2005 et 2014



L'analyse de la construction neuve met en évidence les déséquilibres du territoire en termes de production de logements :

- Les communes le long des axes de communication (A6, RD 906) ont absorbé les plus importants volumes de constructions neuves. **Certains villages ont accueilli entre 2005 et 2014 des constructions importantes** par rapport à leur taille (Lacrost, Chardonnay, Uchizy...).
- Tournus a produit un nombre de logements important, mais insuffisant pour pallier à la diminution de la taille des ménages.** Ce niveau de production n'a pas permis de maintenir la population.

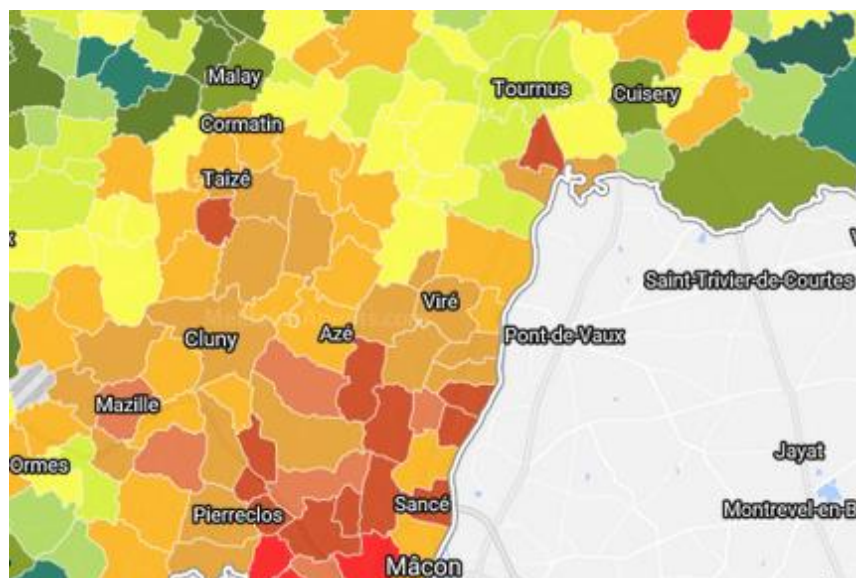
Le poids de la construction neuve dans le parc des résidences principales



2.3.2 Un marché foncier et immobilier très disparate

Le prix de vente moyen au m² (maisons et appartements et terrains à bâtir) est particulièrement lié à la proximité des axes de communication (Val de Saône) et de l'aire urbaine de Mâcon (Sud du territoire). Ce prix est également dépendant du nombre et de la qualité des produits proposés. Dans la moitié Nord-Ouest du territoire, le prix moyen au m² est dégressif, d'autant plus dans certains bourgs proposant un nombre de biens à la vente important (Lacrost, Uchizy, Plottes). D'après les entretiens élus, le prix au m² selon les communes varie entre 40 et 70 m² sur le territoire selon les gradients lisibles sur la carte des prix moyens de l'immobilier, ci-dessus.

On retrouve davantage de maisons à la réhabilitation dans les monts du mâconnais, où la pression foncière viticole est plus forte et où le bâti patrimonial est attractif. Au contraire, il existe plus de logement type années 70 à vendre sur les communes du Val-de-Saône et autour de Tournus.

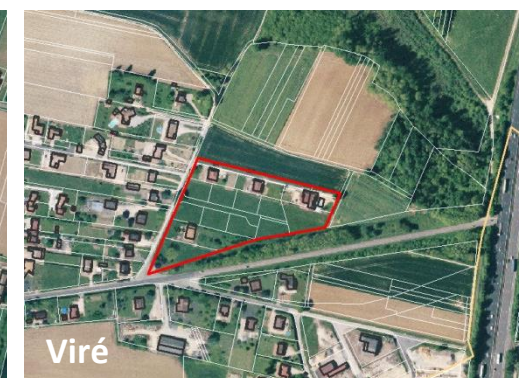


Source : estimations de prix meilleursagents.com, janvier 2016

< 961 € > 1647 €

Que ce soit par construction ou par achat dans l'ancien, le marché manque de petits logements, de petites surfaces, qui permettraient de répondre aux évolutions de la société : petits ménages, décohabitation, divorces, etc.

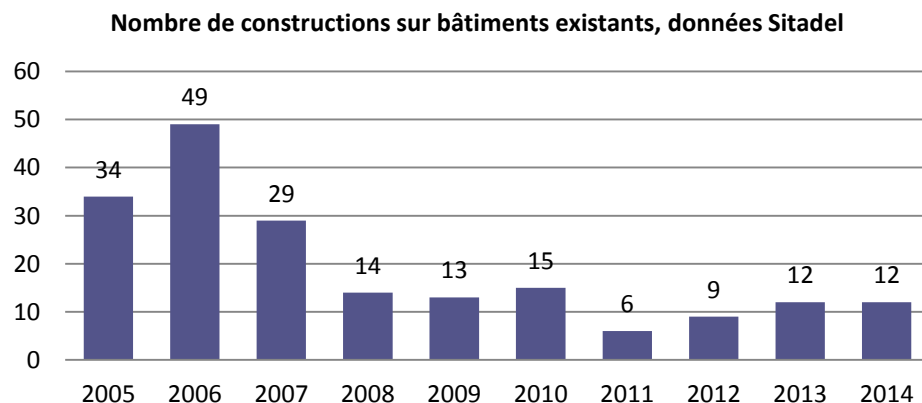
On retrouve sur le territoire un nombre de lots à bâtir non encore vendus important, sur les communes suivantes par ordre décroissant : St-Albain, Préty, Viré, Uchizy, et une vingtaine de lots sur Lacrost mis à la vente très récemment.



2.3.3 Les travaux sur les bâtiments existants

Les dynamiques de réhabilitations ont été importantes sur les dix dernières années, de manière globale sur tout le territoire. Les données Sitadel confirment ces tendances, et on dénombre un peu plus de 200 bâtiments ayant reçu des travaux importants sur la période de 2005 à 2015. On constate, comme pour la construction neuve, une diminution des travaux à partir de 2007-2008.

Le territoire dénombre encore des bâtisses d'intérêt dans les centres bourgs, vacantes et proche de l'abandon, sans aucun signe de mouvement (mise en vente, manifestations du propriétaire).



2.4 La revitalisation du centre-bourg de Tournus

La ville de Tournus a élaboré, dans le cadre d'un appel à projets national, un programme de revitalisation de son centre-bourg.

Le programme, qui vise globalement à redonner de l'attractivité au centre historique qui connaît une vacance importante (résidentielle et commerciale), va avoir des impacts importants sur l'aménagement intercommunal des prochaines années. L'ambition de reconquête des logements vacants du centre historique doit être intégrée dans les projections de production de logements sur le territoire. Cette ambition pourra questionner l'équilibre de l'offre à proposer entre le centre ancien de Tournus, les quartiers plus récents de Tournus, et les villages limitrophes (Lacrost, Prety, Plottes en particulier), ces communes constituant un ensemble fonctionnel unique en termes de parcours résidentiels.

Les enjeux suivants ont été identifiés dans le cadre du diagnostic de revitalisation.

Enjeux à l'échelle de la ville

Quatre enjeux ont été identifiés à l'échelle de la ville de Tournus :

- **Conforter le rayonnement sur le bassin de vie et élargir l'attraction de la ville**, en affirmant son identité, en diversifiant son offre commerciale, en affirmant sa singularité résidentielle et en améliorant les entrées d'agglomération ;
- **Capitaliser sur la polarité en emploi et sur les actifs**, en développant l'offre de services, en améliorant le lien entre la gare et le centre-ville, et en adaptant l'habitat aux besoins des salariés en lien avec les entreprises ;
- **Renforcer le rayonnement touristique** de Tournus, en développant les produits, en densifiant les équipements de loisirs, en traitant l'interface centre-ville / quai et l'interface centre-ville / abbatale, et en accompagnant la montée en gamme de l'offre de camping ;
- **Replacer le centre au cœur de la ville, et le connecter au reste de la ville**, en traitant l'urbanisation de la rive gauche, en connectant le centre-ville aux axes de flux, et en connectant le centre-ville avec les quais.

Enjeux à l'échelle du centre-ville

Quatre enjeux ont été identifiés à l'échelle du centre-ville :

- **Doter le cœur de ville de locomotives commerciale de flux**, en définissant un périmètre prioritaire de centralité à conforter, en recentrant l'activité, en développant d'une offre tertiaire de cœur de ville, et en accueillant des équipements non alimentaires et des commerces différenciants (terroir) ;
- **Resserrer les linéaires commerciaux**, en réduisant le linéaire existant et en recentrant les commerces, en différenciant les espaces, en améliorant les liens entre les espaces commerciaux et avec les espaces de périphérie ;
- **Créer des espaces de convivialité à forte identité**, en renforçant la place du piéton dans la ville, en aménageant les quais et en mettant en œuvre les projets urbains de la place Carnot et de la place de l'Hôtel de ville ;
- **Améliorer le parcours marchand et piéton en cœur de ville**, en améliorant les liens parkings / commerces, le lien abbaye / cœur de ville et le lien quais / cœur de ville.

2.5 Synthèse des dynamiques résidentielles

*La production de logements sur le territoire a été, depuis les années 1990, très orientée sur l'accession à la propriété, au détriment du parc locatif et des petits logements. Depuis 2007, on constate une **forte chute des dynamiques d'accession et donc de construction**, ce qui explique en partie le ralentissement de la croissance démographique. La production « type » de l'accession est en décalage par rapport à des besoins différents qui sont montés en puissance : logements locatifs, logements abordables, logements plus petits et moins chers, logements adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite.*

L'offre de logements diversifiés doit être confortée, mais elle reste très concentrée dans les principales polarités (Tournus-Plottes et Lugny principalement). Ce constat pose la question de l'échelle des parcours résidentiels, qui peuvent aujourd'hui être intercommunaux mais pas communaux, les villages ne répondant pas aux besoins en logements de manière complète. La polarisation de l'offre de logement tend à renvoyer les personnes les plus fragiles (personnes à faibles ressources, personnes âgées) vers les polarités, ce qui limite la mixité sociale.

Il faut bien souligner que ces tendances (difficultés à diversifier l'offre, et concentration de la diversité dans les pôles) est directement liée à la manière de produire des logements. La production de lots à bâtir, comme elle se fait très majoritairement dans les villages, permet difficilement de produire autre chose que des grands logements en accession.

*Enfin, le PLU devra intégrer l'enjeu de la **revitalisation des centralités**, qui conditionne l'attractivité future du territoire. L'enjeu de revitalisation est particulièrement important dans le centre ancien de Tournus, où des moyens conséquents vont être mobilisés pour redonner de l'attractivité au parc de logements. Une offre de logements importante va être mobilisable dans le centre historique, et cette offre devra être prise en compte dans les choix intercommunaux de développement.*

Les enjeux de revitalisation devront également être considérés dans les autres communes. On retrouve à Lugny, et dans une moindre mesure dans certains villages et hameaux à dimension patrimoniale, des problématiques notables de dévitalisation des centres historiques, sur lesquelles le PLU pourra définir des objectifs.

3 L'OFFRE DE SERVICES ET LA MOBILITE

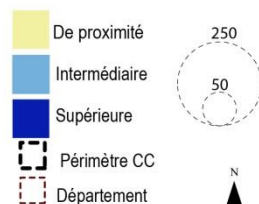
3.1 Situation du territoire et positionnement régional

Le territoire bénéficie de la proximité des pôles d'emplois, de services, d'équipement et de commerces mâconnais et chalonnais, en particulier pour l'offre d'équipements et de services supérieurs.

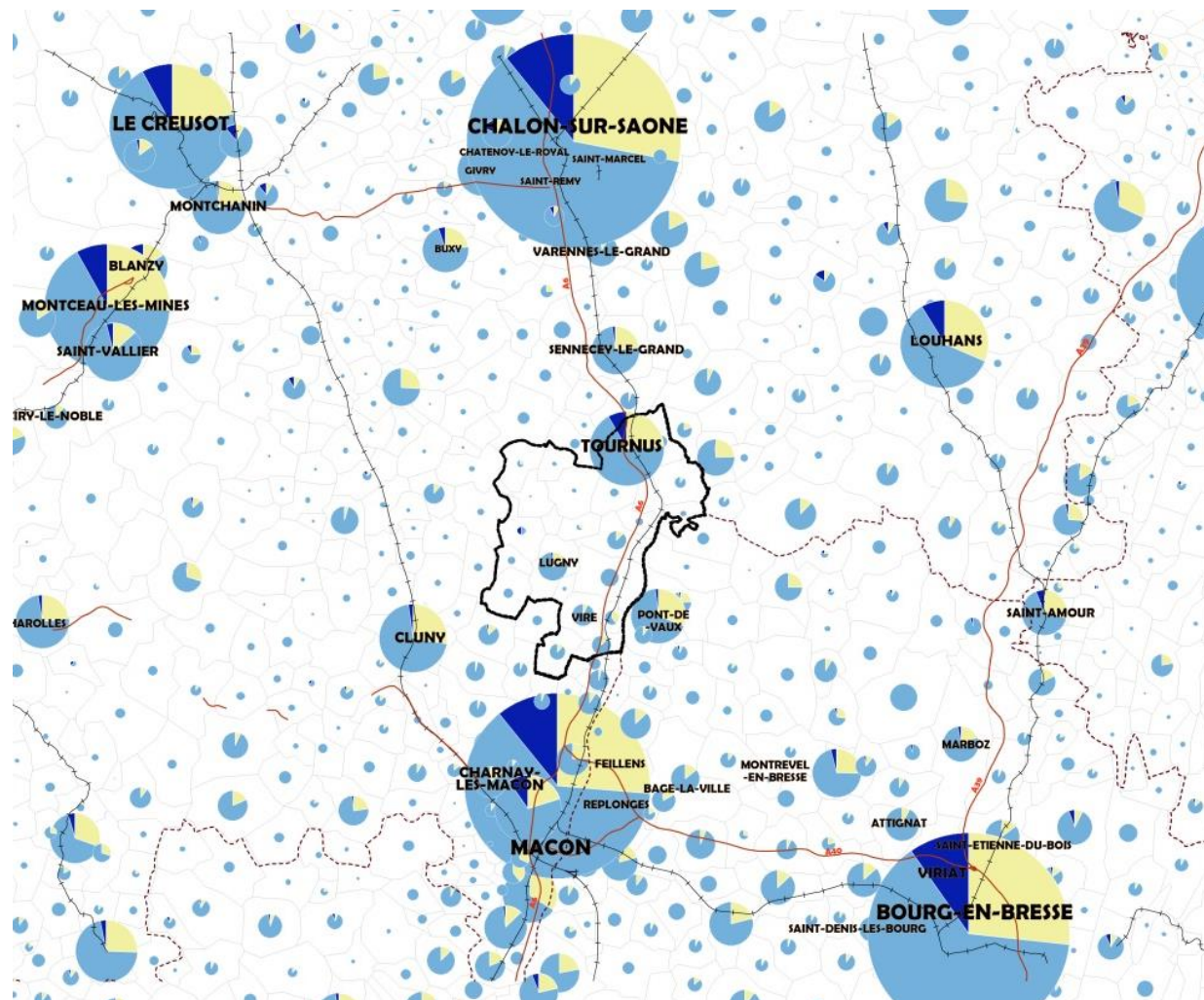
La ville de Tournus joue un rôle structurant pour le territoire, en offrant une gamme complète d'équipements et de services intermédiaires:

- Services administratifs : gendarmerie, trésorerie, Poste, Service Départemental d'Incendie et de Secours,
- Formation : collège, Lycée agricole avec des filières générales
- Loisirs et culture : stade, gymnase, piscine, centre culturel et de loisirs,
- Santé et services d'action sociale : hébergement pour personnes âgées, centre médico-social, hôpital local,
- Deux supermarchés et plusieurs commerces spécialisés,
- Banques, maison de santé, dentistes, pharmacie, vétérinaire.

Niveau d'équipements des communes

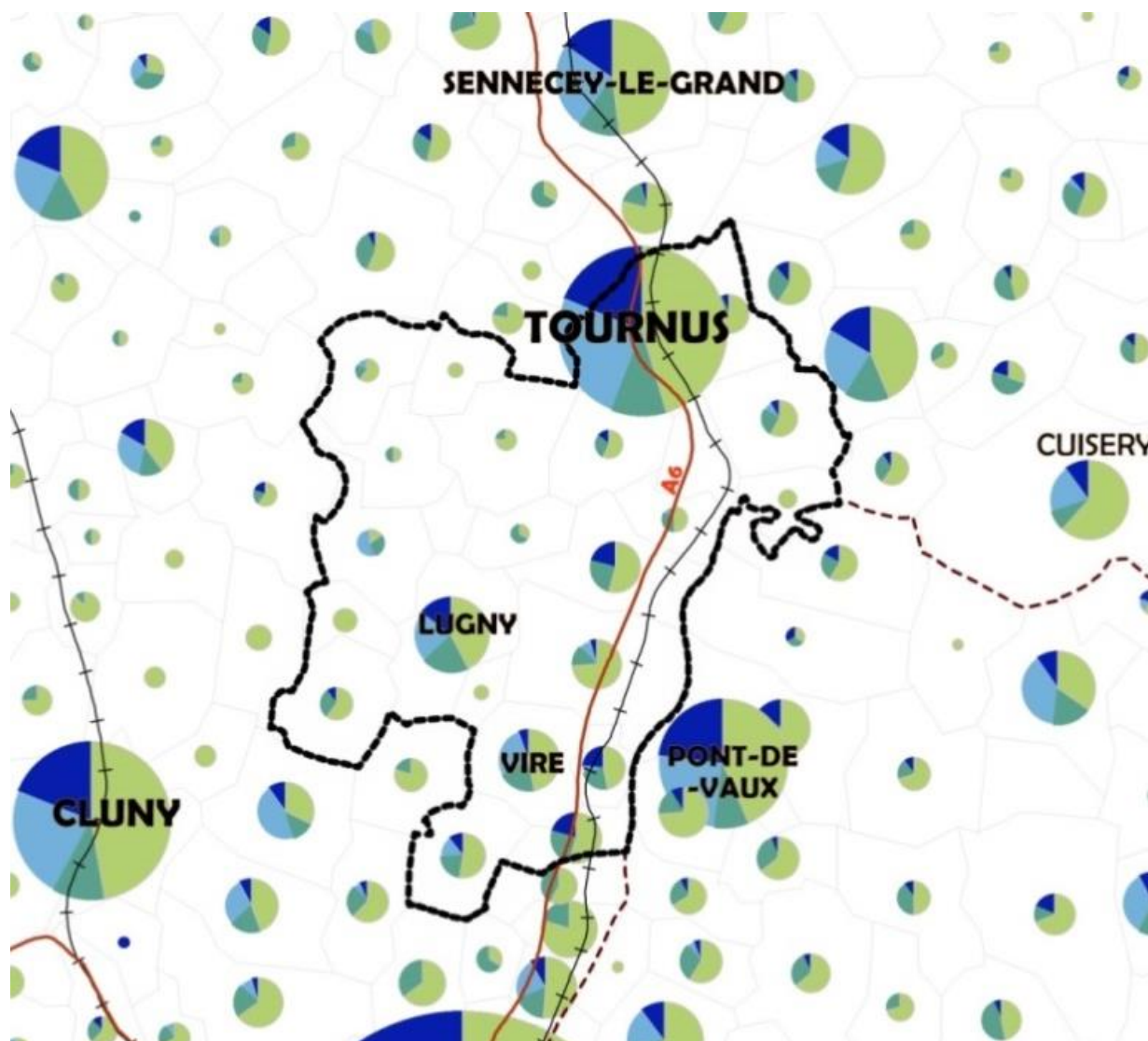
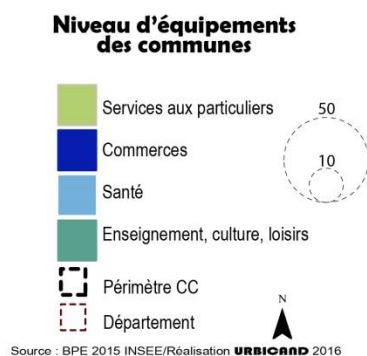


Source : BPE 2015 INSEE/Réalisation URBICAND 2016



Le territoire est également maillé de pôles de proximité, dans sa partie Sud :

- **Lugny**, bourg principal du Haut Mâconnais, offre un panel de services et d'équipements de proximité : agence postale, maison de santé, agence d'assurances, opticien, fleuriste, distributeur de billet, station-service et commerces d'usage quotidien (boulangerie, bar-tabac, pharmacie, etc.),
- **Viré** est un pôle secondaire qui est en train de se renforcer, avec l'aménagement d'un espace de commerces de proximité au centre-ville et l'arrivée prochaine d'un EHPAD, non loin d'un espace déjà dédié à différents équipements d'accueil (foyer rural, maison de jeune, école, stade foot...).
- Les habitants s'orientent également, en fonction de leur localisation géographique, vers des pôles de proximité à l'extérieur du territoire, en particulier Pont-de-Vaux et Cuisery, qui sont bien dotés en services et également en commerces.



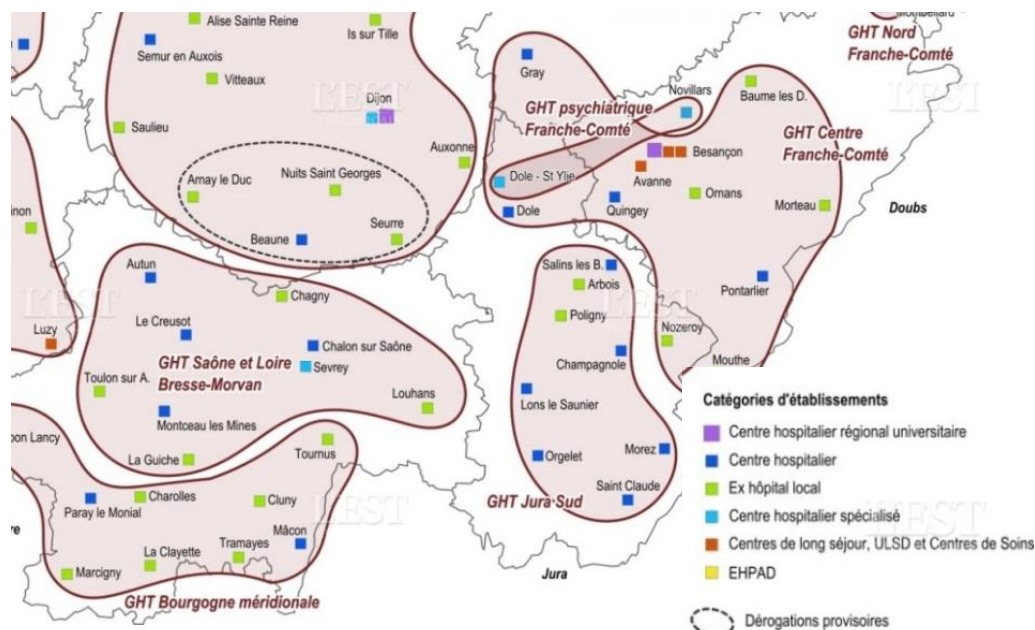
3.2 L'organisation de l'offre de services

3.2.1 Une offre de santé qui se développe, et qui devra continuer de se développer

Une organisation territoriale orientée vers Mâcon

Onze Groupements Hospitaliers de Territoires ou GHT (dans le cadre de la loi de modernisation du secteur de la santé) ont été délimités récemment en Bourgogne-Franche-Comté, afin d'organiser la prise en charge du patient à une échelle territoriale plus conséquente. Le territoire appartient au GHT « Bourgogne Méridionale », qui intègre le Sud de la Saône et Loire.

L'hôpital de Tournus, considéré comme un hôpital local, ne comprend pas de services des urgences, ni de maternité ni de service de chirurgie. Les habitants doivent donc s'orienter, pour les besoins spécifiques, vers les pôles de références, qui sont Mâcon et Paray-le-Monial pour le GHT « Bourgogne Méridionale ». Toutefois, une partie de la population du territoire se dirige vers le pôle de Chalon, qui propose une offre hospitalière complète. Mâcon reste le pôle principal utilisé pour le service des urgences et la maternité.



Une offre de santé de proximité qui se renforce

La structuration de l'offre de santé de proximité est relativement récente : l'ouverture des maisons de santé de Tournus et Viré date de 2012, celle de Lugny de 2015. L'organisation des professionnels comme des élus pour structurer l'offre de proximité rend compte d'un réel dynamisme local, de la part des praticiens comme des bénéficiaires.

Les trois maisons de santé réunissent un peu plus d'une quarantaine de praticiens dont 10 généralistes. La maison de santé communautaire du Tournugeois comprend un local conçu pour recevoir les petites urgences (palliant sommairement à l'absence d'hôpital).

- La maison de santé de Tournus réunit un peu plus de 20 praticiens des différentes disciplines médicales. Inaugurée en 2012, elle est le résultat d'une volonté commune entre praticiens et élus poursuivant plusieurs objectifs : enrayer la fuite des spécialistes vers les pôles de Mâcon et Chalon, moderniser l'offre par l'amélioration des conditions d'accueil et favoriser l'installation de nouveaux praticiens. Un studio est à disposition pour de jeunes praticiens ou d'éventuels remplaçants, les locaux sont communaux et conçus en BBC. Des professionnels de santé ont évoqué le développement d'un pôle de gynécologie-obstétrique nécessitant des agrandissements pour de nouvelles activités.
- Le cabinet médical de Lugny, récemment terminé, héberge d'ores et déjà un panel conséquent de 9 praticiens pluridisciplinaires (médecin généraliste, infirmier...) dans des locaux communaux.
- La maison de santé de Viré, ouverte depuis 2012, compte 9 praticiens dont 4 médecins généralistes (ostéopathe, orthophoniste, cabinet d'infirmier, pédicure/podologue, diététicien/nutritionniste).

La maison de santé du Tournugeois prévoit dans ses locaux une salle pour des permanences de médecins spécialisés (gastro-entérologues, dermatologue, gynécologie...), ces consultations reposant sur des diagnostics de médecins généralistes du territoire estimant la consultation d'un spécialiste comme prioritaire. Un pôle médical est en projet sur la ville de Tournus, pour venir conforter la maison médicale réalisée quelques années auparavant.

La présence et la répartition des pharmacies suivent de près la démographie médicale avec 4 pharmacies sur la ville de Tournus, 1 à Lugny et une à Fleurville.

Maison de santé de Viré :

Maison de santé de Tournugeois :

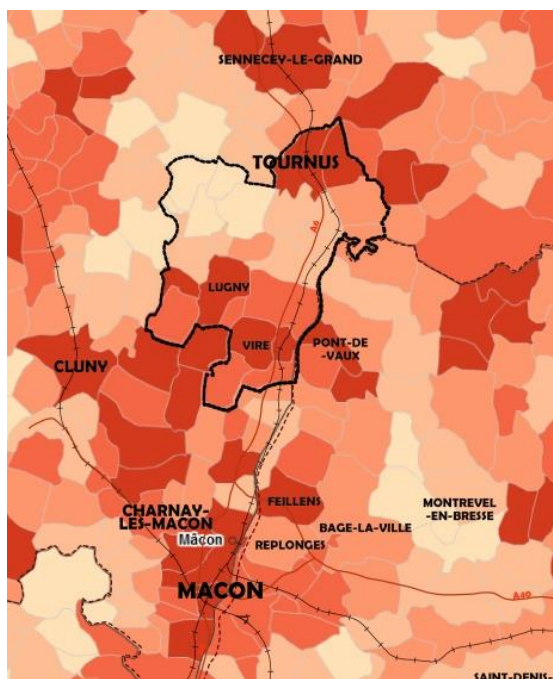
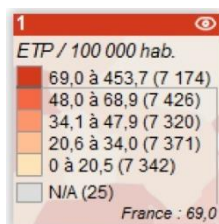


L'accessibilité de l'offre de santé

Avec une quarantaine de praticiens libéraux réunis dans les maisons de santé et les médecins généralistes exerçant en dehors de ces structures, le territoire montre une densité de praticiens satisfaisante, supérieure à la moyenne départementale (69 ETP pour 100 000 habitants).

Néanmoins, le nord-ouest du territoire (la Chapelle-sous-Brancion, Ozenay, Martailly-les-Brancion) montre une accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes moins développée. La distance qui les sépare du premier médecin généraliste est plus importante que dans les autres communes.

Accessibilité potentielle localisée



3.2.2 L'offre de services pour personne âgées

L'offre existante

La demande des seniors pour des logements en rez de chaussée, non loin des commerces et services est importante, et particulièrement ressentie à Tournus et dans les bourgs ruraux accueillant plus de services. Les projections démographiques, qui prévoient une poursuite du vieillissement, laissent présager une hausse de la demande dans les prochaines années.

En termes d'offre d'accueil médicalisée, le territoire compte pour l'instant 1 EHPAD, dans les locaux de l'hôpital de Belnay (Saint-Philibert) à Tournus, de **180 places pour personnes dépendantes**. Une résidence pour personnes âgées autonomes compte également **70 logements à minima adaptés** (ascenseur, visite médicale...). Pour une population de plus de 15 000 habitants, le manque de lits pour personne dépendantes est déjà avéré.

Des services d'aides à la personne sont également implantés à Tournus, la Chapelle-sous-Brancion et Lugny (ménage et soins à domicile). Cette offre permet de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.

Les projets

Plusieurs projets en cours, qui vont permettre de renforcer l'offre d'accueil des personnes âgées, méritent d'être soulignés :

- Plusieurs projets à destination de l'accueil de personnes âgées sont en cours sur la commune de **Tournus** : l'agrandissement de l'EHPAD complété par la réalisation d'une maison senior comprenant des logements non médicalisés (67 logements dont 12 adaptés). Le développement de la maison de santé prévu dans le centre-ville de Tournus va dans le sens du rapprochement des services à la population.
- La commune de **Viré** accueillera à l'horizon 2019 un EHPAD d'une taille conséquente (90 lits). Celui-ci viendra s'implanter au sein d'un espace déjà dédié aux équipements publics (proche de l'école et du foyer rural).

- La commune de **Lacrost**, en partenariat avec la SEMCODA, ajuste un projet de logements adaptés pour personnes âgées (rez de chaussée, système de gardiennage), localisés sur la zone nouvellement urbanisée (lotissement sud-est).
- La commune de **Lugny** porte également un projet de Petites Unités de Vie (PUV), qui doit venir améliorer l'offre d'accueil dans le bourg.

3.2.3 Les services scolaires

Le territoire propose une offre scolaire qui répond aux besoins des habitants pour le cycle primaire et le cycle secondaire :

- Le territoire compte **3 collèges** situés à Tournus et à Lugny, vers lesquels sont orientés la majorité des adolescents de ce cycle. Le territoire compte également **2 lycées** tous deux situés à Tournus. Les élèves du secondaire vont en priorité sur le lycée de Tournus néanmoins une partie s'orientent sur le lycée de Mâcon (par le jeu des options).
- Les effectifs du secondaire ont gagné une centaine d'élève entre 2005 et 2015. Cependant une grande partie des communes au sud du territoire vont prioritairement au Lycée de Mâcon, dont les effectifs sont à contrario en baisse (6326 élèves en 2005 ; 6224 élèves en 2015).

Collège	Etablissement	2005	2015
Lugny	VICTOR HUGO	449	520
Lugny	LA SOURCE	102	123
Tournus	EN BAGATELLE	424	433
Lycée	Etablissement	2005	2015
Tournus	GABRIEL VOISIN	514	602

- Les effectifs de classe maternelle et de classe élémentaire ont perdu une centaine d'élèves entre 2005 et 2015. Les pertes et les gains d'élèves par commune oscillent rapidement d'une année sur l'autre (en corrélation avec les dynamiques démographiques). Les petites communes connaissent des difficultés pour stabiliser les effectifs, du fait de l'accueil de populations au coup par coup.

Pour l'enseignement supérieur, les villes de Dijon et Lyon accueillent une partie importante des jeunes étudiants, sur les filières universitaires classiques. Néanmoins l'offre universitaire et/ou professionnalisante de Chalon-sur-Saône et du Creusot offre une alternative intéressante en fonction des orientations.

Le lycée d'horticulture et des paysages et le lycée Gabriel Voisin, proposent 3 sections d'études supérieures (BTS/Licence pro).

- Un BTS Aménagement Paysager et une licence professionnelle en apprentissage (en collaboration avec l'IUT de Dijon) pour le lycée d'horticulture et des paysages.
- Un BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques au lycée Gabriel Voisin.

3.2.4 L'offre petite enfance

On retrouve sur le territoire une offre dédiée pour la petite enfance :

- Une micro crèche à Cruzille (8 places) de compétence intercommunal
- Un centre multi accueil à Viré en cours de travaux (modernisation et agrandissement) de compétence intercommunal avec 17 places.
- Une MAM (Maison d'Assistance Maternelle) à Lacrost de 12 places
- Une maison de l'enfance à Tournus (25 places)
- Une MAM à Uchizy (12 places)
- Une MAM à Saint-Gengoux-de-Scissé (dans des locaux communaux)

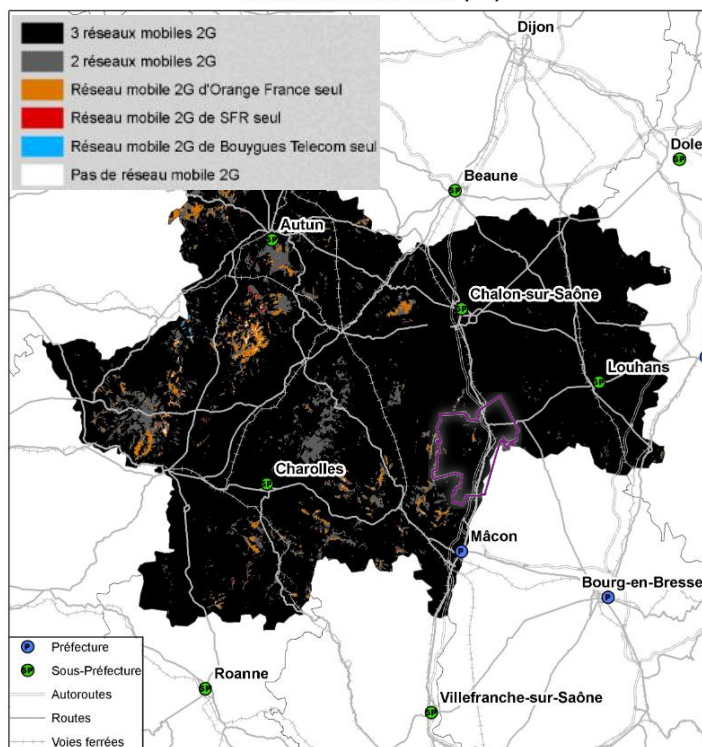
Les maisons d'assistantes maternelles se développent maintenant plus fortement que les crèches intercommunales. Avec un peu moins de 90 places (effectifs petite enfance), le territoire montre une carence certaine en capacités d'accueil. En 2013, les enfants de moins de 4 ans sont au nombre de 850.

3.3 L'aménagement numérique

3.3.1 La couverture numérique du territoire

La couverture 2G sur le territoire, qui permet d'assurer les appels téléphoniques, est quasiment complète sur les trois réseaux mobiles principaux (carte ci-contre à gauche).

Couverture 2G du département de la Saône-et-Loire (71)

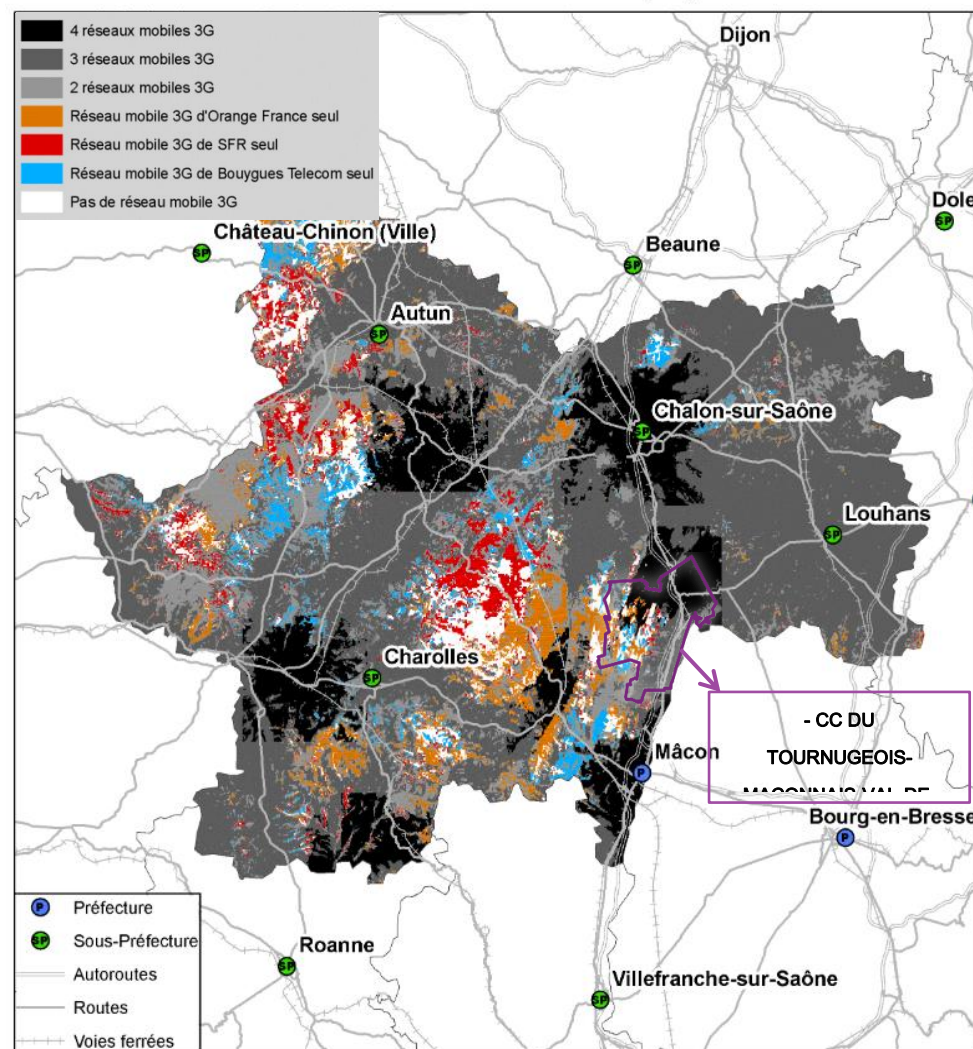


Sur quelques points ponctuels, seul le réseau d'orange France est disponible.

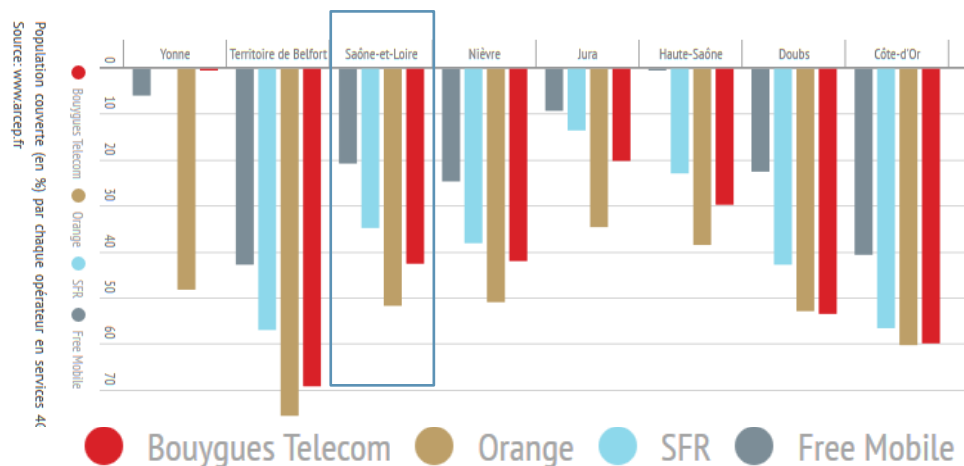
En revanche la couverture 3G (carte ci-contre à droite), qui permet l'accès à Internet, est beaucoup plus contrastée selon les secteurs. Le bassin de Tournus / Lacrost / Prény compte 4 opérateurs mobiles assurant la couverture 3G. L'axe du Val-de-Saône est lui aussi bien doté avec une moyenne de trois opérateurs présents.

Les monts du mâconnais (ouest du territoire), sont quant à eux moins bien couverts, présentant même quelques zones blanches. Les trois grands opérateurs couvrent certaines zones avec une légère dominance du réseau orange. La couverture 3G suit de près la géographie du territoire et les reliefs, comme le montre la carte ci-contre.

Couverture 3G du département de la Saône-et-Loire (71)



La couverture 4G sur le territoire avance à petits pas. Seules les grandes villes de Saône-et-Loire (Chalon-sur-Saône et Mâcon) et leurs alentours (10km) sont aujourd'hui couverte par différents opérateurs, Orange en tête suivie de Bouygues télécom et SFR qui a récemment couvert les zones de Chalon-sur-Saône et Mâcon.



3.3.2 La stratégie départementale de déploiement du Très haut Débit

Le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN 71), réalisé en 2012, planifie et organise l'aménagement numérique du département de Saône-et-Loire. Les objectifs de déploiement du très haut débit via la pose de fibre optique sur le département sont prévus selon 3 niveaux de cibles :

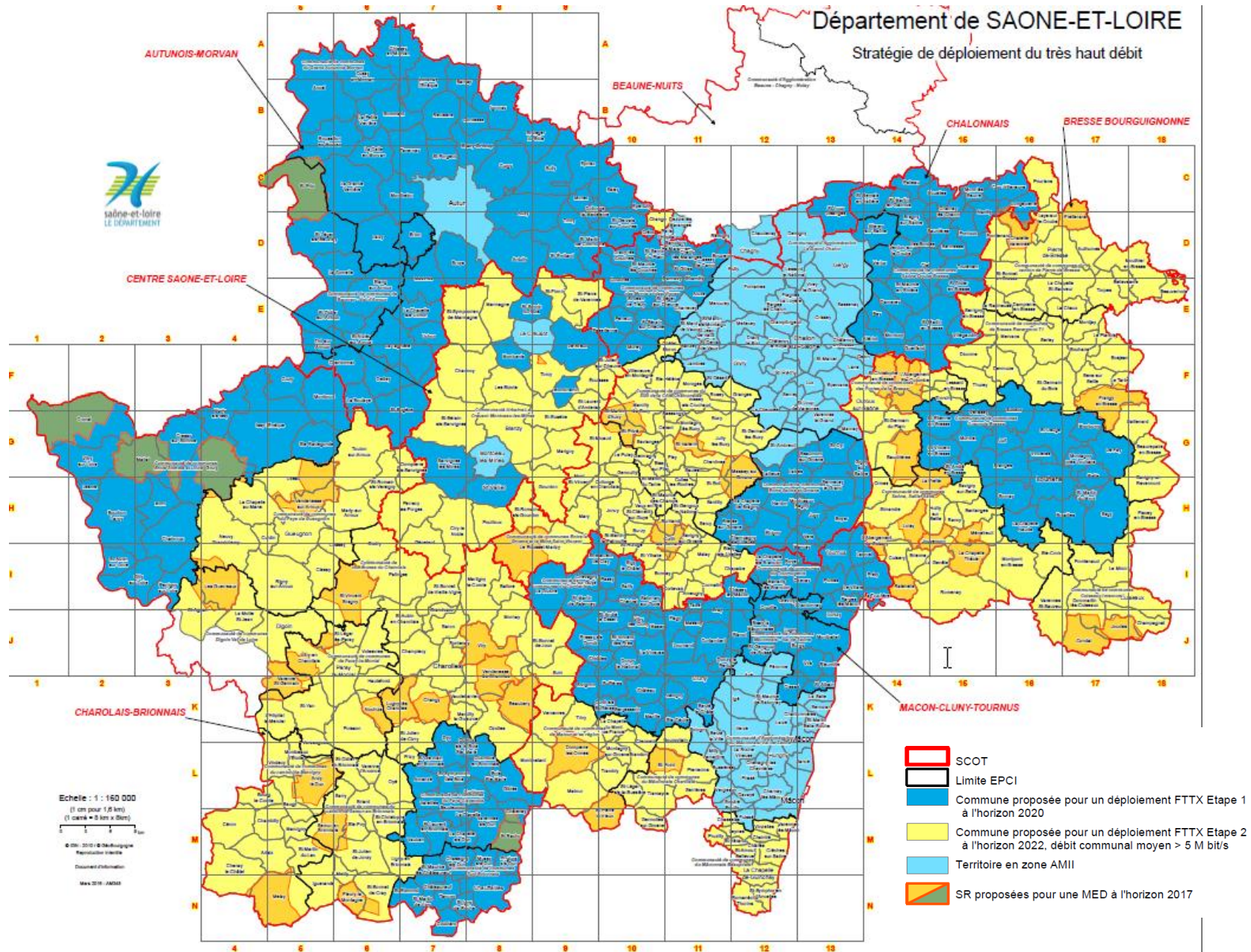
- Les sites stratégiques situés dans les chefs-lieux de canton et les communes sièges d'EPCI : établissements de santé, sites d'enseignement, espaces culturels et touristiques, etc.
- Les sites prioritaires non intégrés dans la liste précédente qui rassemblent les différents équipements situés en dehors des chefs-lieux de canton et des communes sièges d'EPCI jugés d'intérêt public ou économique : autres mairies ou équipements publics, sites d'enseignements, espaces culturels et touristiques, ZAE.
- Les foyers des particuliers

La montée en débit doit s'échelonner sur plusieurs années à l'échelle départementale. La desserte des sites stratégiques et de 25% des foyers est prévu pour **2017**, puis les sites prioritaires et 70% des foyers de 2017 à **2020** et la desserte à l'ensemble du territoire départemental en **2025**.

Plusieurs sites stratégiques listés dans le SDTAN se trouvent sur le territoire, pour l'installation de la fibre optique:

- la zone d'activité de Lacrost ;
- les sites d'enseignements : le collège Victor Hugo de Lugny, le collège en Bagatelle de Tournus ;
- les établissements de santé : le siège départemental des ADMR, l'EHPAD de la Résidence de l'Arc et la maison de retraite des 7 fontaines à Tournus
- les bibliothèques municipales de Tournus et Lugny
- les espaces culturels et touristiques :
 - Clessé : église romane
 - Cruzille : Musée de l'outillage et artisanal et rural et Bourguignon
 - Martailly-les-Brancion : Château de Brancion et l'église romane « Saint pierre » de Brancion
 - Ozenay : Eglise romane
 - Tournus : Abbaye Saint-Philibert, église Sainte-Madelaine, Hôtel-Dieu et musée de Greuze, le musée Bourguignon ; le musée du vélo, le siège de l'UDOTSI

La carte stratégique ci-après reprend les étapes d'installation de la fibre optique pour les foyers. Le territoire doit bénéficier des premières phases d'équipement (en bleu), avec une desserte prévue en 2020.



3.4 Les infrastructures de transport

3.4.1 Un territoire bien irrigué au niveau régional et départemental

Le département de Saône-et-Loire tient une place stratégique au niveau régional. Aux franges sud de la Bourgogne, jouxtant la plaine de Bresse et approchant l'aire métropolitaine Lyonnaise, il est doté d'infrastructures structurantes à l'échelle nationale (autoroute A6, axe PLM, RCEA, RN6...).

Le territoire d'étude tient une position intéressante au sein du département. Il est traversé par l'axe ferré « Paris-Lyon-Marseille » (PLM), l'autoroute A6 (Lyon-Paris), l'ancienne Route nationale 6 et le fleuve de la Saône. Le territoire compte trois ouvrages de franchissement de la Saône (ponts), un échangeur autoroutier, deux gares SNCF, deux ports de plaisance sur Tournus et la Truchère et quelques pontons le long de la Saône (Le Villars, Pretty).

Le réseau routier du territoire est constitué de plusieurs niveaux d'infrastructures à différencier :

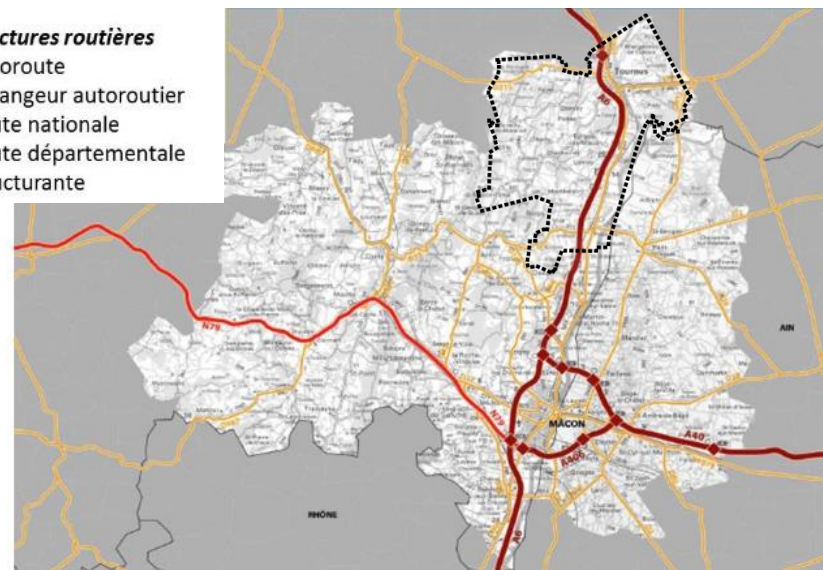
- L'autoroute A6 traverse du nord au sud la région, reliant Lyon, Mâcon, Chalon-sur-Saône à Paris. L'A31, plus au nord au niveau de la ville de Beaune permet de rejoindre Dijon puis l'axe Dole, Besançon, Montbéliard redistribuant lui-même les flux routiers vers la Suisse et l'Allemagne. Le territoire compte un échangeur au niveau de la ville de Tournus, qui permet d'accès au réseau autoroutier de manière relativement rapide pour la majorité des populations.
- La départementale D906 constitue un axe structurant du territoire. Ancienne Route Nationale 6, reliant Paris à l'Italie, son tracé borde le fleuve de la Saône. Avec des chaussées dédoublées, permettant les dépassements, cette infrastructure supporte des trafics importants d'échelle locale comme régionale et nationale.
- Le territoire est maillé par un réseau de routes secondaires, desservant toutes les communes du territoire, avec des niveaux de calibrage variables.



Légende

Infrastructures routières

- Autoroute
- ◆ Echangeur autoroutier
- Route nationale
- Route départementale structurante



Infrastructures routières en Pays Sud Bourgogne

Source : Schéma de mobilité du Pays Sud Bourgogne,

3.4.2 Des trafics importants concentrés dans le val de Saône

Sur le territoire, environ 50% des actifs travaillent hors de leur commune de résidence. Un petit peu plus de 3000 habitants sortent chaque jour pour travailler à l'extérieur du territoire quand 2500 y rentrent. Les migrations domicile travail représentent à elles seules, un volume de déplacements très important. Une grande partie des déplacements se font en direction de Mâcon, ce qui occasionne des trafics fortement concentrés aux heures de pointe. Ces trafics viennent s'additionner aux trafics de « transit », plus répartis sur la journée et surtout concentrés sur la RD906 en complément de l'autoroute.

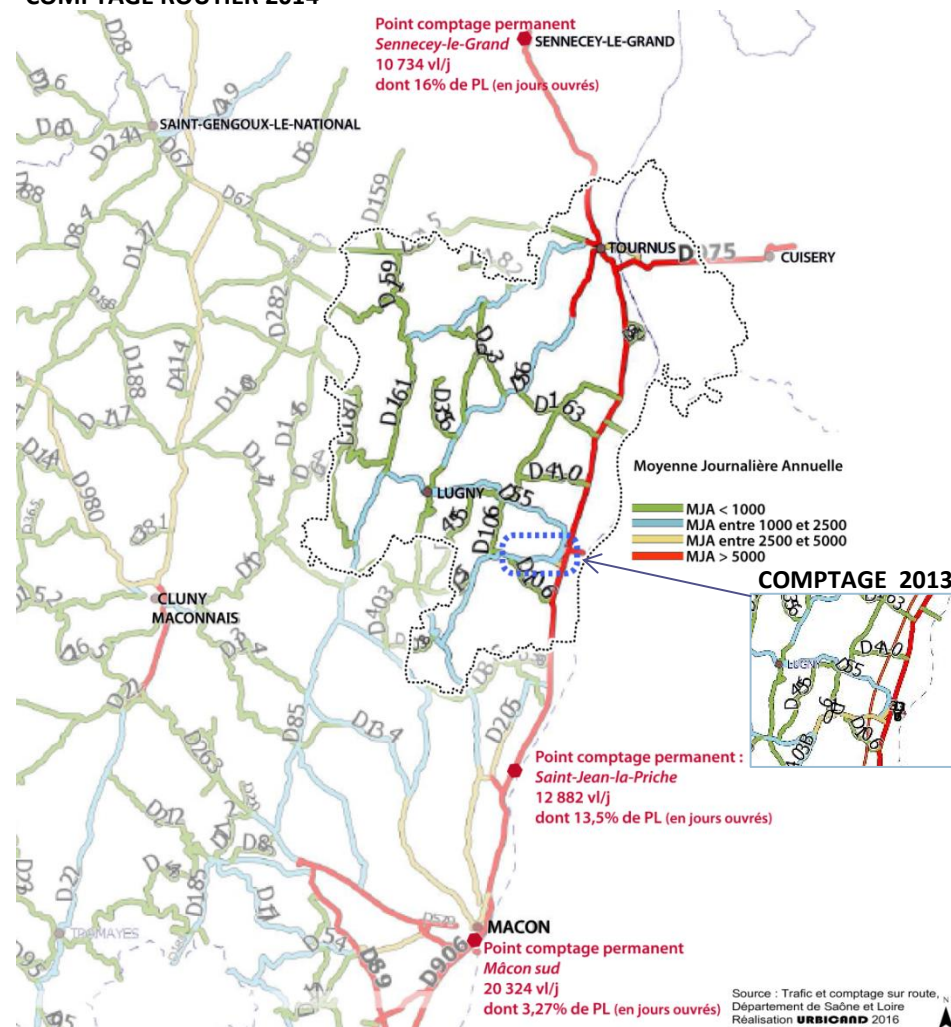
L'axe structurant de la RD 906 accueille plus de 10 000 véhicules/jour entre Sennecey-le-Grand et Mâcon. Les trafics sont globalement stables : les comptages routiers enregistrent une légère baisse (- 0,96%) de trafic pour le point de comptage permanent de Sennecey-le-Grand, tandis que celui de Saint-Jean-la-Priche augmente de 0,14%. La commune de Lacrost, sur la rive gauche, est également traversée par un axe routier fortement fréquenté, **la RD 975, qui accueille plus de 5000 véhicules / jour**.

Si la concentration et la diversité des infrastructures est un véritable atout pour le territoire, elles génèrent néanmoins des nuisances diverses. Les communes de Tournus, Saint-Oyen, Fleurville et Saint-Albain traversées par la RD906 sont particulièrement concernées par les contraintes liées aux trafics denses (nuisances sonores, promiscuité des piétons et automobiliste, problèmes de vitesse....). Le franchissement des infrastructures peut également représenter une problématique notable (autoroute, fleuve, réseau ferré, nationale 6...) et les ouvrages de franchissement (ponts, tunnels...) sont parfois sous dimensionnés ou mal placés, ce qui crée des points de congestion (particulièrement dans la ville de Tournus).

Le réseau secondaire maille toutes les communes avec des trafics modérés : **une majorité des routes secondaires accueillent moins de 1000 vl/j**, et quelques axes plus empruntés ne dépassant pas les 2500 vl/j, comme : la RD 55 (Lugny - Fleurville) ; la RD 56 (Lugny – Chardonnay - Tournus) ; la RD 14 (Tournus - Ozenay - Martailly-les-Brancion).

On notera peu d'évolution entre 2013 et 2014 sur les comptages, seule une portion de route située sur la commune de Fleurville enregistre une baisse de flux imputable à un nouvel aménagement.

COMPTAGE ROUTIER 2014

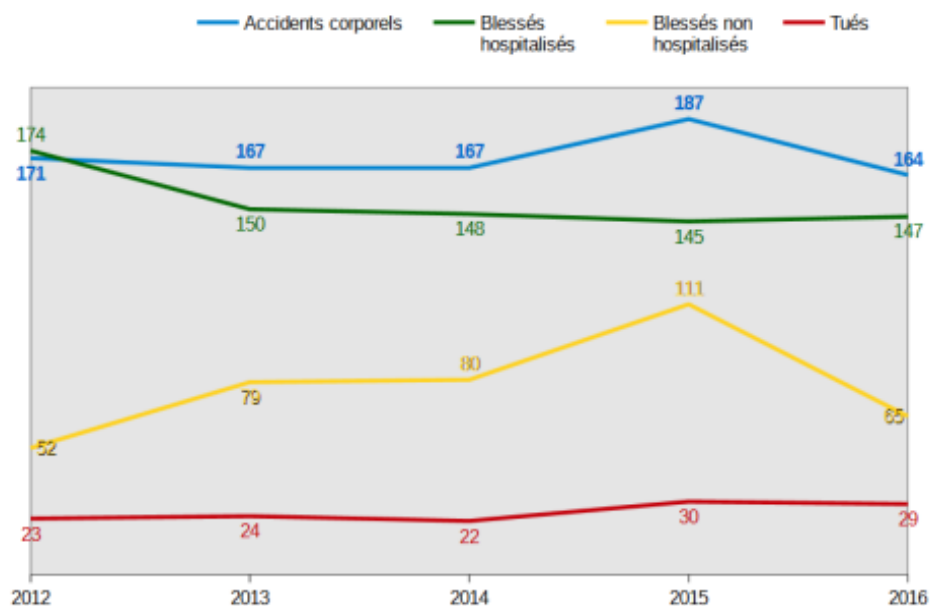


3.4.3 Des enjeux d'accidentologie, notamment sur la RD906 et la RD 975

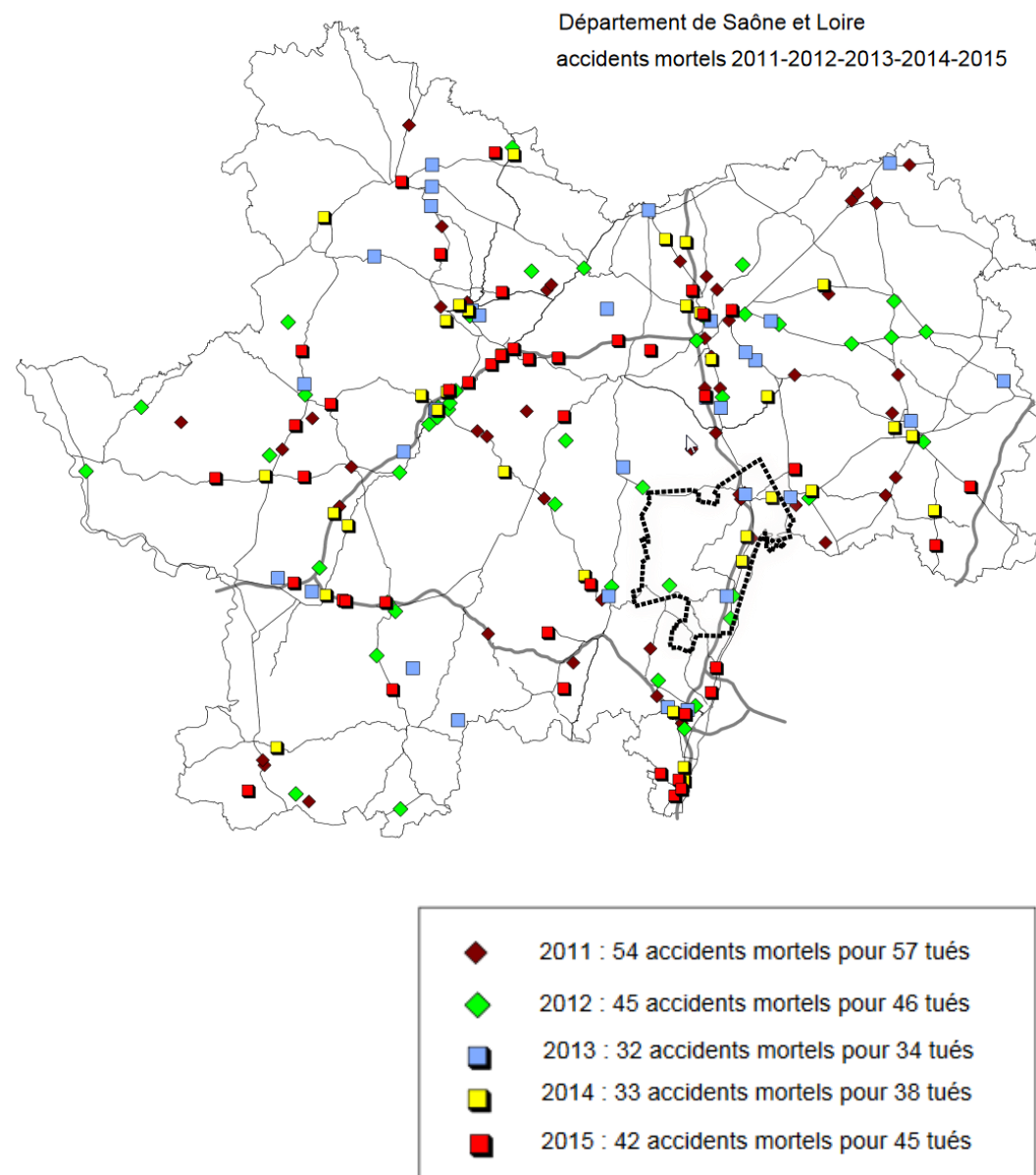
Le nombre d'accident sur le territoire n'est pas négligeable. La majorité d'entre eux se situent sur les routes à grandes circulation, soit la D906 l'axe structurant principal et la D975 traversant la commune de Lacrost pour rejoindre la bresse bourguignonne.

Sur 5 ans, les services du département de Saône-et-Loire ont recensé 11 accidents mortels sur le territoire. Les dernières tendances sur le département de Saône-et-Loire montrent une certaine diminution, mais l'aménagement des deux axes routiers reste un enjeu important à traiter dans le cadre du PLU intercommunal.

Evolution de l'accidentologie sur les 8 premiers mois de l'année



Source : Préfecture de Saône-et-Loire



3.4.4 Des projets d'aménagement à prendre en compte

Les aménagements récents ou en cours

- **Aménagement du rond-point de Fleurville**

L'aménagement d'un giratoire en 2015 a permis une sécurisation certaine du carrefour sur la RD 906 et une baisse du trafic dans le village.

Les entrées sur les routes à grandes circulations sont généralement des points accidentogènes, comme c'était le cas pour la commune de Fleurville. Sur les deux carrefours existants, seul celui placé au nord de la commune était aménagé et sécurisé, ce qui occasionnait un rabattement important des usagers vers celui-ci traversant le village pour s'insérer sur la D906.



- **L'aménagement du quartier de la gare à Tournus**

La réalisation d'un giratoire au-devant de la gare et le réaménagement du parking améliore la fonctionnalité de cet espace. Ces aménagements ont permis de soigner l'entrée de ville nord et s'inscrivent dans le projet de sécurisation de la traversée de Tournus (ralentissement aux entrées de ville).



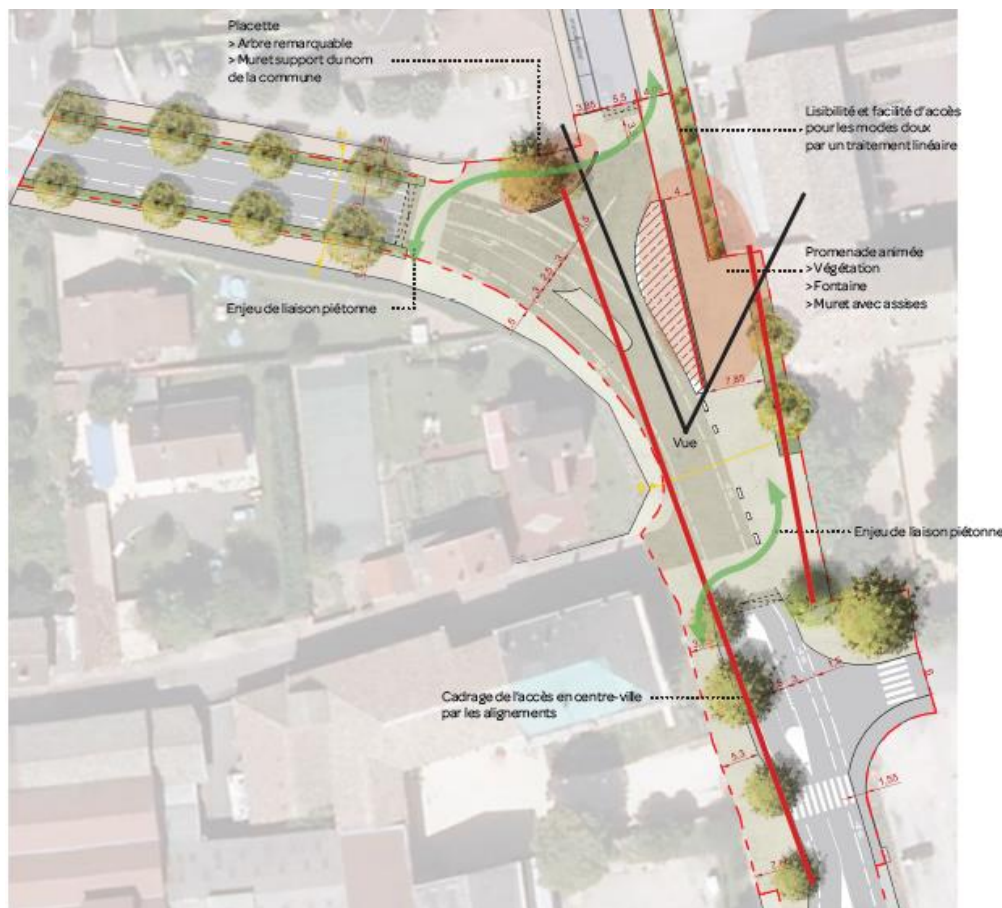
- **La requalification de l'entrée de ville sud de Tournus et l'aménagement du site du Pas fleury**

La ville de Tournus mène une étude d'aménagement sur l'entrée de ville sud (avenue Maréchal Leclerc/ avenue du 23 janvier), carrefour faisant le lien entre le centre ancien, les quais de Saône et la RD 906 (avenue Maréchal Leclerc). L'objectif est d'améliorer les aménagements pour mieux faire coexister les différents usagers (piétons, vélo, automobiliste...).

Le projet s'intègre dans une réflexion d'ensemble sur le fonctionnement urbain de la ville. La réhabilitation commencée de la zone du Pas Fleury en pôle d'équipement, la revitalisation du centre-ville, le réaménagement des quais sont autant de projets issus d'une réflexion urbaine cherchant une certaine cohérence d'ensemble et plaçant le cheminement doux au cœur des aménagements.

A plus long terme et pour rendre complet le travail sur les entrées de ville, une amélioration de la RD 906 sur sa partie nord (entre l'échangeur et la gare) est envisagée.

L'esquisse du projet (ci-dessous) présente les aménagements prévus en vue d'améliorer les liaisons piétonnes entre le centre ancien et le pôle d'équipement de la zone du Pas-Fleury.



Les projets à plus long terme évoqués

• L'aménagement de la traversée du hameau de St-Oyen

Le hameau de St-Oyen est traversé par la RD 906 et connaît des problèmes importants de sécurité. La réduction des vitesses (passer de 70 à 50) et l'aménagement d'espaces publics font partis des améliorations prévues.

• Le projet de redimensionnement du pont de Fleurville

Le pont franchissant la Saône au niveau de Fleurville et de Pont-de-Vaux connaît depuis plusieurs années une remise en question de sa capacité, notamment pour supporter les poids lourds.

Du fait des problèmes occasionnés par les limitations de tonnage (entreprises obligées de faire un détour de 30 à 40 km pour le franchissement de la Saône), plusieurs sondages ont été effectués et le tonnage autorisé des poids lourds a été élevé à 26 tonnes. La limitation du tonnage contraint encore le transport de marchandise ou de matière première et impacte l'économie des territoires, d'un côté comme de l'autre de la Saône.

La construction d'un autre pont en amont du pont actuel a été envisagée (la réhabilitation de l'existant coûtant tout aussi cher que la réalisation d'un nouveau pont). Une demande d'inscription de ce projet au plan-Etat-Rhône-Alpes a été formulée et le projet est en cours d'approfondissement.



Pont de Fleurville/Pont-de-Vaux

3.5 Les transports en commun et les mobilités douces

3.5.1 Une offre stratégique en transports en commun

Le réseau ferroviaire et la desserte TER

Le territoire est traversé par 2 lignes TER : **Lyon/Dijon/Paris** et **Dijon/Chalon-sur-Saône/Mâcon** (ligne locale). **Deux gares sont présentes et facilitent l'accès aux agglomérations proches :**

- la gare de Tournus, qui est accessible pour la majorité des communes du territoire en moins de 20 minutes. En 2007, un cadencement supérieur y a été mis en place, avec la volonté de faciliter les échanges entre pôles d'emplois et d'encourager l'utilisation des transports en commun (Métropole Lyonnaise, Mâcon ou encore Chalon-sur-Saône). Des trains à destination de Dijon, Mâcon et Lyon Part-Dieu sont en gare de Tournus toutes les heures en heure de pointe, matin et soir (25 départs vers Mâcon et Lyon par jour, 17 départs depuis Lyon-Part-Dieu vers Tournus, 25 départs de Mâcon vers Tournus). Ce cadencement représente un atout majeur pour le territoire.
- la gare de Fleurville/Pont-de-Vaux située plus au sud, qui ne dispose pas de guichet, permet aux communes du sud du territoire de rejoindre le réseau ferré quand Tournus se trouve trop éloigné. C'est une gare qui est majoritairement utilisée pour l'accès au pôle d'emploi de Mâcon (6 trains par jour au départ pour Mâcon, et pas de lignes directes pour la métropole Lyonnaise mais des correspondances depuis Mâcon centre).

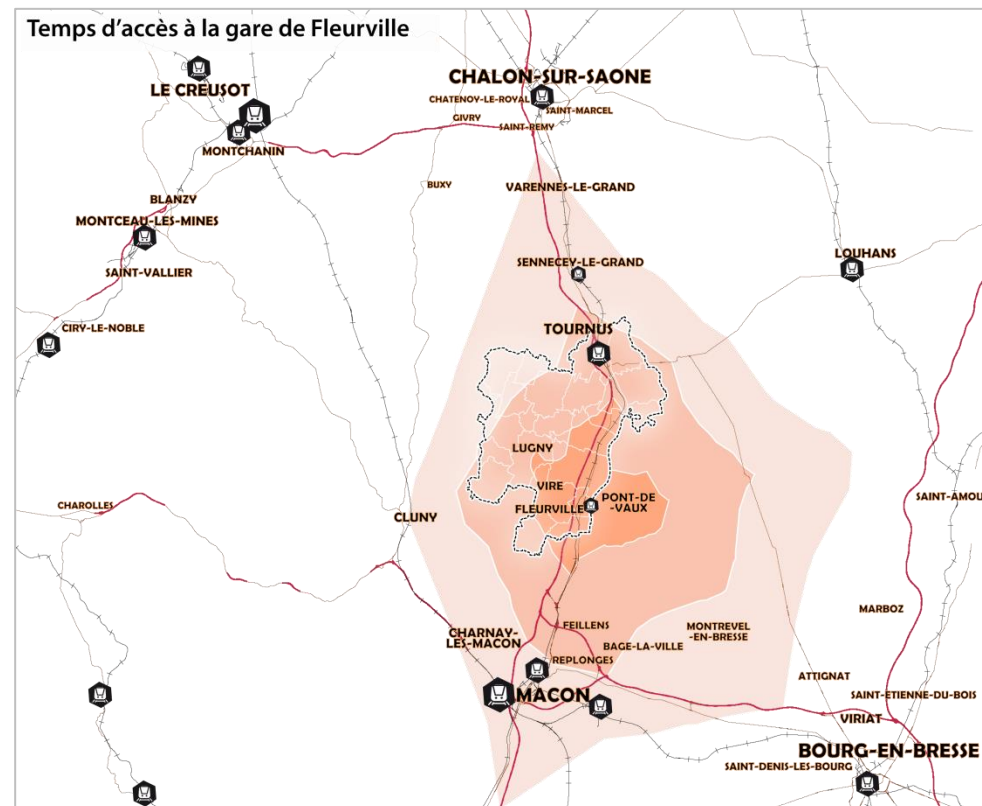
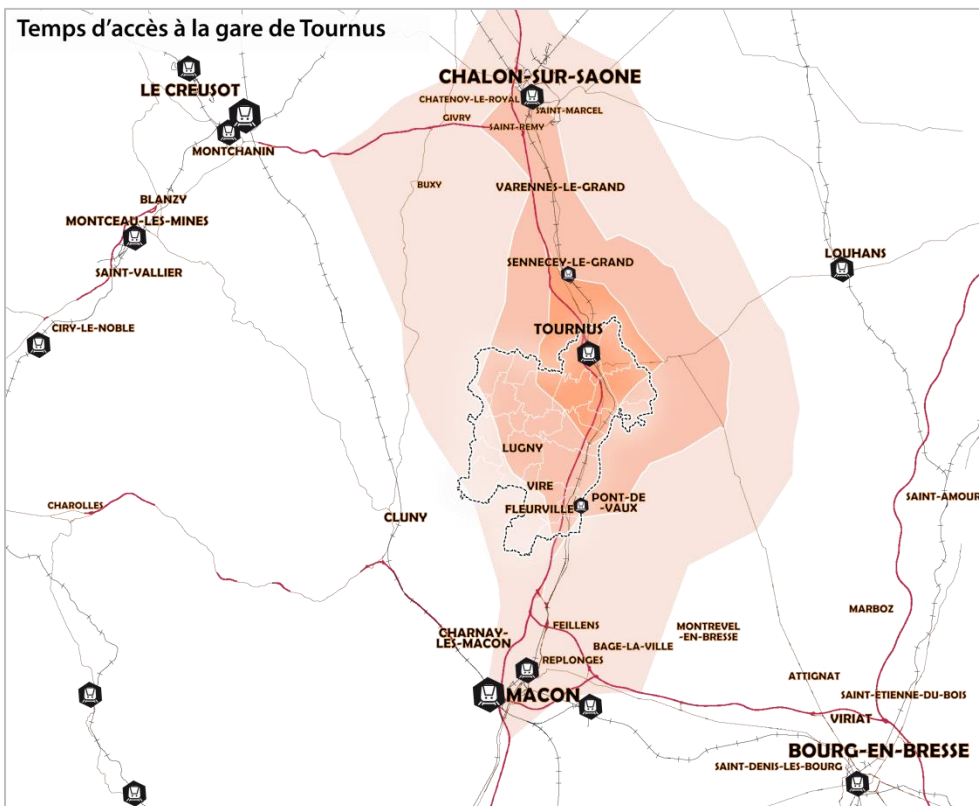
L'aire couverte par les deux gares permet à tout habitant d'accéder au réseau TER en moins de 20 minutes.

La gare de Tournus n'accueille pas de TGV. L'accessibilité aux grandes lignes nationales peut se faire par les **gares TGV environnantes** : les gares du Creusot-Montceau (1h30 pour Paris), Mâcon-Loché (1h40 pour Paris), Mâcon Ville et Chalon-sur-Saône.

Les réseaux de bus existant ne proposent pas de navettes pour l'accès aux gares TGV de Mâcon Loché et du Creusot, qui ne sont pas accessibles via le réseau TER (contrairement à Mâcon Ville et Chalon sur Saône).



Carte du réseau TER Bourgogne - Source mobigo-bourgogne.com



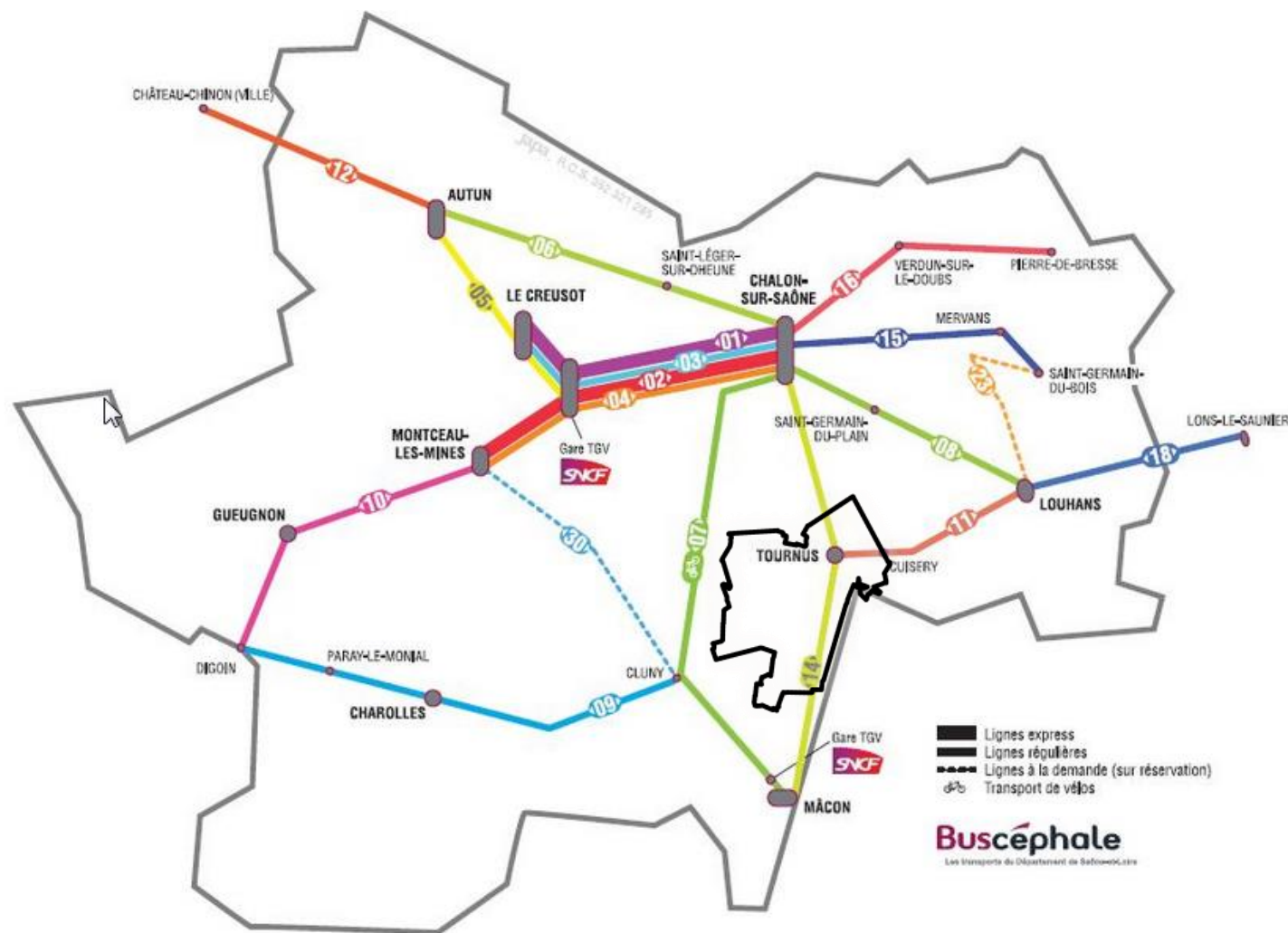
Temps d'accès en voiture aux gares

- Zone 10 min
- Zone 20 min
- Zone 30 min
- Gare TGV
- Gare SNCF TER
- Halte ferroviaire
- Voie ferrée
- Réseau autoroutier
- Réseau routier principal

La desserte en transport en commun routiers

La desserte de transport en commun est organisée par le conseil général de Saône-et-Loire (Réseau Buscéphale). Deux lignes sont présentes sur le territoire :

- La ligne 14 emprunte l'axe Nord-Sud où sont concentrées les infrastructures routières et ferroviaire. Reliant Chalon-sur-Saône et Mâcon, elle dessert 7 communes du territoire, toutes situées dans la vallée de la Saône. Le réseau Buscéphale présente des avantages tarifaires (billet 2€, tout public, toute distance) mais un très faible cadencement (2 horaires par jours à 9h et 15h environ). Les communes de Tournus, Le Villars, Farges-lès-Mâcon, Montbellet, Fleurville et Saint-Albain sont desservies.
- La ligne 11 venant de Louhans passe sur la commune de Lacrost, au nord-est et relie le territoire à la Bresse Bourguignonne. Celle-ci propose davantage d'horaires que la ligne 14 (4 horaires par jour en semaine).



3.5.2 Les mobilités douces

Le développement des déplacements piétons permet d'améliorer le cadre de vie des habitants. Des cheminements piétons ou cyclistes sont parfois l'occasion de recréer du lien ou des connexions entre les quartiers d'un village, et de faciliter l'accès aux équipements. Il ne s'agit pas toujours d'inventer de nouveaux parcours de déplacement mais d'observer les pratiques déjà en cours pour venir sécuriser certains itinéraires ou les rendre plus praticables.

Des aménagements doux assez peu développés

La ville de Tournus porte plusieurs projets d'amélioration des cheminements doux. Le centre ancien de Tournus présente une morphologie adaptée (densité du centre-ville, stationnement complexe) et les déplacements doux peuvent encore y être améliorés (aménagement des quais, liaison entre le centre-ancien et les quartiers plus récents, liaison entre les quartiers d'habitat et les équipements et commerces...).

Les aménagements dédiés pour les déplacements doux restent peu nombreux dans les villages. On retrouve principalement ces aménagements au niveau des traversées d'infrastructures (RD906 et RD975 en premier lieu), car l'aménagement de connexions douces permet en général de limiter les vitesses et de pacifier les traversées. Des itinéraires doux ont ainsi été développés à Fleurville et Saint Albain.

La traversée de la Saône par les déplacements doux peut également constituer un enjeu, notamment entre Tournus et Lacroix. Les habitants sont amenés à traverser la Saône en vélo, et les connexions actuelles entre les deux communes restent peu sécurisées (aménagements très routiers). Des commodités ou des cheminements doux mériteraient d'être réalisés entre ces communes voisines, au niveau de la RD37 et de la RD975, afin de faciliter les échanges quotidiens.

RD975 entre Tournus et Lacroix



Une densité plus importante d'aménagements doux à vocation touristique

Le territoire est traversé par la voie bleue qui longe la Saône, déjà aménagée en site propre au Sud de Tournus. Cet itinéraire vise à remonter la Saône jusqu'en Haute-Saône et ce depuis Mâcon, où des travaux d'aménagements viennent tout juste d'être inaugurés.



Un large réseau départemental de sentiers de découverte, dénommé « balades vertes », sillonne les communes à l'ouest du territoire. Dans le cadre de son PDIPPR, le département soutient et labellise plusieurs itinéraires piétons, de formes classiques (sentiers de découverte entre 4 et 25 kilomètres) et des parcours thématiques (plus courts et jalonnés de panneaux d'information). Le territoire compte 2 sentiers thématiques (sentier du site médiéval de Brancion et sentier du vignoble entre Uchizy et Frages les Mâcon), et plus d'une trentaine de parcours balisés.

L'usage de ces itinéraires touristiques pour les déplacements des habitants reste peu développé mais peut-être imaginé dans certains cas.

3.6 Synthèse des services et de la mobilité

*Le territoire est plutôt bien doté en services, ce qui constitue un avantage conséquent : les pôles supérieurs de Chalon et de Mâcon sont proches, les pôles intermédiaires de Tournus et de Pont-de-Vaux offrent des services intermédiaires de qualité, Lugny et Viré proposent une offre de proximité dans le Mâconnais, le niveau de desserte numérique est plutôt bon par rapport à la moyenne départementale. Cette situation positive constitue un atout, mais elle ne doit pas masquer **quelques enjeux de renforcement de l'offre locale, sur les services de petite enfance et sur les services pour personnes âgées**, qui vont être importants à l'avenir et qui sont plus limités aujourd'hui par rapport à la demande.*

Les conditions de mobilité sont très satisfaisantes dans l'ensemble, grâce à la présence de l'axe TER (et des gares de Tournus et de Fleurville), à la proximité des échangeurs autoroutiers de l'A6, et au bon niveau de calibrage des voiries départementales. Seules quelques communes des monts du Mâconnais sont un petit peu plus éloignées des infrastructures, notamment dans le secteur de Brancion.

*La gestion de la présence des infrastructures représente toutefois un enjeu important. En effet, si ces dernières constituent un atout, elles impactent également les communes qu'elles traversent. **La politique d'aménagement et de développement peut faciliter l'intégration des infrastructures**, via la localisation pertinente des zones de développement, l'aménagement des entrées et des traversées de villages (RD906 en premier lieu), l'aménagement des franchissements et des connexions entre les deux rives de la Saône. **L'aménagement des deux pôles gare du territoire constitue également un enjeu majeur**, pour profiter pleinement de la présence de l'infrastructure ferrée.*

*Enfin, il convient de souligner que **des améliorations peuvent être apportées aux réseaux de mobilités douces** (piétons, vélos), à des fins touristiques mais également, dans chaque commune, pour les habitants. Des efforts ont d'ores et déjà été engagés dans la ville de Tournus, et dans les villages proches de la voie bleue, pour développer et sécuriser les cheminements doux, mais la marge de progrès reste importante.*

4 LES DYNAMIQUES ECONOMIQUES

4.1 Les dynamiques de l'emploi et de l'activité

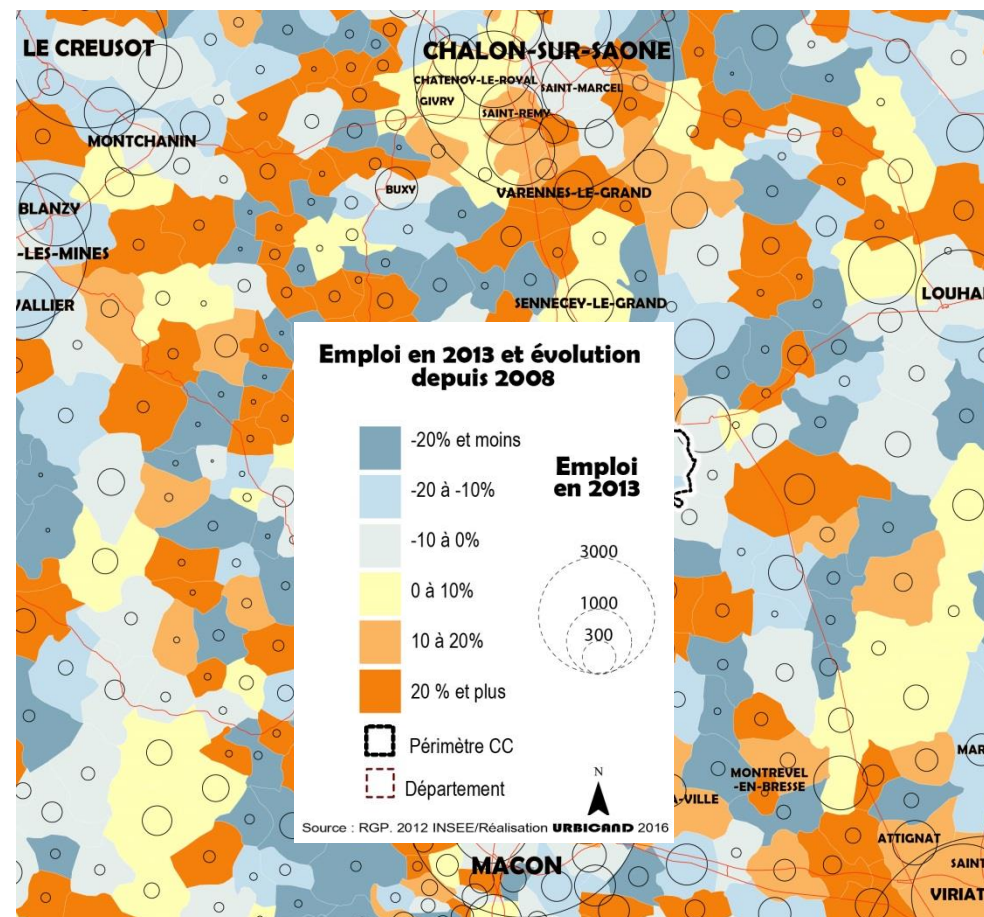
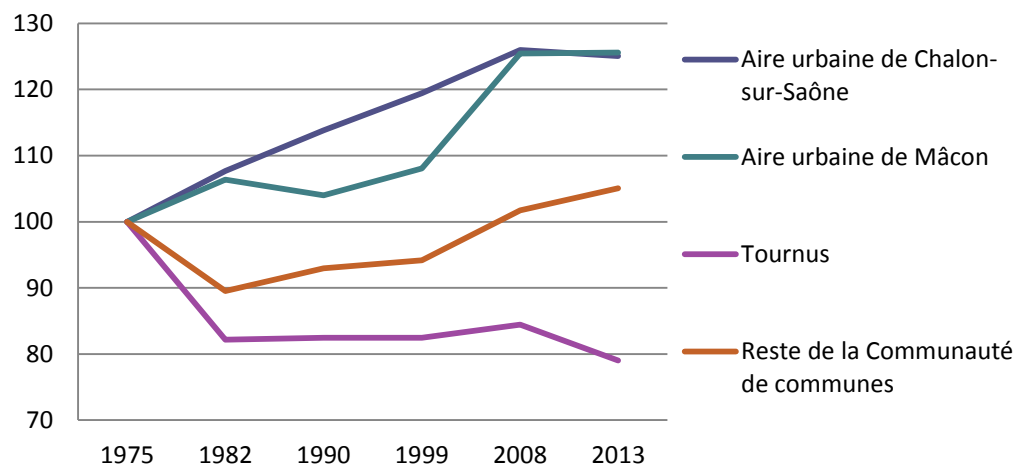
4.1.1 Une tendance à la baisse de l'emploi sur place, avec une dichotomie Nord-Sud importante

Le territoire accueille environ **5900 emplois sur place**, relativement concentrés dans les polarités :

- **Tournus, ville principale, accueille 3400 emplois soit 56% de l'offre du territoire.**
- Lugny et Viré, bourgs secondaires du Mâconnais, accueillent respectivement 413 et 364 emplois, ce qui représente en tout 13% de l'emploi total
- Les autres villages accueillent un emploi diffus à hauteur de 30% de l'emploi total.

Entre 2008 et 2013, le territoire a perdu 150 emplois (-2,5%), alors qu'il avait gagné, entre 1999 et 2008, 270 emplois (+5%). Cette baisse d'activité est comparable à la moyenne départementale qui montre un recul de 2% de l'emploi entre 2008 et 2013.

Evolution du nombre d'emploi au lieu de travail



Le territoire perd globalement de l'emploi entre 2008 et 2013, cependant les dynamiques propres aux différents secteurs se révèlent contrastées :

- **La ville de Tournus perd de l'emploi depuis 2008**, bien qu'ayant connu une hausse d'une centaine d'emplois entre 1999 et 2008. Cette perte s'explique en partie par le déménagement de deux entreprises industrielles conséquentes : une sur la zone intercommunale de Lacrost (REXAM devenue ALBEA, 150 emplois environ), et Wagner&Co Solar France partie vers Simandre. Le pôle d'emplois de Tournus s'avère

fragile et continue de perdre de l'emploi (perte progressive et parfois très marquée depuis les années 70). De tradition industrielle, la ville de Tournus souffre de la diminution de l'emploi industriel (phénomène national). La progression des domaines tertiaires n'est pas assez conséquente pour inverser les tendances.

- Les communes de Viré, Clessé et Fleurville, situées au sud du territoire et à proximité de Mâcon ont gagné 60 emplois. Viré poursuit sa dynamique d'emploi depuis 1999, quand Fleurville et Clessé ont retrouvé de la croissance par rapport aux débuts des années 2000. **Ce sont finalement les communes de taille intermédiaires (Viré, Clessé) tournées vers Mâcon et les communes proches de Tournus qui portent la croissance de l'emploi**, principalement en lien avec le développement des services dits présentsiels (projet d'installation d'un EHPAD à Viré, création de commerces et services en lien avec la résidentialisation).
- **Les communes rurales abritent, pour certaines, quelques PME dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat**, à ancrage local (entreprises familiales), qui se portent plutôt bien en comparaison avec l'industrie lourde. Ces entreprises peuvent représenter des volumes d'emplois conséquents (Fabricant parquet Protat à St-Gengoux-de-Scissé 42 emplois, Joussaud Mécanique, 80 emplois à Viré, cave coopérative de Lugny 80 emplois).
- Le cœur du territoire comprenant le bourg centre de Lugny enregistre des évolutions plus négatives, mais sont globalement dans une situation de stabilité. La perte d'emplois de Lugny reste très modeste, avec une perte d'une vingtaine d'emplois depuis 1999.

4.1.2 Un territoire de plus en plus résidentiel

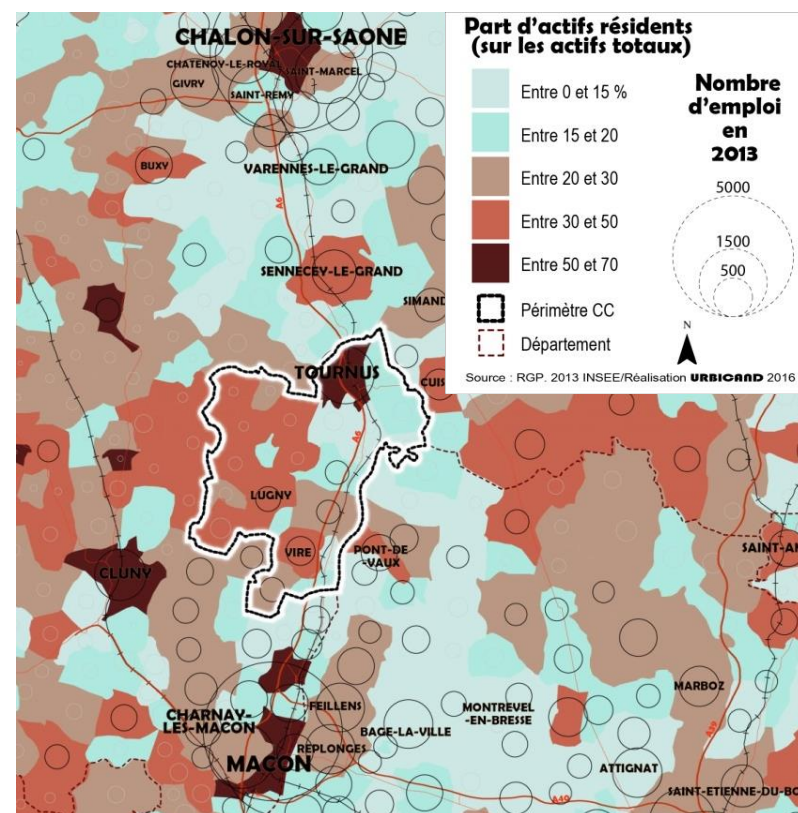
De plus en plus d'actifs résidents par rapport au nombre d'emplois sur place

Le territoire concentre un peu plus de 6600 personnes actives de plus de 15 ans pour un peu plus de 5900 emplois. **Le nombre d'actifs résidents est supérieur au nombre d'emplois sur place, et ce différentiel a augmenté entre 1999 et 2008** sous l'effet de l'accueil de nouveaux résidents travaillant à l'extérieur (à Mâcon en particulier).

Les pôles les plus pourvoyeurs d'emplois montrent un ratio emplois / actifs supérieur à 1 : Tournus, (1,60) et Lugny (1) et Lacrost (1), ce qui démontre leur rôle dans l'emploi local (ces communes ont plus d'emplois que d'actifs résidents).

Cruzille et Saint-Albain, avec un ratio supérieur à 1, montre elle aussi un certain dynamisme économique : l'IME pour Cruzille et l'aire d'autoroute pour Saint-Albain fournissent dans un cas comme dans l'autre de nombreux emplois pour des communes n'ayant pas beaucoup de population.

Le reste des communes présente une vocation résidentielle nettement plus marquée, avec des ratios emplois / actifs inférieurs à 1, et en-dessous de 0,5 pour la moitié des villages du territoire.



Un tropisme mâconnais au sud, des bassins d'emploi plus autonomes à l'ouest et au nord

Les migrations domicile travail sont nombreuses à l'échelle du territoire, liées à l'accès aux pôles d'emplois interne, mais également aux pôles d'emplois extérieurs :

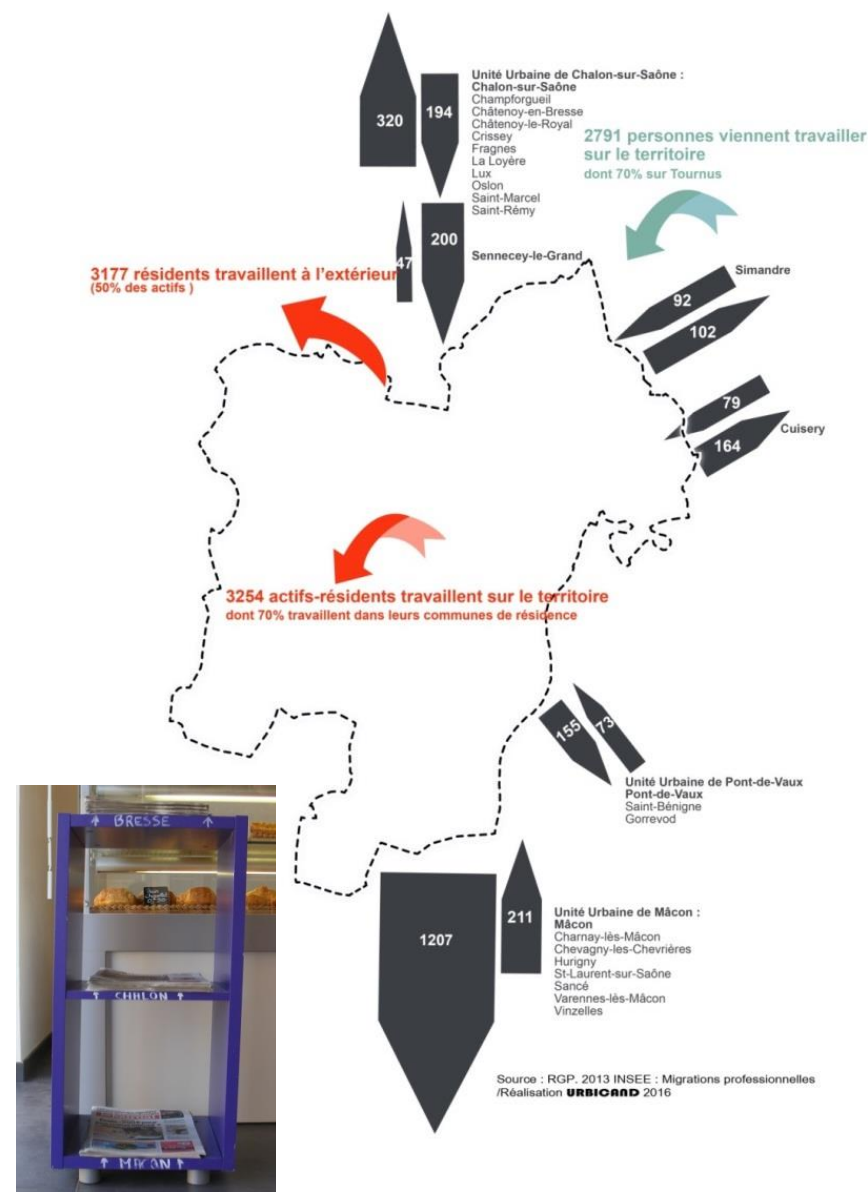
- En 2013, 50% de la population active des deux communautés de communes travaille sur place (dans sa commune de résidence ou dans l'une des 24 communes du territoire). Cela montre que **le territoire conserve une vocation d'emploi**, liée à la présence des entreprises productives et des services aux personnes. 45% des emplois de Tournus (soit 1520 emplois) sont occupés par des actifs résidents.
 - Les flux les plus importants d'actifs résidents sortants partent en direction de l'aire urbaine de Mâcon et plus modérément vers celle de Chalon-sur-Saône.** Le tropisme vers le pôle de Mâcon concerne principalement les communes du sud du territoire, 8 communes ayant plus de 40% de leurs actifs qui travaillent dans l'unité urbaine de Mâcon (Fleurville, St-Albain, Montbellet, Burgy, Viré, Clessé, St Gengoux de Scissé, Bissy la Mâconnaise). La vocation résidentielle de ces communes se renforce, mais elle reste tempérée par la présence d'emplois sur place liés en particulier à la viticulture et à la petite industrie.
- Parmi les flux sortants, on dénombre 1207 déplacements quotidiens vers Mâcon, et 320 vers Chalon qui représente le second pôle d'attraction. En termes d'orientation départementale, les actifs sortants se dirigent en grande majorité vers la Saône et Loire, mais également un petit peu vers l'Ain (615 actifs sortants pour 285 entrants).
- La communauté de communes attire un peu plus de 2790 actifs résidant à l'extérieur de la communauté de communes, dont 1910 captés par Tournus (soit 68% des actifs entrants).**

Les actifs extérieurs viennent pour 22% d'entre eux des unités de Mâcon (211), Sennecey-le-Grand (200) et Chalon-sur-Saône (195). Les échanges entre Sennecey-le-Grand, Pont-de-Vaux, Simandre, et Cuisery marquent l'existence d'une organisation territoriale d'échelle locale.

6432 déplacements domicile travail quotidiens ont été recensés par l'INSEE en 2013 :

- 3177 actifs sortent du territoire pour travailler.
- 2292 actifs travaillent sur leur commune de résidence.
- 962 actifs travaillent sur une autre commune de la communauté de commune.
- 2790 actifs extérieurs entrent sur de la communauté de communes pour travailler.

Les « actifs résidents » sont les personnes de plus de 15 ans considérées comme actives et habitants sur une commune du territoire de la communauté de communes



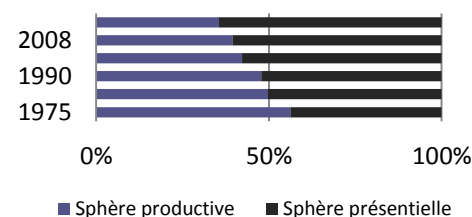
Commune	Emploi au lieu de travail 2013	Emploi au lieu de travail 1999	Variation de l'emploi entre 99-08	Variation de l'emploi entre 08-2013	Ratio emploi/actif 2013	Ratio emploi/actif 1999	Evolution du ratio emploi/actif 99-2013
BISSY-LA-MACONNAISE	41	63	-3,8	-1,6	0,36	0,83	-0,47
BURGY	12	24	0,2	-13,6	0,25	0,45	-0,20
CHARDONNAY	59	55	0,9	-0,1	0,63	0,80	-0,17
CLESSE	159	132	1,8	0,5	0,42	0,38	0,03
CRUZILLE	131	120	0,0	1,7	1,09	1,12	-0,03
FARGES-LES-MACON	23	21	-1,4	4,6	0,22	0,35	-0,13
FLEURVILLE	130	132	-1,6	2,5	0,62	0,63	-0,01
GREVILLY	6	6	-2,1	3,6	0,38	0,43	-0,05
LA CHAPELLE-SOUS-BRANCION	16	23	-4,6	1,3	0,32	0,44	-0,12
LA TRUCHERE	11	13	1,2	-4,6	0,15	0,15	0,00
LACROST	276	129	1,6	13,2	1,00	0,57	0,43
LE VILLARS	24	25	-1,5	1,7	0,25	0,27	-0,02
LUGNY	415	411	0,9	-1,4	1,01	1,22	-0,21
MARTAILLY-LES-BRANCION	42	35	1,5	0,7	0,70	0,65	0,06
MONTBELLET	128	109	1,8	0,0	0,35	0,38	-0,03
OZENAY	49	42	-1,6	6,1	0,47	0,56	-0,09
PLOTTES	41	—	—	-6,4	0,17	—	—
PRETY	91	62	2,1	4,0	0,38	0,28	0,10
ROYER	16	10	4,2	1,9	0,27	0,26	0,01
SAINT-ALBAIN	284	331	0,7	-4,1	1,07	1,64	-0,57
SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE	164	178	-0,4	-0,9	0,61	0,72	-0,11
TOURNUS	3331	3475	0,3	-1,3	1,57	1,48	0,09
UCHIZY	100	108	0,9	-3,2	0,27	0,39	-0,11
VIRE	346	269	1,4	2,6	0,64	0,61	0,03
CC du Tournugeois-Mâconnais-Val-de-Saône	5894	5773	0,5	-0,5	0,89	0,98	-0,08
Département de Saône-et-Loire	214516	206350	0,7	-0,4	0,98	0,99	-0,01
Bourgogne-Franche-Comté	1095564	1048154	0,8	-0,5	0,96	0,98	-0,02
France métropolitaine	25773895	22746200	1,3	0,1	0,99	0,99	0,00

4.1.3 Des secteurs d'activité qui évoluent

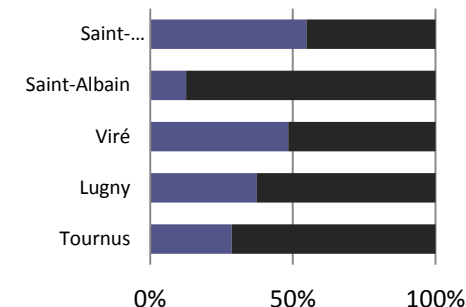
Le territoire accueille des emplois diversifiés, et est concerné par des tendances relativement communes au niveau régional et national :

- **L'activité agricole est très présente sur le territoire**, représentant 9% de l'emploi total (moyenne départementale : 5,5%). Cela s'explique par la présence des activités viticoles, qui sont relativement dynamiques et plus pourvoyeuses d'emplois que les autres activités agricoles. **L'emploi généré par la viticulture est bien supérieur à 10%**, de nombreuses activités de transformation étant classées dans l'industrie (caves coopératives notamment). La part de ces activités a toutefois tendance à diminuer (-2 points entre 1999 et 2013), du fait de la résidentialisation du sud du territoire qui génère des emplois de services aux personnes.
- **Le territoire accueille des activités industrielles**, à Tournus mais également des PME PMI en milieu rural (petite industrie ou transformation liée à la viticulture). L'industrie représente 16% de l'emploi sur place. Sa représentation est moins importante que sur les territoires voisins (moyenne départementale : 20%). **Le poids de l'industrie dans l'emploi a fortement diminué** au cours des dernières années du fait de la mécanisation des activités et des difficultés économiques pouvant générer des départs de certaines entreprises (-7 points entre 1999 et 2013, plus importante baisse).
- **L'emploi lié aux services a fortement augmenté, compensant en partie la baisse des emplois industriels**. La vocation résidentielle croissante du territoire explique cette tendance, et le territoire accueille aujourd'hui une part d'activités de services plus importante qu'à l'échelle départementale (69% contre 67% en moyenne en Saône et Loire). La part des services a augmenté de 8 points entre 1999 et 2013.
- **L'économie du BTP représente environ 7% de l'emploi** sur place, ce qui correspond à la moyenne départementale.

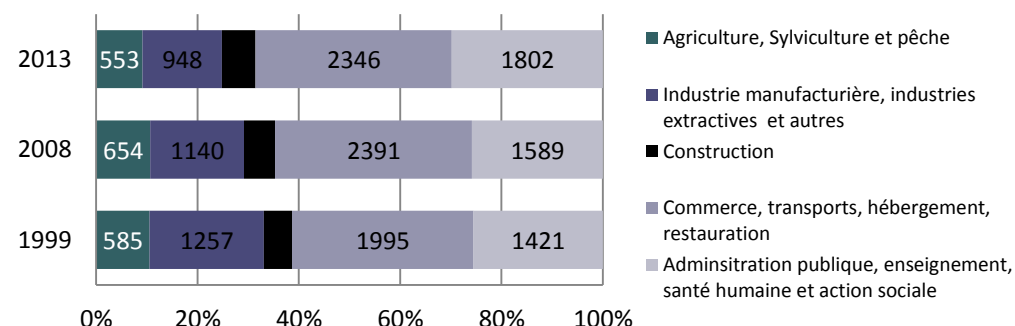
Evolution des équilibre entre sphère présentielle et sphère productive, en nombre d'emplois sur place



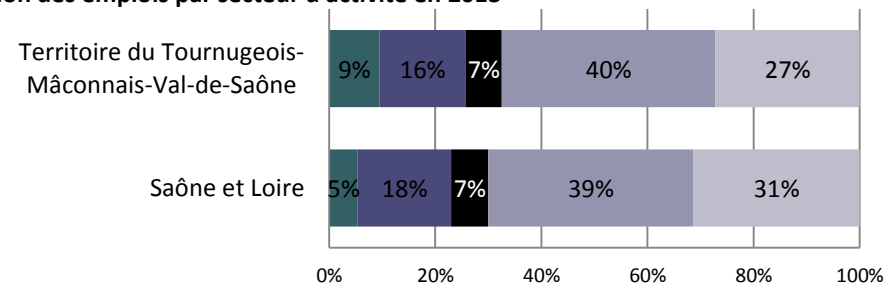
Zoom communal

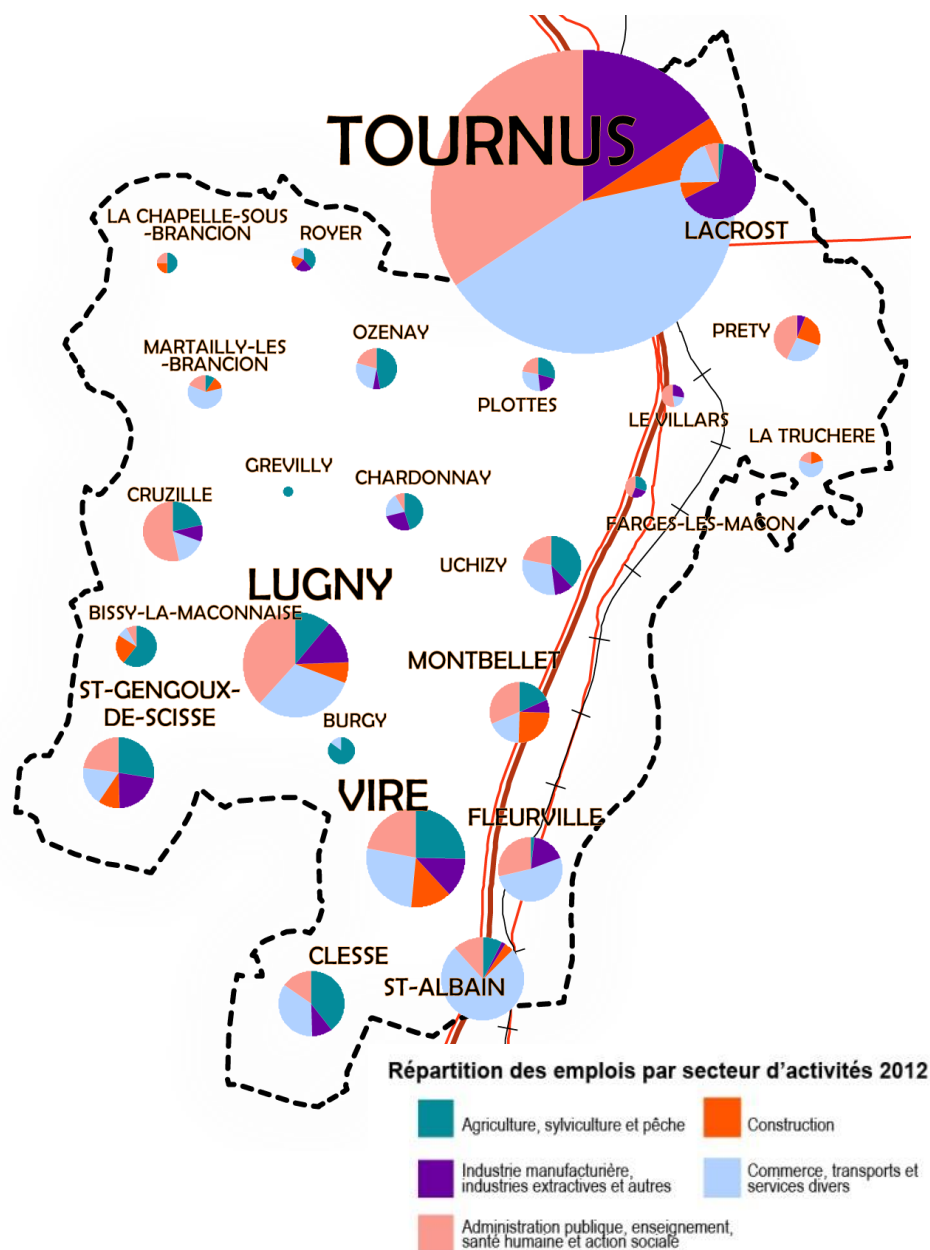


Evolution de la répartition des emplois par secteur d'activité



Répartition des emplois par secteur d'activité en 2013





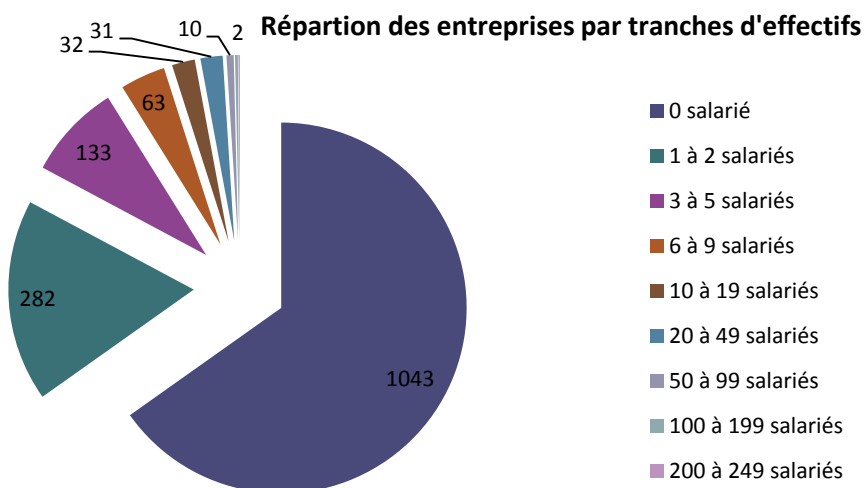
4.1.4 Des tissus d'entreprises diversifiés à considérer

Le territoire accueille des tissus d'entreprises diversifiés, dont les besoins en termes d'aménagement seront nécessairement différents :

- **Une grande majorité des entreprises du territoire sont des TPE** : on dénombre 1460 entreprises de moins de 6 salariés, ce qui représente 91% des entreprises locales. On retrouve ces TPE dans tous les domaines d'activité : agriculture & viticulture, BTP, artisanat, services aux personnes et aux entreprises.

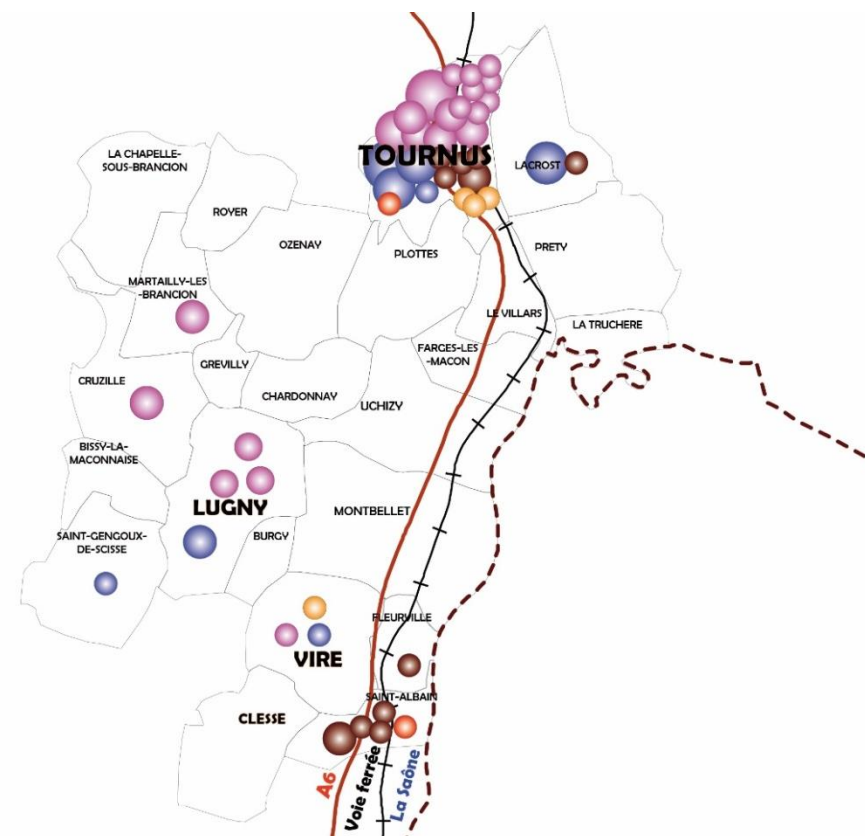
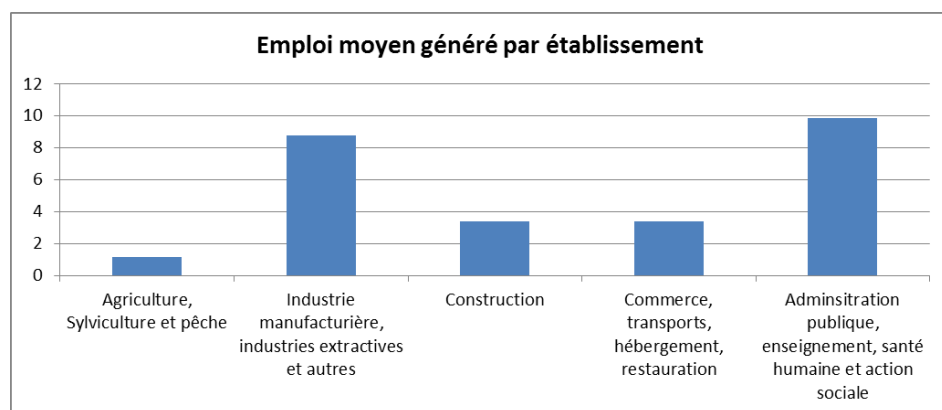
31% des entreprises toutes tailles confondues appartiennent au secteur agricole, ce qui démontre l'importance de la viticulture dans les tissus d'activité. Celles-ci sont apparaissent en proportion plus importante à Lugny, Viré-Clessé, St-Gengoux-de-Scissé et Cruzille. L'activité viticole génère de l'emploi à destination de personnes non qualifiées de manière saisonnière (vendanges, taille...) mais aussi de manière plus durable (ouvriers qualifiés, cavistes...). Il résulte sur place le développement de toutes les activités en lien avec la filière (vente/réparation de machines agricole, transport logistique, intrants viticole, caveaux de vente/dégustation...) comptabilisé dans d'autres secteurs d'activités (commerce, industrie...).

- **Les moyennes et grandes entreprises sont moins nombreuses, mais elles vont tendre à générer une part importante de l'emploi sur place.** On dénombre 47 entreprises de plus de 20 salariés (cf. carte ci-après), localisées en bonne partie à Tournus.



Les grandes entreprises sont principalement présentes dans deux secteurs d'activités : l'industrie et les services publics ou parapublics (administration, enseignement, santé et action sociale).

- **Sur 6 établissements de plus de 100 salariés, 4 d'entre eux sont attachés au secteur de l'industrie** (les deux restants appartenant à la filière administrative) et se situent principalement sur la commune de Tournus (l'entreprise Rexam s'est déplacée sur la zone intercommunale située sur la commune voisine de Lacrost, faute de place sur Tournus). Ces 4 grandes entreprises représentent 20% environ de l'emploi total sur la ville de Tournus et 70% de l'emploi total du territoire lié à l'industrie. Elles présentent l'avantage de fournir de nombreux emplois mais peuvent constituer un facteur de risque pour le territoire, en cas de restructuration (capitaux internationaux) ou de déménagement. Une entreprise de fabrication de fauteuils et autres objets à destination des publics vieillissant s'est récemment installée à Tournus, réinvestissant des locaux laissés vacants par l'entreprise REXAM.
- **L'administration publique génère également des volumes d'emplois très importants**, avec quelques « gros » employeurs comme les collèges (Tournus et Lugny), l'IME situé dans les murs du château de Cruzille, la ville de Tournus, l'hôpital local. La concentration administrative étant essentiellement sur Tournus.
- Enfin, **on notera la présence de quelques grandes entreprises commerciales** qui génèrent un emploi important. Deux établissements de grande distribution génèrent chacun plus de 50 emplois (ATAC à Tournus, Holding de restauration sur l'aire de Saint Albain).



Effectifs des établissements par tranche :



Activité exercée par l'établissement :



Le positionnement de Tournus entre les deux grands pôles représente un enjeu important, en recherchant une complémentarité de l'offre et une consolidation des dynamiques existantes :

- La proximité des deux grands pôles commerciaux de Mâcon et Chalon est une opportunité pour le territoire, la majorité des populations ayant accès aux commerces plus « occasionnels » (fréquence mensuelle ou annuelle) en moins de 30 minutes.
- Cette proximité peut également constituer un frein pour l'activité commerciale, car le développement de l'offre occasionnelle sur le territoire reste difficile : le très haut niveau de l'offre à Chalon et dans une moindre mesure à Mâcon rendrait cette offre peu concurrentielle.

4.2.2 Une offre commerciale importante à Tournus, à conforter

Tournus possède l'intégralité des grandes et moyennes surfaces du territoire, à l'exception d'une moyenne surface dédiée à l'agriculture/Jardinage (Gamm vert) à Lugny.

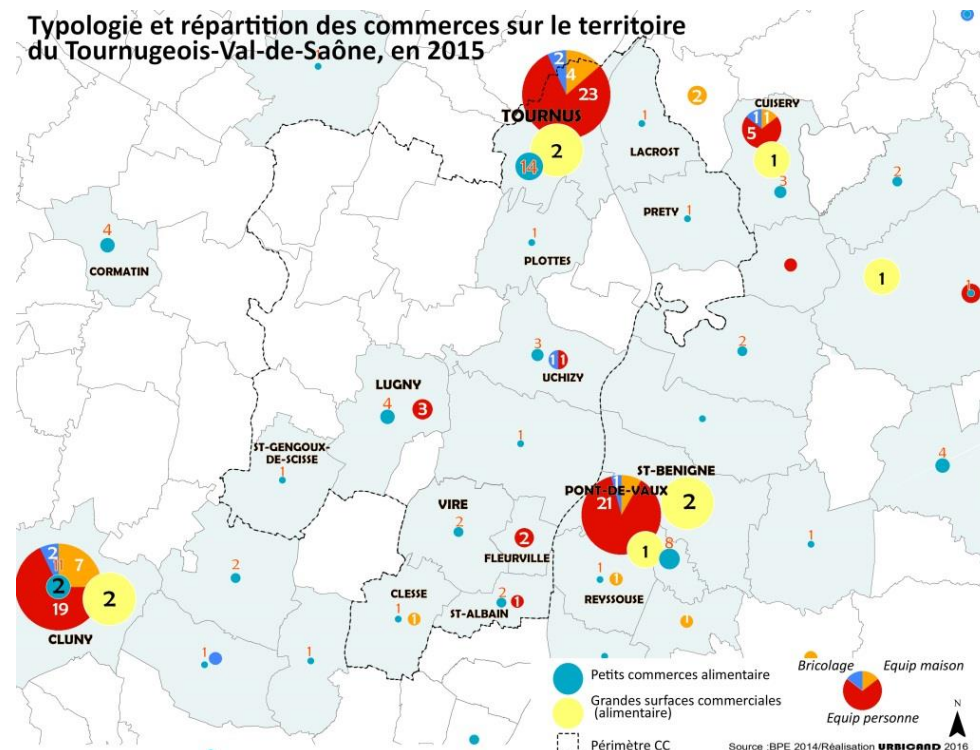
Tournus présente une offre commerciale alimentaire et généraliste conséquente, qui a connu un développement important de 2004 à 2008, avec l'installation de plusieurs enseignes nationales (Mig Mat, Bricomarché, La Halle, Chaussée). Les GMS sont principalement dans les secteurs de l'alimentaire et du bricolage, ce qui est cohérent par rapport à la fonction de pôle commercial intermédiaire de la ville (fréquence hebdomadaire).

La zone de chalandise du pôle de Tournus, si l'on s'en tient à son envergure locale (offre alimentaire et généraliste), est concurrencée en partie par les pôles à proximité de Sennecey-le-Grand et Cuisery, et par le pôle de Pont de Vaux, qui présentent une offre généraliste relativement développée en GMS.

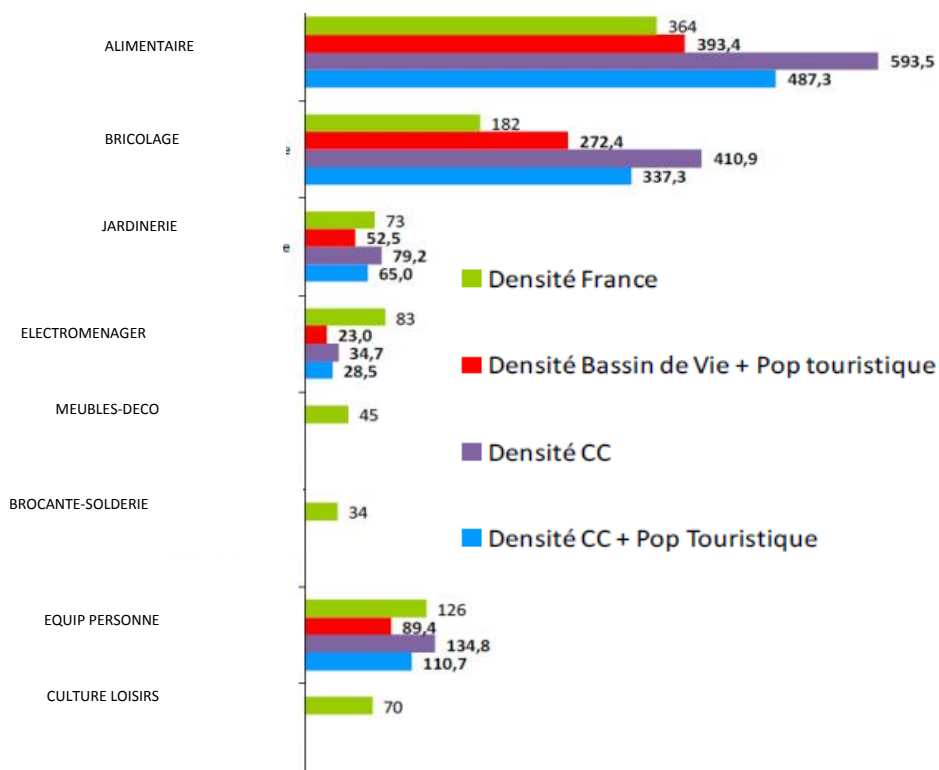
L'évasion commerciale pour l'offre d'équipement à la personne, l'électroménager ou la culture loisirs est importante, notamment vers les polarités d'emplois de Mâcon et Chalon-sur-Saône. Si la diversification de l'offre peut se faire sur Tournus dans une certaine mesure, le pôle pourra difficilement être concurrentiel avec les pôles de Chalon et de Mâcon, qui sont très bien dotés.

En termes de diversification de l'offre, **il convient de souligner l'importance de l'offre commerciale de centre-ville (petites surfaces)**, qui représente un facteur d'attractivité pour le pôle de Tournus, qui accueille des petits commerces nombreux et diversifiés permettant de compléter l'offre en moyennes et grandes surfaces alimentaires ou généralistes.

L'équilibre entre les petites surfaces de centralité et les GMS représente une question importante, et le maintien des petits commerces de centralité représente un enjeu majeur, économique (diversité de l'offre, attractivité touristique) et urbain (nécessité de maintenir les dynamiques commerciales pour favoriser la revitalisation du centre ancien de Tournus). La situation des petits commerces dans le centre de Tournus est souvent difficile, et la vacance commerciale est développée. Le projet de revitalisation du centre bourg a défini des orientations pour revitaliser les axes commerciaux principaux.



Densité des GMS par secteur d'activité, Tournus



4.2.3 Une offre commerciale de proximité dans les bourgs ruraux

On retrouve, dans les villages, une offre commerciale de proximité qui permet de limiter les besoins en déplacement en répondant à des besoins de fréquence quotidienne. Cette offre de proximité est particulièrement importante pour maintenir la diversité des populations sur le territoire. Elle permet de maintenir en milieu rural les personnes les plus fragiles dont les moyens de locomotion sont limités, notamment les personnes âgées.

Le bourg de Lugny accueille l'offre de proximité la plus importante. Il présente un axe commerçant avec une dizaine de cellules commerciales (boulangerie, boucherie, coiffure, fleuriste, bureau de tabac, casino) dont quelques-unes sont vacantes. Un point de retrait d'argent, une station-service, un marché..., sont tout autant de commodités locales qui positionnent la commune de Lugny comme le plus important bourg secondaire du territoire.

Plusieurs communes ont encouragé la réinstallation de petits commerces de proximité (Viré, Clessé, Saint-Gengoux-de-Scissé), et d'autres les ont à minima conservés (Uchizy). A noter que plusieurs marchés sont actifs sur le territoire ou à proximité, et qu'ils sont relativement bien fréquentés (Lugny, Pont de Vaux, Tournus).



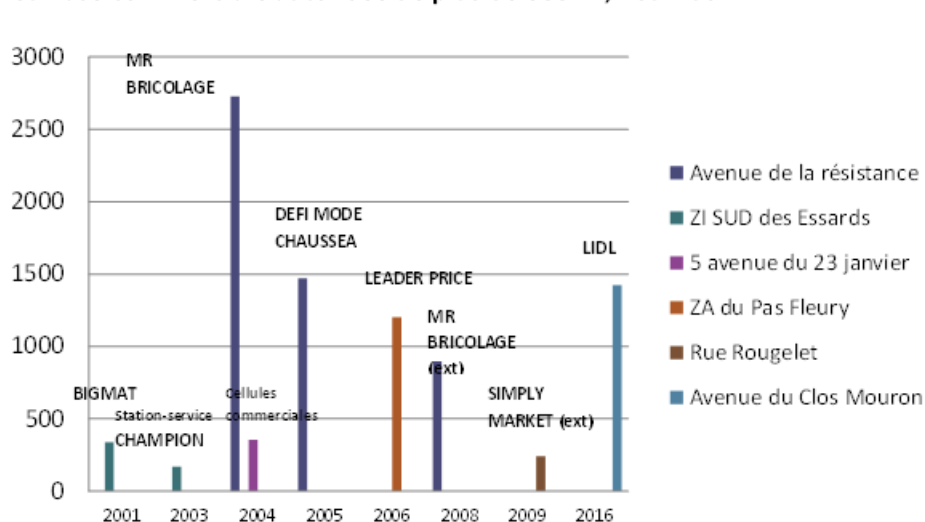
4.2.4 Les dynamiques et tendances récentes d'implantation de GMS

Les dynamiques récentes d'implantation/extension de Grandes et Moyennes Surfaces ont été relativement importantes. Elles concernent essentiellement Tournus :

- La zone commerciale, avenue de la résistance, proche du centre-ville, a accueilli sur les dernières années la majeure partie des GSM (équipement à la personne, alimentaire).
- Un simply market (moyenne surface alimentaire), implanté sur l'entrée sud de Tournus, a réalisé une extension en 2009.
- L'enseigne LIDL (dernière implantation), a choisi l'entrée sud le long de la route départementale 906, en dehors de toute zone commerciale dédiée.

Les dernières implantations commerciales montrent des stratégies d'implantation ciblées, avec la recherche d'espaces accessibles en voiture comme à pied, depuis le centre comme des périphéries de Tournus. **Les créations de surfaces commerciales appartiennent en majorité au secteur alimentaire et généraliste et au bricolage**, à l'exception de l'implantation de Défi Mode et de Chaussea en 2005 (avenue de la Résistance).

Surface commerciale autorisée de plus de 300m², Tournus



4.3 L'aménagement économique

4.3.1 Des besoins diversifiés à considérer dans le cadre du PLU intercommunal

L'analyse des tissus d'activité a mis en évidence la diversité des entreprises sur le territoire. Les besoins des entreprises seront nécessairement variés :

- Actuellement, la majorité des entreprises sont des TPE, dans tous les domaines d'activité. Beaucoup de ces entreprises ont des besoins limités en termes d'aménagement (travail au lieu de résidence pour les services, besoins immobiliers limités,...). Toutefois, **il faut anticiper pour les entreprises artisanales et du BTP, des besoins ponctuels pour le développement de locaux d'activité**, de manière diffuse sur le territoire. Si ces besoins sont assez limités en volume, il est important de les satisfaire pour maintenir la diversité des activités en milieu rural.

La réponse à ces besoins peut passer par l'implantation en tissu mixte (zones U) ou dans des espaces à vocation d'activité dédiés. La zone intercommunale de Fleurville-Viré, par exemple, a accueilli des bâtiments artisanaux d'échelle locale. Au-delà de la production d'offre foncière, **il existe une demande croissante pour l'immobilier d'entreprises**, notamment pour accueillir des TPE ou des PME (hôtels d'entreprises, pépinières, locaux artisanaux,...).

- On retrouve également des **besoins diffus pour l'implantation des bâtiments agricoles et viticoles** (production et première transformation), qui peuvent monter en puissance en particulier pour le bâti viticole, la filière étant plutôt dynamique. Si les bâtiments de production bénéficient de modalités d'implantation facilitées en zones agricoles, il convient d'anticiper les espaces préférentiels de développement, et de bien prévoir les besoins liés à la transformation (cuveries).
- Enfin, il faut anticiper les **besoins liés au développement des grandes industries et des grands services publics** (équipements, administrations,...) **qui demandent à la fois des surfaces plus conséquentes et un niveau de qualité supérieur** des espaces d'activité (accessibilité, desserte numérique, qualité des espaces publics,...).

Les besoins fonciers en question peuvent être liés à l'implantation de nouvelles activités, mais sont généralement plutôt associés à des relocalisations d'activités pour permettre les mises aux normes et le développement.

Afin d'estimer les besoins fonciers pour l'accueil d'activité, une analyse des rythmes d'implantation des dernières années a été réalisée en lien avec l'analyse de la consommation foncière.

Entre 2002 et 2016, un petit peu plus de 13 hectares ont été consommés en zones d'activités, ce qui représente **des rythmes d'implantation d'un petit peu moins d'un hectare par an** en moyenne.

Les implantations se sont surtout concentrées sur Tournus et Lacrost (zone intercommunale), pour plus de 80%.

	Surface consommée entre 2002 et 2016 (ha)
ZA communautaire Lacrost	6,89
ZA villageoise Prety	0,91
Tournus ZA Nord	4,07
ZA villageoise Le Villars	0,39
ZA villageoise Uchizy	0,63
ZAE Viré-Fleurville	0,47
TOTAL	13,36

4.3.2 Une offre foncière à court terme plutôt modeste, mais des projets conséquents pour l'avenir

Une offre foncière à court terme plutôt modeste

Le recensement des espaces classés en zones d'activités met en évidence la présence d'environ **28 hectares de surfaces inoccupées en ZAE (zones U ou 1AU), mais dont la disponibilité réelle est remise en question :**

- **Près de la moitié de ces surfaces, soit 13 hectares, sont localisées dans les espaces industriels de Tournus**, notamment la zone des Joncs (7 ha), la zone de la Grande Condémine (3,5 ha) et la zone industrielle de la gare (2 ha). Les secteurs identifiés dans la zone des Joncs sont difficilement mobilisables en l'état, car contraints par la présence de la ligne électrique qui traverse la zone. En outre, cette zone présente des problématiques d'accessibilité (accès direct sur la RD 906 peu calibré). Dans le secteur de la gare, les reliquats de la zone industrielle semblent difficiles à mobiliser rapidement du fait des problématiques de maîtrise foncière.

En somme, en ce qui concerne les zones d'activité de Tournus, le principal espace disponible correspond à une grande parcelle de 2 ha localisée dans la zone de la

Grande Condémine, près de l'autoroute (zone classée en 1AU dans le PLU). **La ville est caractérisée par une faible offre foncière disponible à court terme**, ce qui a en partie induit le déplacement de l'entreprise REXAM dans la zone intercommunale de Lacrost.

- **Les zones intercommunales de Lacrost et de Fleurville-Viré présentent une offre d'accueil d'environ 7 ha à Lacrost et 2 ha à Fleurville-Viré.** Cette offre représente un potentiel réel pour les prochaines années, pour de l'accueil d'activités artisanales et éventuellement, sur Lacrost, pour des entreprises plus importantes. Toutefois, il faut souligner que le développement de la zone de Lacrost a induit le transfert d'une entreprise industrielle importante de Tournus sur la Rive Gauche, ce qui a éloigné l'emploi de la ville centre, générant des déplacements domicile travail supplémentaires.
- On retrouve des disponibilités modérées dans certains villages du territoire, dans des espaces d'activité à vocation villageoise (petit artisanat essentiellement). Ces disponibilités sont à hauteur de 7 ha en tout, avec les plus grosses disponibilités à Uchizy (2,2 ha), au Villars (1,7 ha) et à Montbellet (1,3 ha).

Au final, si l'on exclut les espaces à contraintes de Tournus et les espaces à vocation villageoise, les espaces d'activités disponibles représentent 11 ha, ce qui reste modeste par rapport aux besoins sur 15 ans.

Des projets conséquents à hiérarchiser

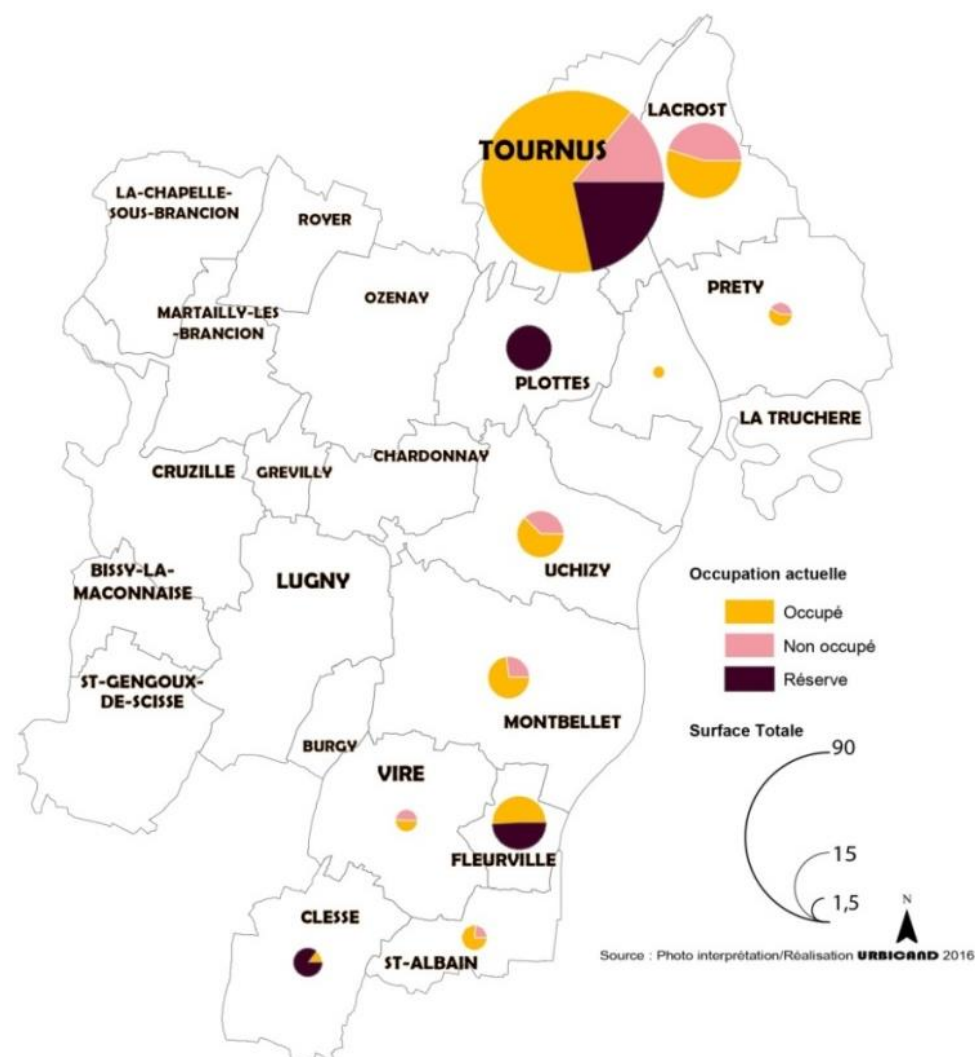
On retrouve également sur le territoire une trentaine d'espaces en projets, classés en zones 2AU ou XNA dans les documents d'urbanisme :

- Le développement de la zone nord de Tournus (près de l'échangeur), qui a été envisagé à long terme dans le PLU actuel, représente une emprise brute d'environ 17,5 hectares (probablement moins en surfaces d'installation réelle). Cette surface représente un potentiel important par rapport aux besoins du territoire.
- Les autres projets à long terme à Tournus concernent essentiellement des petits espaces d'extension de zones existantes, notamment une emprise d'un hectare sur la Grande Condémine et un délaissé d'un demi-hectare sur la ZI des Joncs. On retrouve

une surface importante réservée sur la commune de Plottes pour un développement en continuité de la zone des Jons.

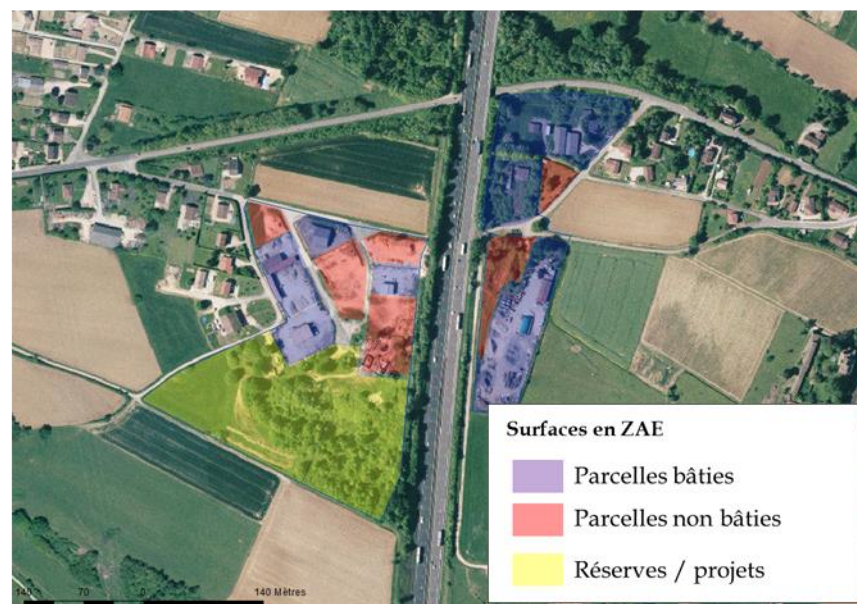
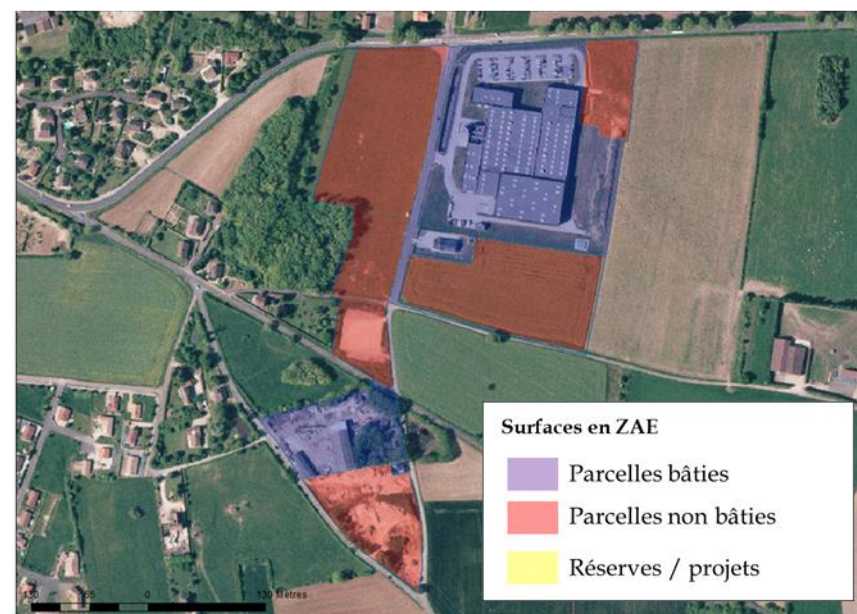
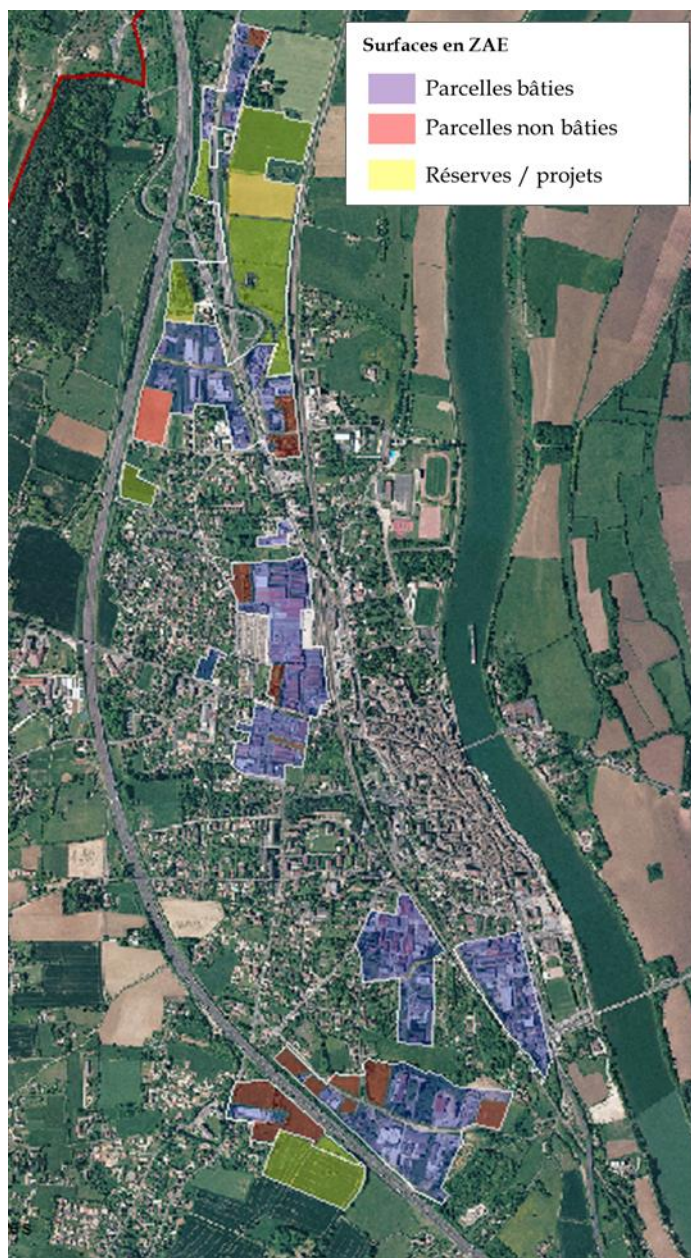
- Enfin, la zone intercommunale de Fleurville-Viré est concernée par un projet de développement à plus long terme de près de 4 hectares en continuité de la zone existante.
- Une surface de près de 2 ha est réservée actuellement dans le POS de Clessé pour l'accueil d'activités économiques, sans que de projets concrets soient envisagés.

Espaces à vocation d'activité (classés dans les POS ou PLU)	Surfaces bâties (ha)	Surfaces non bâties (ha)	Réserves ou projets (2AU / XNA, ha)
Tournus - ZI des Jons	13,5	6,9	0,5
Tournus - Zone Nord	3,2	0,4	17,4
Tournus - ZI de la Grande Condémine	10,2	3,5	1,1
Tournus - ZA Pas Fleury	15,7	-	-
Tournus - ZA Gare	14	2,1	-
Plottes - Suite ZI des Jons	-	-	5,3
Lacrost - ZA intercommunale	5,8	6,4	-
Lacrost - ZA villageoises	2,5	0,4	-
Pretv - ZA villageoise	0,9	0,6	-
Uchizy - ZA villageoises	3,7	2,2	-
Le Villars - ZA villageoise	0,4	1,7	-
Fleurville - ZA villageoises	0,7	0,5	-
St Albain - ZA villageoises	0,9	0,4	-
Fleurville / Viré - ZA intercommunale	3,9	1,9	3,8
Clessé - ZA villageoise	0,3	-	1,8
Montbellet - ZA villageoises	3,5	1,3	-
TOTAL	79,2	28,3	29,9



Recensement des espaces à vocation économique identifiés dans les documents d'urbanisme

- Zones économiques de Tournus
- Zone intercommunale de Lacrost
- Zone intercommunale de Viré-Fleurville



4.3.3 Le renouvellement des espaces d'activités, un enjeu déjà bien pris en compte

Le territoire est confronté à des enjeux de renouvellement des espaces d'activités, en particulier sur les espaces industriels de Tournus qui constituent les espaces les plus vieillissants. Plusieurs espaces ont fait ou font l'objet de réflexions de reconversion, comme par exemple :

- Les anciens locaux PMT, route de Plottes, qui sont en cours de reconversion pour accueillir les ateliers municipaux ;
- Quelques bâtiments vacants ont été revalorisés dans la zone du Pas Fleury, avec par exemple le musée du vélo mis en place en 2011 sur un ancien site industriel. Les politiques de réaménagement du Pas Fleury visent à redonner de l'attractivité à la zone d'activité, en attirant de nouvelles activités et services sur la zone (locaux de la Communauté de Communes, antenne de pôle emploi...).
- Le secteur de la gare reste un secteur à fort potentiel pour le renouvellement. Certains espaces d'activités sont à reconquérir aux abords du site SEEB, et il est envisagé de transférer le site du Gamm' Vert en périphérie, afin de libérer un foncier stratégique pour l'avenir de la ville.

4.4 Le développement touristique

4.4.1 Des dynamiques touristiques diversifiées, et saisonnières

Le territoire accueille des activités touristiques diversifiées, qui représentent un poids non négligeable dans l'emploi local :

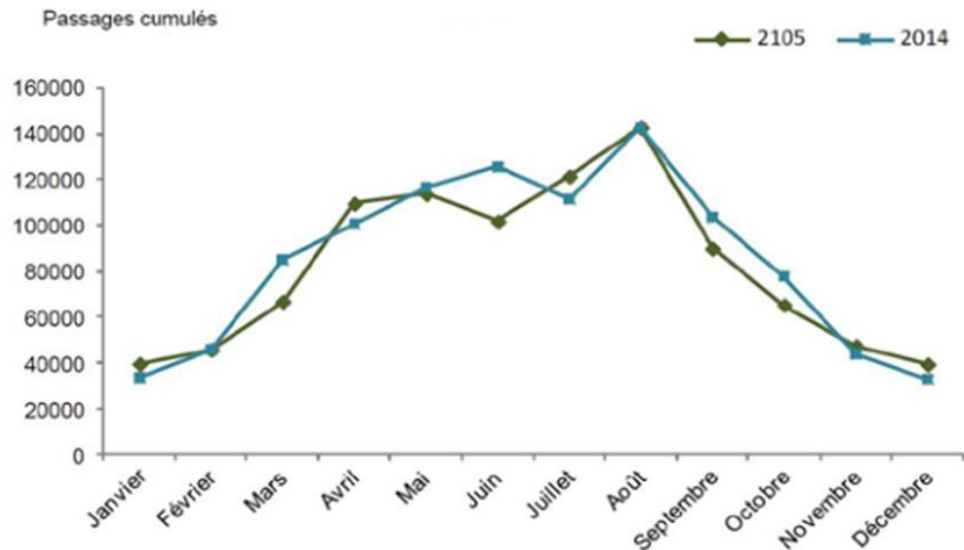
- D'une part, on retrouve à Tournus des activités importantes liées au **tourisme culturel et patrimonial**. L'abbaye Saint-Philibert, qui accueille environ 200 000 visiteurs chaque année, est un des dix sites les plus fréquentés à l'échelle de la Bourgogne.
- Tournus se démarque également sur le plan culturel, avec une offre liée au Musée Greuze (près de 10 000 visiteurs chaque année), et un positionnement intéressant sur le **tourisme gastronomique** (restaurant Greuze, organisation du festival « Les Franco Gourmandes » qui a accueilli jusqu'à 20 000 visiteurs par an). Le renforcement de ce positionnement représente un enjeu important, le tourisme gastronomique se développant au niveau régional (projets de création de la cité de la gastronomie à Dijon & de la cité des vins à Beaune, Macon et Chablis).
- En lien direct avec le tourisme gastronomique, le territoire est concerné par des enjeux de structuration de l'**oenotourisme**, qui s'est fortement développé ces dernières années à l'échelle régionale. Le renforcement d'une offre plus lisible, portée par des prestataires aujourd'hui très dispersés (caves coopératives, vignerons indépendants), représente un enjeu important pour accroître les retombées économiques de la filière oenotouristique sur le territoire. Le positionnement du vignoble Mâconnais par rapport aux autres vignobles (Chalonnais, Côte d'or, Beaujolais), et en lien avec ces derniers, représente une question importante.
- Le **tourisme vert et patrimonial** à dimension plus rurale est également bien développé sur le territoire. Le territoire est traversé par la voie bleue, qui accueille des fréquentations cyclotouristiques non négligeables (plus de 100 000 visiteurs annuels comptabilisés à Mâcon), et on retrouve de nombreuses boucles et itinéraires de randonnées qui permettent de mailler le territoire et de le connecter avec les territoires voisins (Macon, Chalon, Cluny). Sur le plan patrimonial, le site de Brancion accueille des flux touristiques importants, avec près de 25 000 visiteurs par an. C'est

également le cas pour les grottes d'Azé (et dans une moindre mesure pour les grottes de Blanot), en limite du territoire d'étude.

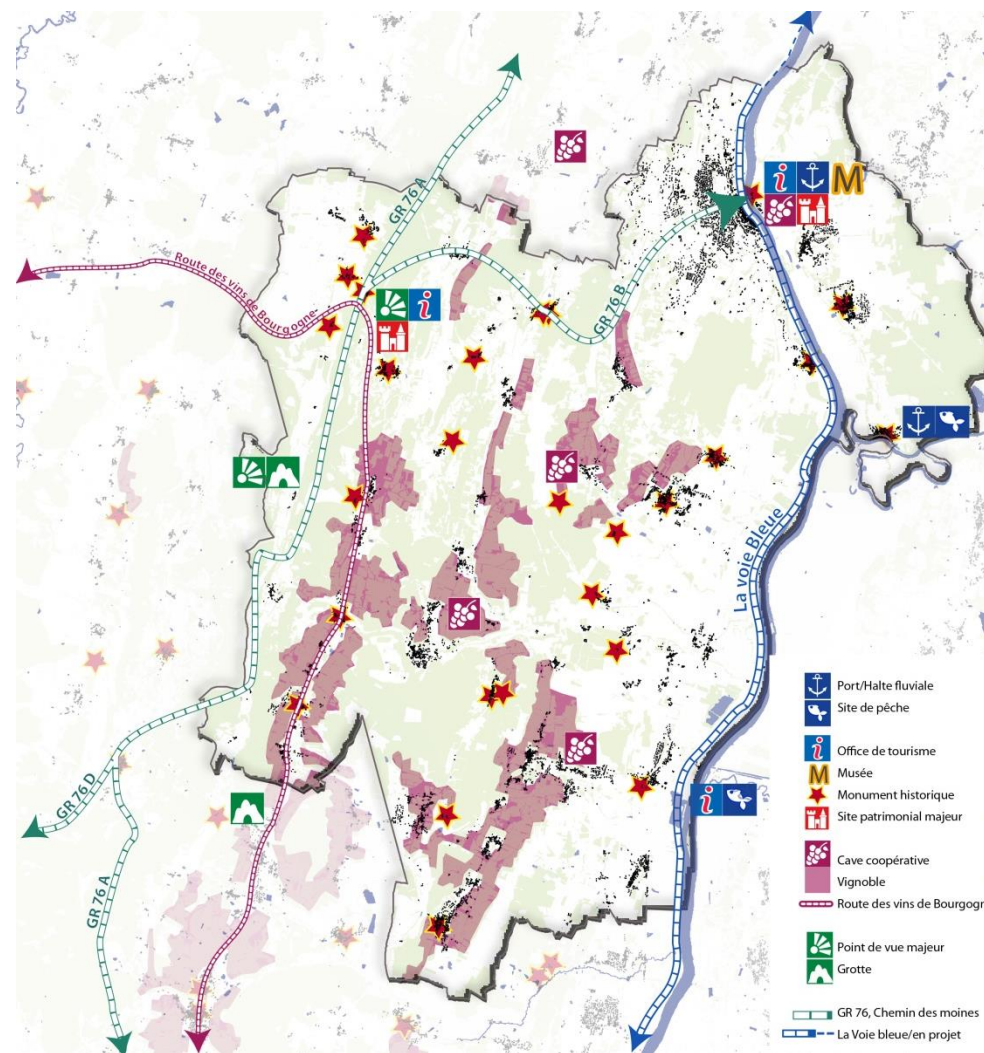
- Enfin, le territoire bénéficie d'une situation stratégique vis-à-vis du tourisme fluvial, avec deux points d'arrêt majeurs : le port de plaisance de Tournus, qui accueille des bateaux de plaisance mais également des bateaux promenades et des paquebots fluviaux (plus de 300 escales annuelles), et la halte nautique de La Truchère, qui accueille en particulier des bateaux de plaisance (près de 4000 bateaux recensés en 2014).

Les pratiques touristiques sur le territoire sont marquées par une forte saisonnalité, avec en particulier :

- Des fréquentations du tourisme vert et du tourisme fluvial concentrées sur la période estivale, en particulier sur Juillet et Août ;
- Des fréquentations moins concentrées pour le tourisme culturel, culturel et patrimonial, mais avec une saisonnalité estivale tout de même présente.



Saisonnalité des fréquentations cyclotouristiques en Saône et Loire, source ADT71



Carte des principaux sites et itinéraires touristiques

4.4.2 Des capacités d'hébergement non négligeables, à valoriser

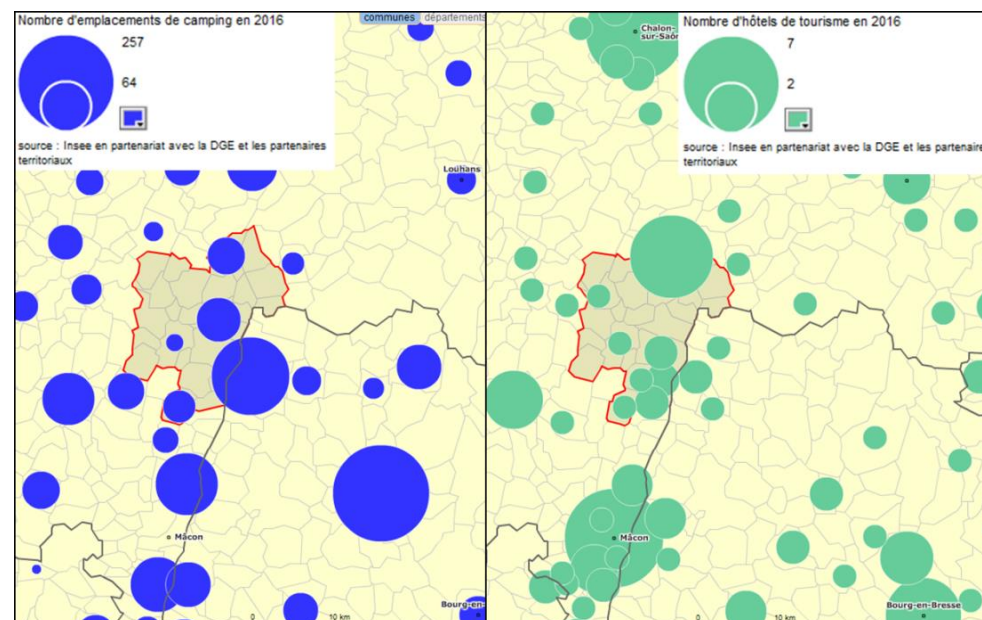
On retrouve sur le territoire des hébergements touristiques diversifiés, pour un équivalent de près de 6000 lits, dont 1500 à Tournus :

- Les lits touristiques « non marchands », équivalant aux résidences secondaires, représentent plus de la moitié des capacités d'accueil, avec un peu moins de 4000 lits.
- Les hébergements de plein air (campings) représentent environ 900 lits, concentrés principalement dans les campings de Tournus, Uchizy, Clessé et Lugny. L'offre en hébergement de plein air reste modérée en comparaison avec les territoires voisins qui vont accueillir des offres plus conséquentes (Pont de Vaux, Macon, Cluny).
- **L'hôtellerie est fortement développée sur le territoire** au prorata de la population résidente. On décompte environ 950 lits en hôtellerie, dont 530 à Tournus (données INSEE 2013). L'offre hôtelière est également développée dans la partie sud de la RD906 (Saint Albain, Saint Oyen, Fleurville).

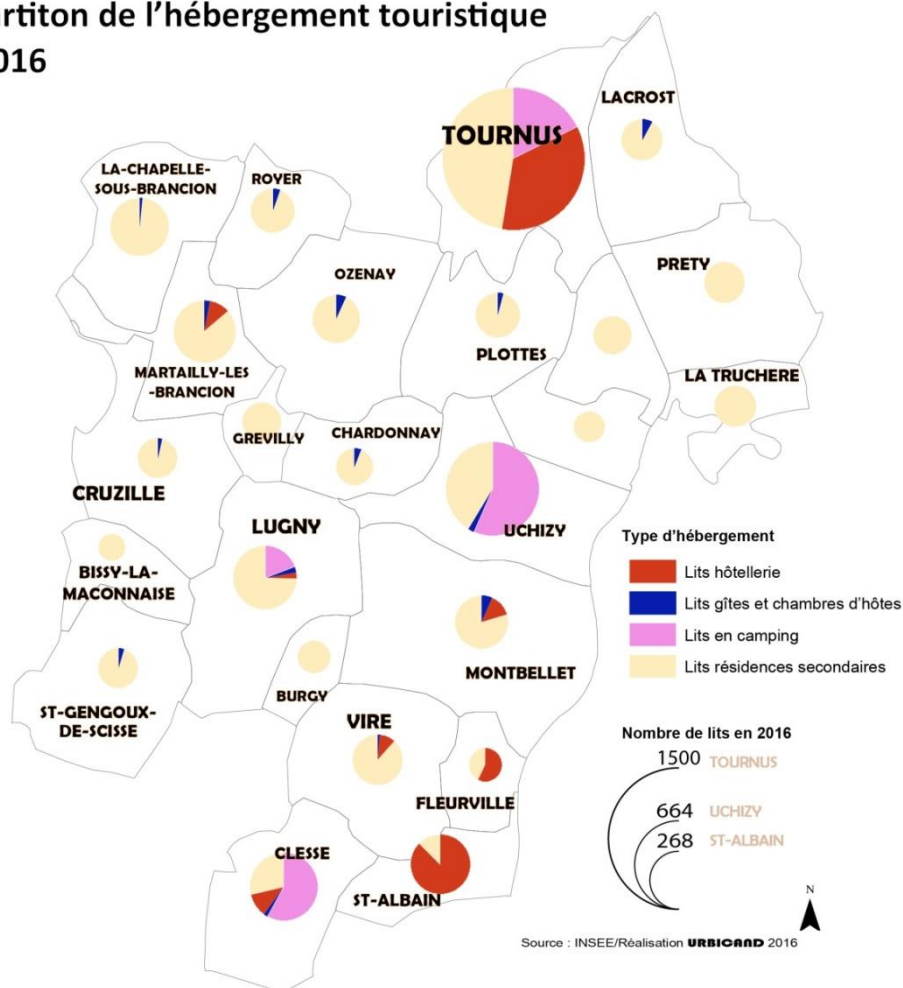
Globalement, le territoire présente la particularité d'accueillir des hébergements haut de gamme (5 établissements classés 4 étoiles dont 2 à Tournus), ce qui constitue un atout fort, l'offre haut de gamme restant peu développée à l'échelle départementale. L'offre hôtelière associée historiquement à la RN6 présente cependant des difficultés à se maintenir, et la montée en gamme qualitative des établissements existants, dont la taille est souvent assez modeste, représente un enjeu important.

- Enfin, on retrouve en milieu rural des hébergements diffus en gîtes et chambres d'hôtes, qui représentent entre 100 et 150 lits marchands. La structuration de cette offre localisée représente un enjeu pour l'accueil en milieu rural et pour la valorisation des produits touristiques du territoire (oenotourisme, tourisme vert,...).

	Nombre de lits touristiques
Campings	900
Hôtels	950
Gîtes et chambres d'hôtes	150
Résidences secondaires	3 850
TOTAL	5 850



Répartition de l'hébergement touristique en 2016



4.4.3 Des enjeux d'aménagement touristique pour mieux valoriser et connecter le territoire dans l'offre régionale

L'aménagement des sites touristiques et de leurs abords

L'aménagement des sites touristiques représente un enjeu à considérer dans le cadre du PLUi, en particulier pour les sites « phares » comme l'abbaye St Philibert ou le site de Brancion. Le site de l'abbaye fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dédiée dans le cadre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Tournus, prévoyant d'ores et déjà les modalités de son aménagement.

D'une manière plus globale, l'aménagement des secteurs « dégradés » ou en voie de dégradation sur le plan paysager et urbain représente un enjeu touristique à part entière. Cela concerne en particulier :

- L'aménagement de la RD906, cet axe étant à la fois un axe de découverte majeur du territoire et un axe de desserte pour les visiteurs. Il accueille en outre une offre hôtelière dont la pérennisation dépend en partie des modalités d'aménagement de l'axe routier.
- L'aménagement des centralités historiques à valeur patrimoniale, en particulier le centre historique de Tournus qui fait l'objet, dans certains secteurs, d'une dégradation préoccupante. Le projet de revitalisation du centre bourg actuellement en cours au niveau de la ville de Tournus devrait permettre d'améliorer la situation à ce niveau.

L'aménagement des itinéraires touristiques

La « connexion » du territoire aux grands itinéraires de déplacement touristique représente une question centrale pour attirer durablement de nouveaux visiteurs. Actuellement, le territoire est desservi par la voie bleue, qui accueille plus de 100 000 visiteurs par an (cyclotourisme). Il est également traversé par le GR76 à l'Ouest du territoire (Brancion, Martailly les Brancion, Cruzilles, Bissy la Mâconnaise...).

Plusieurs enjeux de connexion cyclable sont à mettre en évidence :

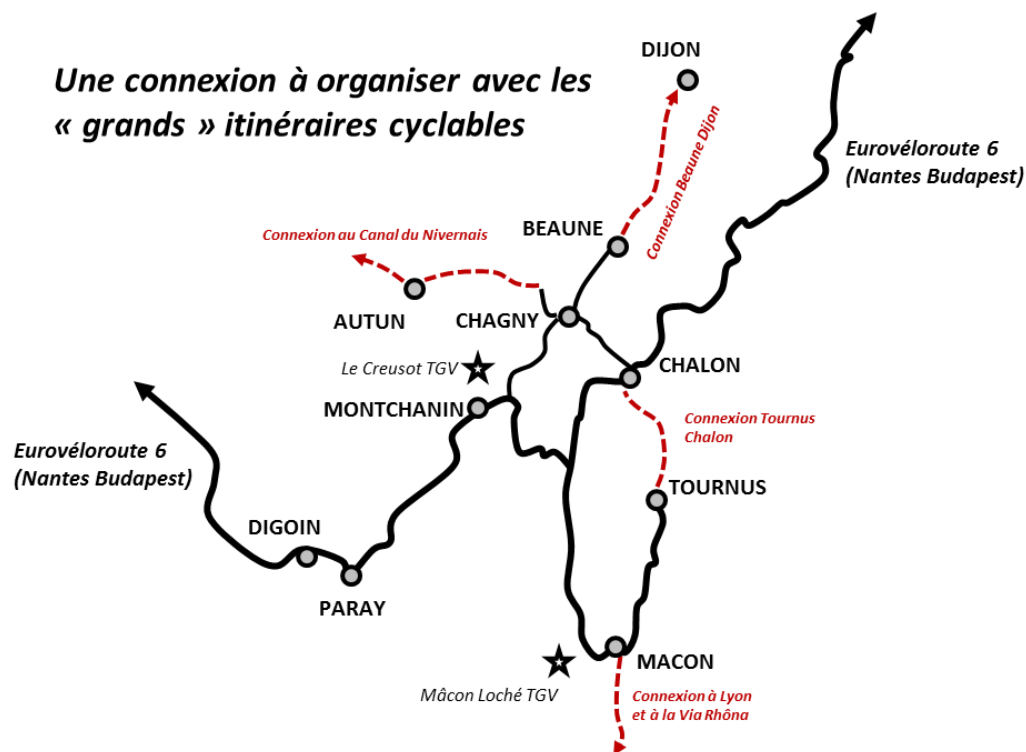
- L'amélioration de la connexion de la voie bleue entre Tournus et Chalon, et la connexion avec l'Eurovéloroute 6 au niveau de la ville de Chalon ;

- La connexion avec le Tour de Bourgogne à vélo via Chalon et la vallée de la Dheune ;
- La connexion entre la voie bleue et la métropole lyonnaise via Mâcon et le Beaujolais, afin de connecter la voie bleue et la Via Rhôna.

En outre, la connexion des bourgs et des gares avec les itinéraires cyclables représente une question importante pour optimiser les retombées économiques du tourisme sur le territoire. Des travaux ont d'ores et déjà été effectués afin d'améliorer ces connexions (Saint Albain, Fleurville, Tournus,...). La promotion de boucles de découverte cyclables et piétonnes au niveau du territoire peut représenter une occasion intéressante pour améliorer les connexions avec la voie bleue et le GR76.

Sur le plan des circulations pédestres, il convient de souligner qu'un projet de valorisation du « Chemin des moines » est en cours. Cet itinéraire relie Sennecey le Grand à Cluny et traverse en bonne partie le territoire du PLUi.

Enfin, il convient d'évoquer la présence de la route des vins qui, si elle reste aujourd'hui peu aménagée pour le report modal, constitue une porte d'entrée touristique importante pour le territoire. L'aménagement de cet itinéraire afin de faciliter les reports modaux et de mieux « connecter » la route aux centralités du territoire, représente une question intéressante pour les prochaines années.



4.5 Les dynamiques agricoles et sylvicoles

4.5.1 Contexte agricole du territoire d'étude

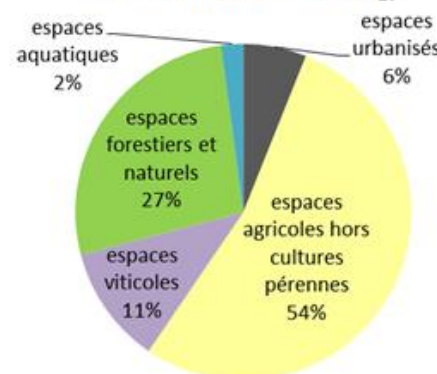
Le territoire des deux communautés de communes se caractérise par la confluence de quatre grands ensembles agricoles :

- **Au sud-ouest, les coteaux du mâconnais, des espaces très majoritairement cultivés en vigne.** Les espaces agricoles sont entrecoupés de grands espaces naturels forestiers (Mont de la Péralle, bois de Charvençon...). Ce sont sur ces espaces que l'on retrouve les aires d'appellation des AOP viticoles, sous la dénomination Bourgogne.
- **A l'est et au nord, en rive de la Saône, la bordure du bassin de la Bresse** et des terres arables qui sont majoritaires (souvent destinées à la production d'alimentation animale).
- **Au nord-ouest du territoire**, où le relief est plus fortement marqué, les espaces de prairies et de bocages tendent à dominer, avec une ouverture sur le bassin Charolais.
- **En partant vers le nord**, les plaines céréalières

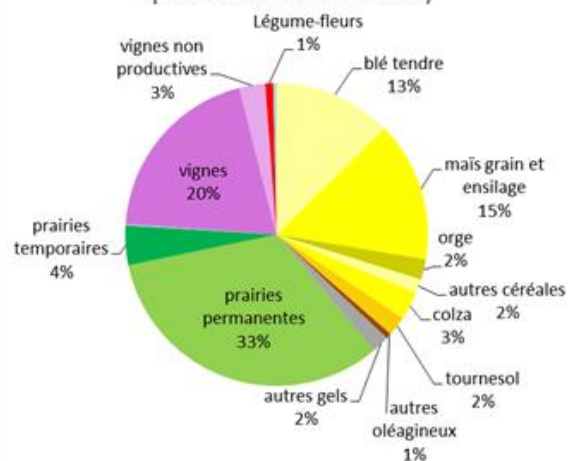
La surface agricole utilisée (**SAU**) représente **65 % de la superficie du territoire** du Mâconnais Val de Saône et du Tournugeois en 2012

Les surfaces agricoles se répartissent essentiellement entre les terres arables (40%), les prairies (37%) et la vigne (22%). Ces dernières années, une légère progression des surfaces en vigne est constatée.

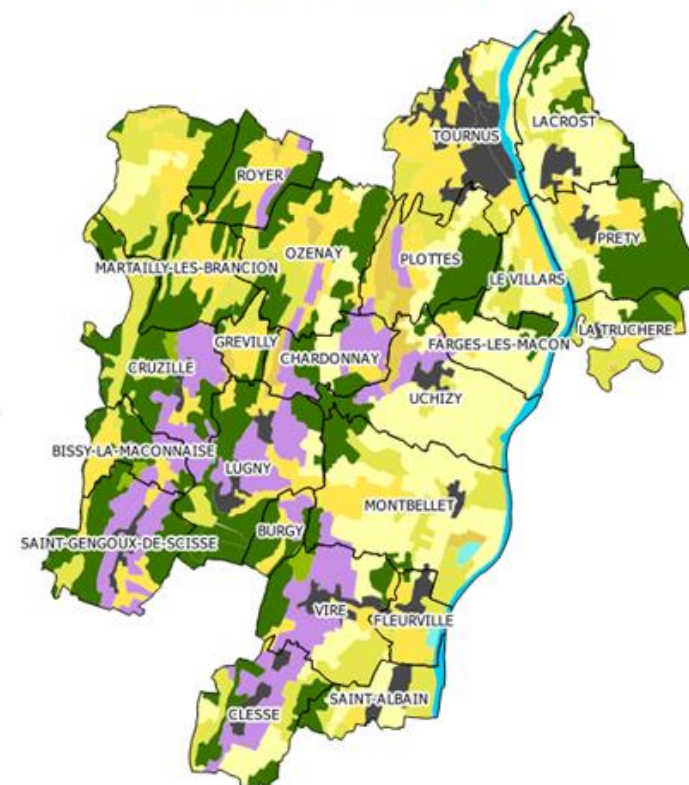
répartition des grands types d'espaces sur le territoire (source : Corine Land Cover 2012, réalisation Blezat Consulting)



répartition de la surface agricole utile (SAU) en 2012 (source : RPG 2012, corrigé par observatoire-viti.fr pour les surfaces viticoles)



Localisation du territoire (source : Corine Land Cover 2012, traitement Blezat Consulting)



4.5.2 L'agriculture, une activité productrice de biens et de valeur

La production du territoire est estimée à partir des volumes produits sur le territoire, des surfaces et rendements, et du cours des matières (octobre 2016). On estime ainsi, avec une fourchette assez large (liée à la production viticole) que la valeur de la production agricole est d'environ **100 millions d'euros**.

Le tableau suivant illustre les volumes, valeurs et équivalences de consommation des principales productions du territoire :

Production	Volume	Valeur	Équivalences de consommation
Vin	≈ 140 000 hL	80 à 190 millions € (8 à 35 €/bouteille)	Consommation de 320 000 français (20 x population MVST)
Blé	≈ 8 500 t ≈ 34 millions baguettes	1,3 millions € (158 €/t)	Consommation de 170 000 français (11 x population MVST)
Lait de vache	≈ 3 500 t	1 millions € (0,287 €/L)	Consommation de 70 000 français (5 x population MVST)
Viande bovine	≈ 850 t	3 millions € (3 à 3,5 €/kg)	Consommation de 35 000 français (2 x population MVST)
Colza, tournesol	≈ 1 400 t ≈ 400 t huile + 500 t tourteaux	0,45 millions € (370 €/t)	Huile : consommation de 35 000 français (2 x population MVST) Tourteaux : consommation annuelle de 4000 UGB Bovins (1 x cheptel MVST)

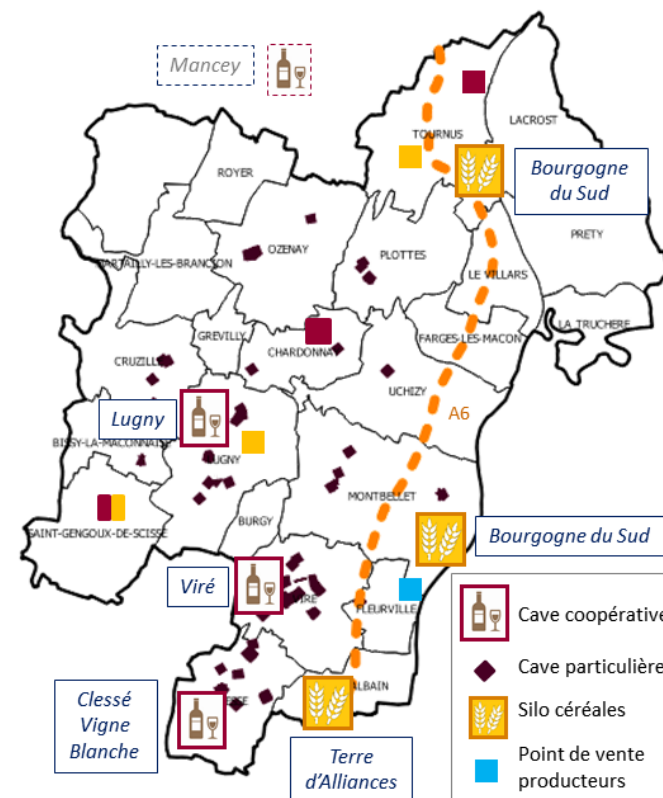
Les diverses filières présentes sur le territoire présentent des dynamiques propres :

- Viticulture : une filière qui se porte bien en export comme en vente locale, et une progression des surfaces (+ 3% sur 2006-2014). Les défis de la filière viticole portent sur la réponse environnementale à la demande émise par la société.
- Elevage : une filière en crise (cout des normes environnementales, concurrence intra européenne, prix des aliments, stagnation des prix de vente, fin des quotas laitiers...). De réelles interrogations se posent sur la pérennité de l'activité et l'impact en termes d'occupation de l'espace. On notera enfin qu'il existe quelques initiatives en circuits courts, qui permettent d'améliorer la valorisation (boucherie, fromages...)
- Grandes cultures : cette filière est très dépendante du cours des matières à l'échelle internationale, et peut être fragilisée lors d'années très difficiles comme

c'est le cas en 2016. Comme pour la viticulture, cette filière est confrontée au défi agro-écologique.

- Fruits : de faibles surfaces en vergers (pommès, poires), avec une valorisation régionale.

Le territoire est globalement bien couvert en termes de structures de l'aval (transformation et commercialisation, avec **3 caves coopératives viticoles** (Lugny, Viré, et Clessé, ainsi que le magasin de la cave de Mancey), **près de 40 caves particulières**, **2 coopératives céréalières** qui fournissent en outre des fournitures viticoles (Bourgogne du Sud et Terre d'Alliances, du réseau Cérévia) et qui comptent 6 sites sur le territoire. Par ailleurs, le territoire est couvert par la collecte de lait de SODIAAL (basé à Varennes), et des négociants pour le bovin (bovin maigre et bovin gras). On notera enfin la présence d'un magasin de producteurs situé à Fleurville.



Localisation des outils de transformation (source enquête 2016)

4.5.3 Dynamique démographique des exploitations agricoles

Structure des exploitations :

Le territoire comptait **245 exploitations agricoles en 2016** (source enquête Blezat Consulting 2016), contre 310 en 210 et 521 en 2000 (source RGA 2010), soit une baisse régulière et marquée de 5% par an.

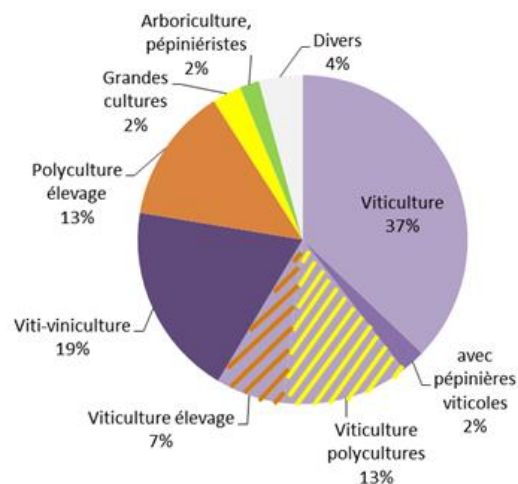
Dans le même temps, les exploitations tendent à s'agrandir (+50% pour une taille moyenne de 31 ha en 2010). Elles restent toutefois de taille inférieure à la moyenne départementale, avec 31,6 ha en moyenne en 2010, contre 67,3 ha en Saône-et-Loire.

On distinguera les exploitations viticoles (10 à 15 ha en moyenne) des exploitations en polyculture élevage (80 à 100 ha en moyenne).

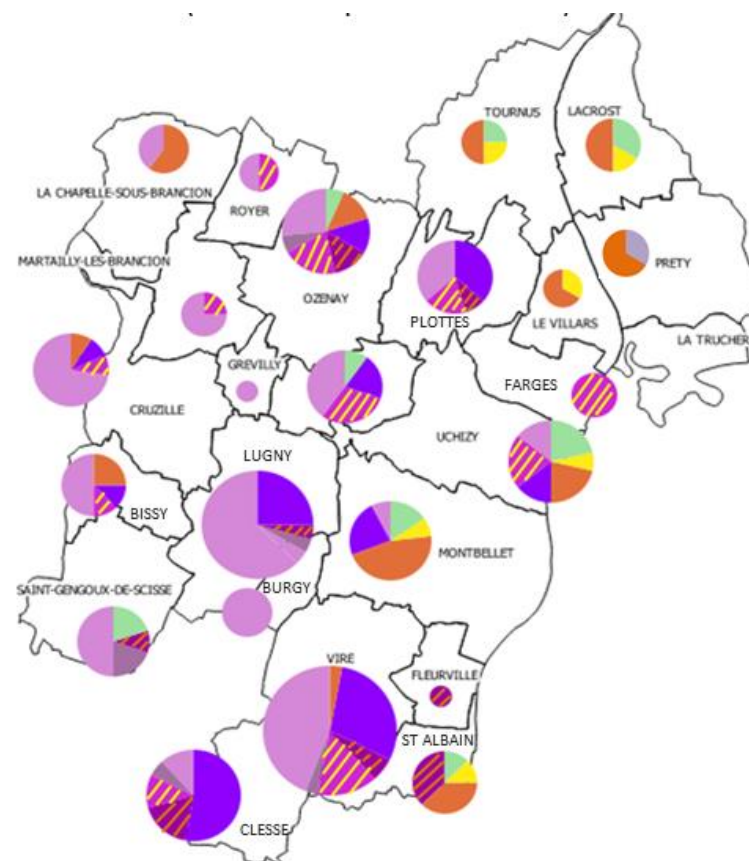
Profil des exploitations :

Deux grands types de profils sont observés :

- les exploitations **vinicoles** (avec transformation individuelle ou collective)
- les exploitations engagées en **polyculture élevage** (avec ou sans vignes)



Profil des exploitations : orientation technico-économique (source enquête blezat Consulting 2016)



En 2016, on estime que plus de deux tiers des exploitations ont une activité viticole, dont la moitié en activité unique, un quart avec une activité de transformation (caves particulières) et un quart en complément d'autres productions. La polyculture-élevage (majoritairement bovin viande) concerne 42 exploitations dont un tiers pratiquent la viticulture. L'activité grandes cultures uniquement ne concerne que 6 exploitations, dont quelques-unes transforment elles-mêmes leur production (farines, voire pain). D'autres activités plus ponctuelles sont présentes : arboriculture, pépiniéristes-horticulteurs, producteur de miel, production de plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM), centre équestre, vannerie... On notera aussi le développement des prestations de service (ETA).

Les exploitations présentent un **faire-valoir majoritairement indirect**, avec près de 85% de fermage en moyenne. Le statut individuel est prévalent à 65% des exploitations. La **production brute standard (PBS)** des exploitations a connu une progression de 3% entre 2000 et 2010, alors qu'elle a diminué à l'échelle départementale sur la même période. (Source RGA 2010)

Avec 591 Unités de Travail Agricole (UTA) annuelles, l'emploi agricole représentait un peu plus de **10% des emplois au lieu de travail sur le territoire en 2010**. La main d'œuvre moyenne est passée de 1,51 UTA*/exploitation en 2000 à 1,9 en 2010. Les exploitations, moins nombreuses, sont donc à la fois plus grandes en surfaces, mais aussi en terme de main d'œuvre. La main d'œuvre saisonnière représente près de 18% de l'emploi agricole, soit plus de la moitié de l'emploi salarié agricole.

En outre, on estime que l'agriculture du territoire génère près de 600 emplois induits (collecte, transformation, commercialisation...).

Transmission des exploitations :

La pyramide des âges en 2010 était similaire à celles des références locales, avec plus de **50% des exploitants ayant plus de 50 ans**. (source RGA 2010)

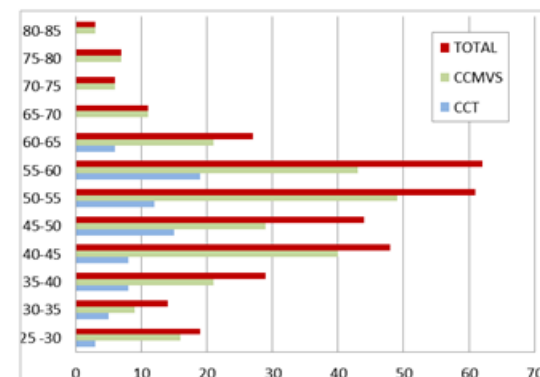
Le taux de renouvellement est plutôt bon par rapport aux tendances locales et nationales, avec **environ 1 installation pour 2 départs**. Ce taux est cependant moindre pour les exploitations n'ayant pas d'atelier viticole. La transmission essentiellement familiale, et la plupart des exploitations n'ayant pas de successeur sont vouées à partir à l'agrandissement des structures voisines plutôt qu'à l'installation hors cadre familial.

Plusieurs freins à l'installation sont soulevés :

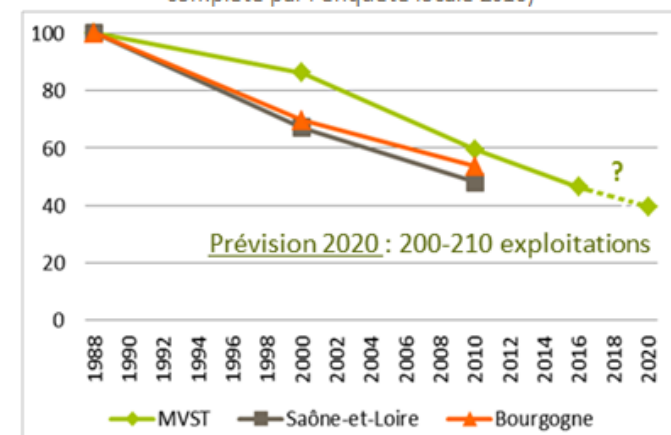
- Des **difficultés économiques très marquées au sein de la profession**. Ces difficultés sont moins marquées pour la viticulture actuellement, mais très problématiques pour l'élevage.
- Un **investissement de départ élevé** (machines, bâtiments), qui croît à mesure que les exploitations sont de plus en plus grandes
- Un **moral en berne** et des parents qui n'incitent pas leurs enfants à partir sur un métier « où l'on produit à perte ».

- Un **accès au foncier assez limité**, et qui part souvent à l'agrandissement d'exploitations déjà en place. Pour les candidats à l'installation hors cadre familial, ce facteur est un frein très important.
- La **pénibilité du travail**, difficulté intrinsèque à l'activité agricole, et plus fortement pour l'élevage (qui demande une disponibilité tous les jours de l'année, avec une certaine pénibilité) en font une spécialité moins prisée par les candidats à l'installation, même si pour certains il s'agit d'une affaire de passion du métier.

Pyramide des âges des chefs d'exploitation agricoles en 2012
(source MSA ; traitement Blezat Consulting)



Evolution du nombre d'exploitations en base 100 entre 1988 et 2016 –
comparaison avec les territoires de référence (RGA 2010 complété par l'enquête locale 2016)



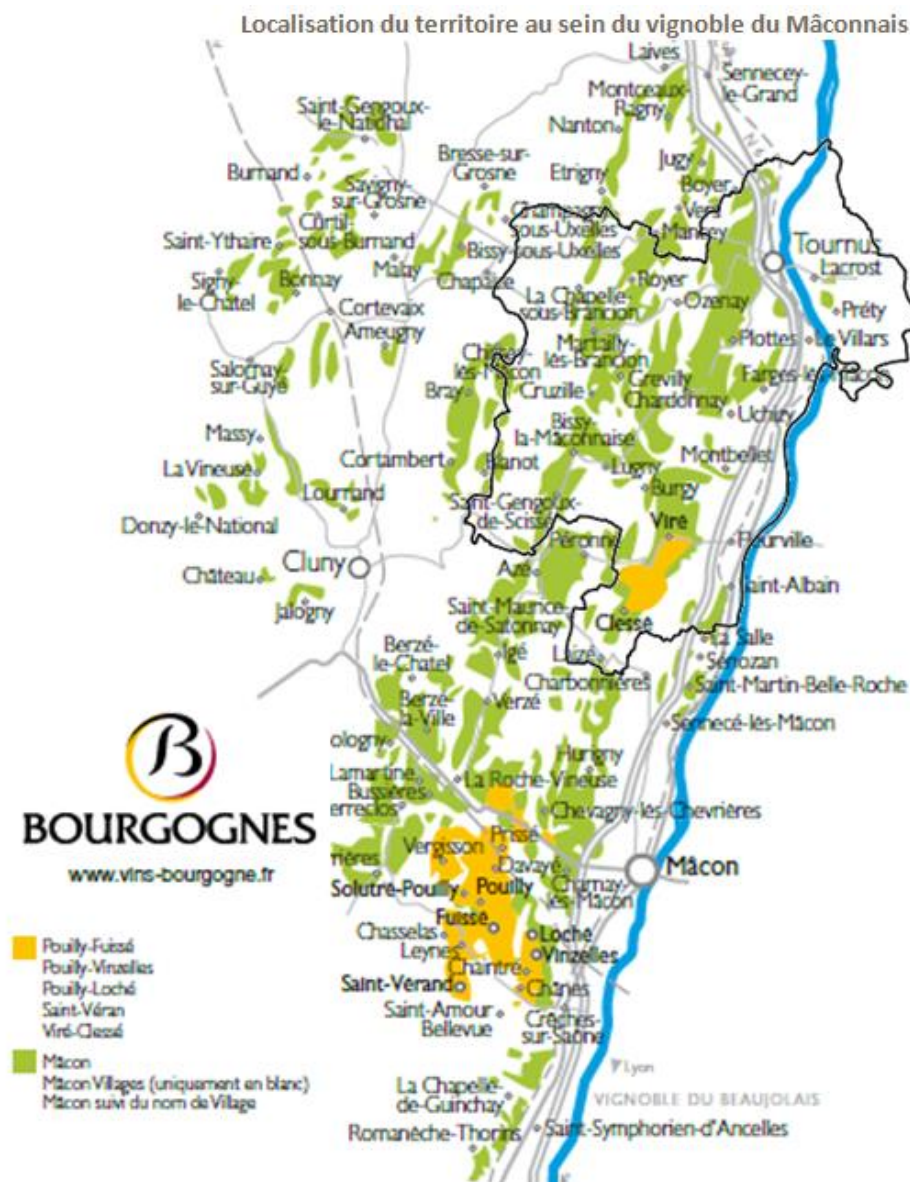
4.5.4 Les potentialités des espaces agricoles

Le territoire d'étude se situe sous l'influence d'un **climat semi-continental**, qui présente toutefois de **nombreux microclimats**, en lien avec la configuration géographique des espaces (versants de collines, cours d'eau...).

A noter toutefois que l'évolution climatique entraîne de façon croissante **une importante variabilité météorologique** (fortes pluies, épisodes de sécheresse...), qui questionne quant aux choix culturels et encourage notamment le recours à des espèces plus rustiques avec des précocités variables.

Les sols sont hétérogènes, globalement peu épais dans les collines et alluviaux dans la vallée, conditionnant les potentialités culturales. Ils sont ponctuellement améliorés, avec la mise en place de murets qui favorisent la rétention de terre, ou encore le drainage dans les secteurs les plus humides. Les terroirs des coteaux sont particulièrement propices à la culture de la vigne et sont reconnus par la mise en place d'appellations d'origine viticoles.

Ces terroirs sont recherchés, surtout dans un contexte économique favorable à la production viticole. Le marché foncier est donc de plus en plus tendu (peu de disponibilité du foncier, prix qui augmentent...).



Le territoire présente une **dynamique démographique hétérogène**, avec un centre-ville de Tournus qui se vide mais des coteaux viticoles attractifs.

Ces dynamiques entraînent un développement urbain variable, avec des conséquences sur l'activité agricole :

- La **consommation foncière** est relativement modérée (0,06%/an sur la période 2002-2016), mais elle contribue à renforcer la tension foncière existante sur les terres agricoles.
- Un phénomène marqué de **mitage urbain** et la création de nouvelles poches urbaines, qui compromettent la fonctionnalité des espaces (conflits de voisinage, morcellement des parcelles, difficultés de circulation...)
- La population se **rurbanise**, est moins habituée au fonctionnement d'un espace rural. L'écart entre la vision des néoruraux et la réalité du territoire est parfois important. Les agriculteurs témoignent : « Les nouveaux ruraux quittent la ville sans avoir conscience du fonctionnement des espaces ruraux. Ils s'attendent à ne trouver aucun bruit et aucune activité, ce qui n'est pas la réalité du territoire ». Les **conflits d'usage** sont en hausse (bruit, la poussière, des interrogations sur les traitements effectués...), avec des conséquences sur le moral des exploitants et sur leurs projets de développement, malgré d'importants efforts consentis au quotidien dans le respect des normes environnementales. La communication apparaît désormais comme partie intégrante du métier d'agriculteur.

La gestion environnementale est un point de crispation particulièrement fort. La question de l'environnement est aujourd'hui une prise de conscience généralisée, garante du développement durable de notre société. Il s'agit **d'une attente sociétale et d'une cause d'intérêt général**, sur la biodiversité, les paysages, l'agriculture biologique, des loisirs nature, l'eau potable, santé publique...

Diverses démarches sont mises en place par la profession pour répondre aux attentes des citoyens :

- Des pratiques agricoles raisonnées et des cahiers des charges qui évoluent : Vigneron Développement Durable, Le Blé de nos Campagnes...

- L'évolution du matériel agricole (exemple : enjambeur face par face)
- Le lavage des machines au sein de stations individuelles ou collectives
- L'agriculture biologique (24 exploitations sur 845 ha dont 15 viticulteurs ; une cuvée sous AB mise en place par la Cave Coopérative de Lugny pour l'horizon 2019...)
- Quelques contractualisations de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) à proximité de la Saône
- Des démarches de communication sur les améliorations effectuées, le lien avec la gestion des espaces verts publics...

Les zones sensibles en termes de biodiversité sont les plaines alluviales et les systèmes bocagers. L'élevage extensif est considéré comme l'une des meilleures façons d'entretenir ces espaces, en favorisant leur entretien et la biodiversité. Or cette filière étant en crise, des problématiques de gestion pourraient apparaître à moyen terme avec le recul des élevages.

4.5.5 Bilan des enjeux agricoles

Trois principaux axes d'enjeux se dessinent pour l'agriculture du territoire :

1. Le maintien des **conditions de viabilité des exploitations**

- En accompagnant l'installation et le développement (nouvelles activités, transition agro-écologique...) notamment sur les espaces hors viticulture
- En limitant les conflits d'usage avec le voisinage et les conséquences sur les possibilités de traitement (éviter le mitage urbain)

2. **La préservation du foncier agricole, potentiel de production** du territoire

- En termes de surfaces
- En termes de fonctionnalité (préservation des parcelles de proximité pour les élevages...)
- Avec une attention particulière pour les espaces sous signe de qualité

3. La valorisation du rôle de l'agriculture dans les **services à la collectivité**

- Amélioration continue des pratiques environnementales et communication
- Services écosystémiques et paysagers (haies, enherbement,...)
- Diversification et filières locales

On retiendra principalement deux défis qui se posent : d'une part l'adaptation à la demande environnementale, notamment pour la filière viticole, et d'autre part le maintien d'exploitations agricoles sur les secteurs les moins viticoles (alentours de Tournus notamment).

4.6 Synthèse des dynamiques économiques

*Le territoire connaît, depuis 2008, une situation économique plutôt difficile avec une diminution de l'emploi sur place. **Le sud du territoire est plutôt en croissance**, les activités viticoles étant dynamiques et l'accueil d'actifs travaillant à Mâcon permettant de développer l'économie de services ou « présenteielle ». **Le bassin de vie de Tournus, moins attractif sur le plan migratoire et plus dépendant de la présence de grandes industries, connaît des dynamiques moins favorables** liées aux restructurations industrielles.*

*Le projet de développement devra anticiper les besoins d'aménagement économique des entreprises locales, en intégrant la présence des « gros » employeurs (industries, administrations) mais également en répondant aux attentes d'un tissu particulièrement dense de TPE (artisanat, BTP, services, agriculture et viticulture), réparti de manière diffuse sur le territoire. **Il est important de pouvoir proposer une offre en immobilier économique, et une offre foncière de qualité pour les entreprises plus importantes** (proximité de Tournus, bonne accessibilité, bonne desserte numérique).*

***Le maintien des activités commerciales représente également un enjeu notable**, pour soutenir l'emploi et pour répondre aux besoins des habitants. Il s'agit, principalement, de **consolider une offre déjà présente**, en maintenant une offre satisfaisante de GMS généralistes et alimentaires sur Tournus, et une offre commerciale de proximité qui joue un rôle important à la fois dans le centre historique de Tournus, à Lugny et dans les villages les plus importants.*

*Enfin, **le projet de développement doit intégrer l'importance de l'économie agri-viticole et de l'économie touristique**, qui constituent d'importants vecteurs de développement pour l'avenir. La **limitation de l'étalement urbain**, la **préservation des paysages et du foncier**, la mise en valeur du territoire sont autant de pistes de réflexion pour consolider ces économies. La **limitation de la consommation d'espace**, qui touche fortement les espaces agricoles, représente un enjeu majeur pour préserver le potentiel productif du territoire, au même titre que la préservation de certains espaces à enjeux comme les espaces AOC.*

5 SYNTHÈSE SOCIOÉCONOMIQUE

5.1 Les enjeux d'aménagement et de développement

Une situation socioéconomique plutôt positive, mais qui reste fragile

Le territoire bénéficie d'une situation plutôt positive, qui s'explique par son positionnement dans le couloir de développement du Val de Saône, entre Mâcon et Chalon. Sur la tendance longue (1999-2013), la population s'est développée (+1000 habitants), et l'emploi aussi (+500 emplois).

Toutefois, ces tendances positives sont fortement relativisées depuis 2008, et l'impact de la crise économique s'est fait sentir : le développement démographique a sensiblement ralenti, et le territoire tend désormais à perdre de l'emploi, notamment dans le secteur du Tournugeois qui souffre plus fortement des mutations des activités industrielles.

L'accueil de populations est plus complexe, du fait des tendances démographiques « lourdes » (vieillesse, diminution de la taille des ménages), et des capacités d'accession des ménages qui ont fortement diminué. Actuellement, les besoins des populations s'orientent davantage sur les logements locatifs, les logements à coût maîtrisé, les petits logements. Or, le territoire offre peu ce type de produits, en particulier en-dehors de Tournus ou de Lugny. La capacité du territoire à produire une offre de logements différentes et plus diversifiée représente une question importante qui conditionnera l'attractivité future.

Une bonne irrigation par les réseaux d'infrastructures, qui génèrent toutefois des contraintes

Le territoire bénéficie de la présence d'infrastructures d'envergure régionale, voire nationale, avec en particulier l'autoroute A6 (échangeur à Tournus), l'ancienne Nationale 6, et l'axe ferré PLM (gares à Tournus et Fleurville).

La présence de ces infrastructures représente clairement un atout à valoriser dans les politiques de développement local. C'est un atout à la fois pour accueillir des populations travaillant dans les pôles limitrophes, pour maintenir / accueillir des entreprises qui cherchent la proximité de l'autoroute, ou encore pour mieux capter les flux touristiques.

La présence des infrastructures représente, de manière localisée, une contrainte pour l'aménagement des villes et des villages, du fait de l'effet de coupure qu'elles génèrent, et des difficultés à traiter et à sécuriser les traversées de zones urbanisées. Le PLU gagnera à proposer des objectifs clairs sur l'aménagement des secteurs concernés, afin de mieux profiter de la présence des infrastructures tout en maîtrisant les contraintes qu'elles génèrent.

Des dynamiques de desserrement qui apportent de la richesse, mais qui impactent le fonctionnement du territoire

Des dynamiques de desserrement importantes s'expriment sur le territoire depuis la fin des années 1990 :

- D'une part, les communes les plus proches de Mâcon ont accueilli des actifs travaillant dans ce pôle, ce qui a généré de dynamiques de résidentialisation, notamment entre 1999 et 2008. Le ralentissement de l'accession a, depuis lors, réduit ce phénomène, mais il persiste.
- D'autre part, on constate un desserrement de Tournus dans les communes alentours, en particulier sur la rive gauche (Lacrost, Prety). Ces tendances ont été particulièrement marquées sur la période plus récente (2008-2013), ce qui explique en partie la perte de population à Tournus.

Ces dynamiques de desserrement apportent des emplois dans les communes qui en bénéficient, via le développement des activités de services en particulier. Elles ont toutefois plusieurs effets pervers sur le territoire. Elles fragilisent les centralités urbaines, que ce soit celle de Mâcon ou celle de Tournus. Elles génèrent des impacts notables sur les villages d'accueil, avec en particulier une consommation accrue d'espaces agricoles, et une dégradation des paysages villageois du fait de constructions mal maîtrisées sur le plan urbain et architectural. Enfin, elles génèrent un éloignement des habitants par rapport aux services et aux emplois, ce qui conduit à une augmentation des déplacements.

La revitalisation des villes et villages historiques : un enjeu majeur

Le territoire fait face à plusieurs niveaux d'enjeux en termes de revitalisation :

- En premier lieu, on retiendra l'enjeu majeur, et prioritaire, de revitalisation de la ville de Tournus, qui conditionne l'attractivité globale du territoire. Il s'agit en particulier de redonner de l'attractivité au centre historique (habitat, commerces), en s'appuyant sur le projet de revitalisation en cours. Le PLU doit intégrer les objectifs du projet de revitalisation et faciliter leur mise en œuvre. Il s'agit également de ne pas délaisser les faubourgs qui jouxtent le centre historique, où l'on retrouve des espaces d'activité et des quartiers résidentiels vieillissants. La revitalisation de ces faubourgs constitue une question à traiter en complément de celle du centre bourg.
- Toujours concernant Tournus, il faut souligner que les problématiques de revitalisation peuvent concerner les couronnes urbaines autour du centre-ville (en particulier entre la RD906 et l'A6), où l'on retrouve à la fois des espaces économiques vieillissants, des quartiers d'habitat collectif en mutation, et des quartiers résidentiels à dominante pavillonnaire qui perdent en attractivité du fait de leur ancienneté.
- En second plan, le centre bourg de Lugny est confronté à des problématiques de revitalisation à ne pas négliger (habitat ancien dégradé, vacance commerciale). Même si l'ampleur du problème n'est pas la même, la solution n'est pas évidente et les moyens déployés actuellement sont bien moindre en l'absence de programme de revitalisation.
- Enfin, il faut souligner que la revitalisation peut, dans une moindre mesure, concerner toutes les communes. La vacance est relativement élevée dans certains villages, et elle tend à se développer. L'entretien des bâtiments historiques représente à la fois un enjeu de cadre de vie, et de préservation du patrimoine.

Des besoins diversifiés d'aménagement économique, à anticiper

L'économie du territoire est particulièrement diversifiée, moins orientée sur les grosses structures (industrie, administration) qu'en moyenne à l'échelle départementale. Le réseau de TPE est particulièrement dense, du fait de la présence d'importants tissus viticoles, agricoles et artisanaux sur tout le territoire.

La prise en compte des besoins d'aménagement des différents types d'entreprises représente un enjeu important pour le PLUi :

- On retrouve des activités industrielles et commerciales relativement denses dans la vallée de la Saône, en particulier à Tournus qui concentre une part importante des grandes entreprises locales. Le développement économique dans ce secteur nécessite de l'espace, et la ville de Tournus tend à saturer, avec peu de capacités à court termes pour accueillir des projets de développement des entreprises locales. La production d'espaces de qualité (desserte numérique, accessibilité routière, services aux entreprises...) représente un enjeu pour que le territoire conserve ses entreprises, et qu'il soit attractif pour capter des installations nouvelles. La production d'espaces économique devra nécessairement être mesurée en fonction des besoins, et combinée à des réflexions sur l'évolution des sites industriels et commerciaux existants, dont certains sont vieillissants.

L'ampleur des projets économiques à long terme identifiés dans les documents d'urbanisme (30 hectares environ qui se superposent aux espaces encore disponibles) appelle à réfléchir à la hiérarchisation des projets existants, pour mieux concentrer les investissements publics.

- Le PLUi devra également intégrer les besoins d'aménagement des TPE artisanales, agricoles et viticoles, sur tout le territoire. Si les espaces d'activité communautaires permettent d'accueillir dans un espace ciblé certaines activités artisanales, la majorité des activités sont implantées dans le tissu bâti, et il convient de faciliter leur maintien dans ces tissus, dans la limite où elles ne produisent pas de nuisances problématiques.

Des réflexions pourront également être portées sur l'offre d'immobilier d'entreprises pour maintenir les tissus de TPE, faciliter leur mise en réseau, en offrant à la fois des espaces de développement de type pépinières ou location-vente, et en offrant des espaces mutualisés en fonction des besoins des entreprises.

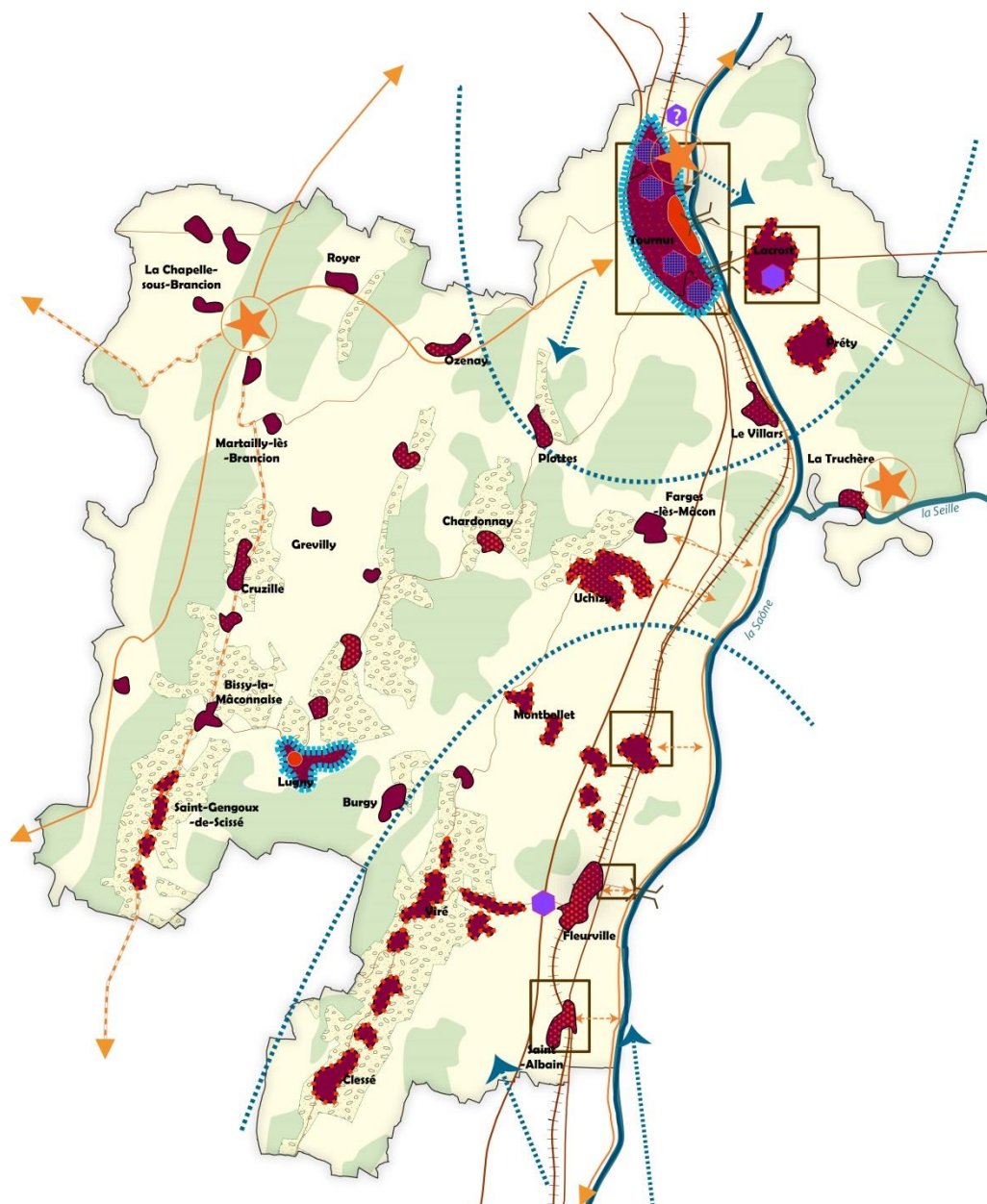
Agriculture, viticulture, tourisme : des filières porteuses pour l'avenir, à conforter

L'économie du territoire est portée en grande partie par les dynamiques agricoles et surtout viticoles, en particulier dans les monts du Mâconnais où la viticulture génère de nombreux emplois (production, transformation, commercialisation...). La prise en compte des enjeux d'aménagement agri-viticoles représente une question importante, d'autant que le développement urbain peut mettre en difficulté les activités productives : prélèvements fonciers qui touchent principalement les terres agricoles, montée en puissance des conflits d'usages entre résidents et activités viticole du fait de la proximité entre les vignes et l'habitat, augmentation (mesurée) des conditions de déplacement des exploitants,...

Le PLU est l'occasion de préciser les enjeux d'aménagement liés à l'agriculture et à la viticulture, et de définir des objectifs de protection des espaces agri-viticoles (en commençant par les espaces « stratégiques » à haute valeur agronomique ou reconnus par des signes de qualité), qui constituent une ressource productive majeure liée au territoire.

Concernant l'économie touristique, cette dernière ne doit pas être occultée. Le développement touristique représente un potentiel sur le territoire, avec la possibilité de consolider des filières clés en développement à l'échelle régionale et nationale (oenotourisme, cyclotourisme, tourisme gastronomique pour citer les principales). La création de richesses autour du tourisme représente une solution intéressante (bien que partielle) pour pallier à la diminution de l'emploi productif (industriel notamment) qui a fortement touché le territoire ces dernières décennies.

Le développement touristique peut être facilité par les politiques d'aménagement, en particulier en anticipant l'aménagement des itinéraires touristiques (voies bleues, GR, route des vins), l'aménagement des villes et villages qui sont traversés par ces itinéraires, et les ramifications qui permettent d'irriguer le territoire depuis les grands itinéraires. Les politiques d'urbanisme jouent également un rôle important sur le plan touristique via leur volet patrimonial (le patrimoine bâti constituant un élément d'attractivité notable sur le territoire), et via leur volet paysager (traitement des espaces dégradés, préservation de points de vue ou de silhouettes de villages,...).



Synthèse des enjeux socioéconomiques

- Enjeux démographiques**
 Renforcement démographique de polarités de logements et de services fragilisées
 Maîtrise du desserrement des pôles de Mâcon et Tournus
- Enjeux résidentiels**
 Diversification de l'offre de logements pour répondre aux besoins
 Revitalisation des centralités historiques de Tournus et Lugny
 Maîtrise de la vacance dans le bâti ancien villageois
 Maîtrise des dynamiques d'artificialisation liées à l'étalement
- Enjeux liés aux déplacements**
 Intégration des grandes infrastructures
 Amélioration des traversées de RD problématiques (RD 906, RD 975)
 Optimisation des franchissements (calibrage, accessibilité modes doux)
 Mise en valeur des pôles gares
- Enjeux économiques**
 Protection et valorisation des espaces agricoles
 Protection et valorisation des espaces viticoles
 Protection et valorisation des espaces forestiers
 Renouvellement des sites économiques historiques
 Développement proportionné des espaces économiques d'intérêt communautaire
 Approfondissement du projet de développement de la zone Nord en pourparlers
 Aménagement des sites touristiques majeurs
 Aménagement des itinérances cyclables (voie bleue) et piétonnes (GR)
 Organisation des connexions des villages avec la voie bleue
 Aménagement et mise en valeur de la route des vins

5.2 Les enjeux par secteur

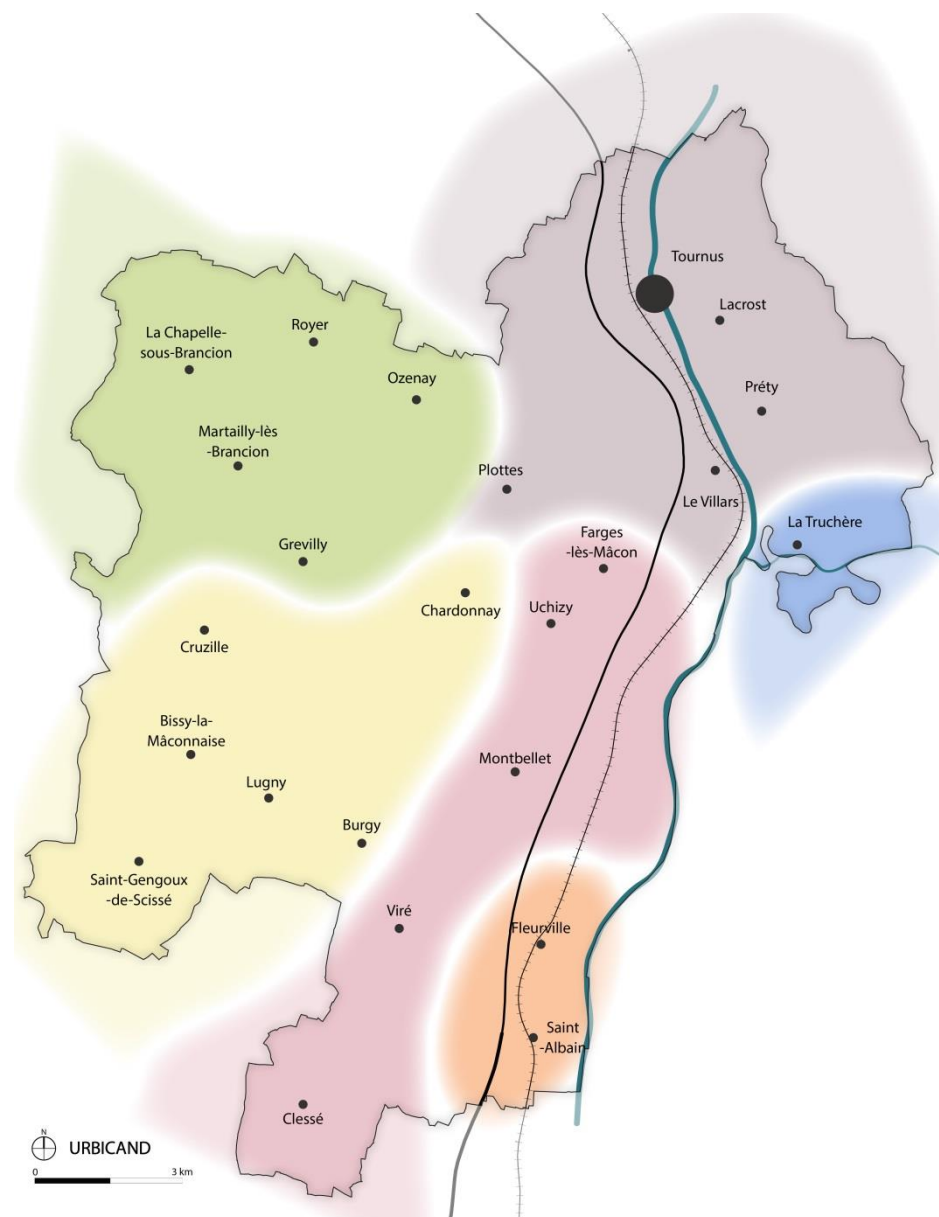
Tournus et sa couronne

Les diminutions démographiques à Tournus posent clairement question pour l'avenir de la ville, et de tout le territoire avec elle. On constate un desserrement de Tournus dans sa première couronne, en particulier sur la rive gauche (Lacrost, Préty), qui génère des impacts paysagers et un accroissement des déplacements. L'équilibre démographique entre Tournus et sa couronne représentera une question importante pour le PLUi.

L'attractivité démographique de Tournus constitue un enjeu, lié à l'aménagement de la ville et à l'offre de logements qui sera produite dans les prochaines années. La revitalisation du centre bourg, l'aménagement du pôle gare, le développement d'une offre diversifiée (logements locatifs, abordables, petits logements...), l'aménagement des espaces publics, sont autant de leviers pour redonner de l'attractivité à la ville. Le projet de revitalisation du centre bourg permettra de contribuer à l'attractivité démographique, tout en améliorant le dynamisme commercial et touristique dans le centre ancien.

Tournus accueille une population importante, mais également des entreprises d'envergure, avec les principaux « poids lourds » de l'emploi sur le territoire (industries, administrations, commerces en particulier). La diminution de l'emploi à Tournus s'explique en partie par le contexte difficile de l'industrie, mais également par les difficultés de la ville à produire des espaces de développement de qualité pour les entreprises en place qui souhaitent évoluer. Le renouvellement des espaces économiques vieillissants de Tournus, et l'identification claire des possibilités de développement pour les entreprises en place, représentent des questions importantes.

Le développement de la zone intercommunale de Lacrost permet aujourd'hui d'offrir des surfaces de développement pour des grandes structures, mais situées de manière plus éloignée par rapport à la ville centre et à l'autoroute, ce qui peut augmenter les problématiques de déplacement et de franchissement de la Saône. Le PLUi devra proposer une stratégie équilibrée de positionnement de l'offre foncière et immobilière entre Tournus et Lacrost. Il conviendra également d'être particulièrement vigilants quant à la destination des nouvelles surfaces d'activité, en évitant de générer des friches économiques du fait de transferts d'opportunité et en encadrant finement le développement commercial pour éviter de déstabiliser les tissus commerciaux existants.



La Truchère et la confluence Saône - Seille

La commune de La Truchère présente une situation très particulière sur la confluence Saône – Seille, qui génère des contraintes importantes vis-à-vis de son développement. L'offre de logements sera nécessairement limitée sur la commune, mais pourra toutefois être travaillée via l'accompagnement des réhabilitations et la mobilisation des dernières dents creuses disponibles. Dans un contexte d'offre foncière limitée, il semble d'autant plus nécessaire de travailler l'offre résidentielle diversifiée, pour offrir des parcours les plus complets sur la commune, afin d'y soutenir la vie locale.

Le développement touristique représente également un enjeu important sur la commune, qui accueille une halte fluviale importante. L'aménagement des espaces à vocation touristique (quais, centre historique patrimonial, réserve naturelle, hébergements,...) représente une question à mettre avant dans la politique de développement de ce secteur.

Le secteur de Brancion

Le secteur Nord-Ouest du territoire, plus enclavé en termes de déplacements, présente des dynamiques résidentielles modestes, mais cohérentes par rapport à l'échelle des villages de ce secteur (petits villages), et par rapport à la sensibilité patrimoniale des villages (densité importante de monuments historiques).

La réhabilitation du bâti ancien représente un enjeu dans ce secteur, pour attirer des populations tout en préservant le patrimoine. Le secteur est actuellement dynamique pour l'accueil de populations relativement aisées qui rénovent des résidences principales ou secondaires. La préservation paysagère du secteur (protection des points de vue, du bocage, du bâti...) représente un enjeu socioéconomique à part entière, et doit être considérée comme tel.

Le développement économique de ce bien secteur peut également évoluer positivement, de manière mesurée :

- Via le développement touristique, avec la présence du site de Brancion qui est à la croisée de la route des vins et du chemin des moines.
- Via le développement viticole, le secteur étant susceptible d'accueillir progressivement de nouvelles plantations dans les prochaines années / décennies.

Les monts du Mâconnais

Le secteur des monts du Mâconnais, au fonctionnement relativement autonome, accueille d'importantes activités productives rurales, avec en premier lieu la viticulture qui génère emplois et produits, mais également avec des activités artisanales et des petites industries bien développées, à l'exemple de Saint Gengoux de Sissé. Les activités présentes sont également bien présentes, en particulier sur Lugny qui offre commerces et services de proximité pour les habitants du secteur.

Globalement, ce secteur se porte bien, que ce soit sur le plan démographique ou sur le plan économique. Plusieurs enjeux à moyen terme méritent toutefois d'être soulignés :

- Le maintien du dynamisme du bourg de Lugny représente une question importante pour tout le secteur. En termes de commerces comme de services et de logement, le bourg joue un rôle central, mais peine à se maintenir. Le soutien de l'offre de logements diversifiés, l'aménagement des linéaires commerciaux dans le centre historique, et la reconquête du bâti ancien dégradé dans le centre sont des enjeux majeurs pour que Lugny conserve son rôle de bourg de manière durable.
- La préservation des espaces viticoles et agricoles représente un enjeu fondamental pour le secteur, très orienté sur la viticulture. Tout l'enjeu sera de trouver des solutions adaptées pour permettre le développement des villages sans ponctionner d'espace stratégique, mais en conservant une qualité urbaine et des transitions de qualité entre l'espace bâti et l'espace cultivé, afin de limiter les conflits d'usage.
- Le maintien de l'économie locale nécessite de bien anticiper les besoins fonciers et immobiliers des entreprises, dans un contexte de tissu morcelé (TPE majoritaires). Il s'agira de bien identifier les besoins et les possibilités de développement des bâtiments d'activités, en limitant la proximité entre l'habitat et les activités les plus nuisantes tout en préservant une mixité historique lorsque cela est pertinent.
- Enfin, le PLU pourra faciliter le développement de l'oenotourisme dans ce secteur en traitant les enjeux d'aménagement associés, en particulier via le traitement des espaces publics et de la route des vins (traversées de villages), via la préservation des éléments de petit patrimoine viticole, et via les politiques de préservation et de réhabilitation des espaces bâtis patrimoniaux.

Les terrasses viticoles de la Saône

A l'intermédiaire entre les monts du Mâconnais et le val de Saône, on retrouve un secteur où les dynamiques migratoires sont assez importantes.

Ce secteur bénéficie à la fois de la proximité de l'axe de déplacement du val de Saône et d'un cadre de vie attractif entre vignobles et terrasses surplombant la vallée.

Au sein de ce secteur, on distingue plusieurs ensembles dynamiques :

- Les communes de Viré et de Clessé sont marquées par des dynamiques viticoles et oenotouristiques fortes, qui génèrent une activité sur place importante. C'est un secteur productif qui, s'il attire nettement des actifs de l'agglomération mâconnaise, maintient une activité locale suffisante pour ne pas se résidentialiser trop fortement. Toutefois, la double dynamique migratoire et productive autour de la vigne génère une urbanisation relativement importante qu'il convient de bien maîtriser pour préserver le territoire, ses paysages et son environnement, sa fonctionnalité pour les viticulteurs.
- La commune de Montbellet, organisée autour de multiples hameaux, présente une situation particulière. La viticulture y est moins présente, et la commune a connu des dynamiques migratoires importantes depuis le début des années 2000, en bonne partie du fait de l'arrivée d'actifs de l'agglomération mâconnaise. La fonction résidentielle de la commune s'est renforcée. La préservation des espaces agricoles, plus diversifiés et moins « sacralisés » que les espaces AOC viticoles, représente un enjeu fort sur la commune.
- Les communes d'Uchizy et de Farge les Mâcon présentent une situation intermédiaire entre l'aire urbaine de Mâcon et la première couronne de Tournus. Les deux communes ont accueilli également des dynamiques migratoires, avec l'arrivée d'actifs de divers pôles alentours (Mâcon, Tournus, Chalon). La polarisation vers le Nord ou vers le Sud est moins évidente dans ces deux communes. Comme dans le cas de Montbellet, les communes se sont résidentialisées assez fortement, l'activité endogène étant moins importante qu'à Viré ou Clessé. Leur vocation agricole / viticole mérite d'être valorisée, au même titre que leur vocation touristique potentielle, avec des liens qui peuvent être renforcés avec la voie bleue.

Fleurville – Saint Albain

Les communes de Fleurville et de Saint Albain présentent une situation bien à part par rapport aux autres secteurs. Ces communes sont dans une phase de ralentissement de l'attractivité migratoire, après avoir connu des dynamiques plus fortes dans les années 1970 et 1980 (première « vague » de desserrement de l'agglomération mâconnaise).

Le manque de foncier, l'importance des zones inondables et les contraintes générées par la proximité des infrastructures diminue les capacités de ce secteur pour attirer des populations résidentes, ce qui explique le ralentissement de la croissance démographique.

Toutefois, ce secteur présente d'autres vocations économiques, avec en particulier la présence de dynamiques commerciales notables le long de la RD906 (commerces alimentaires de proximité, garages, restaurants et hôtels implantés historiquement le long de l'axe) et en lien avec l'autoroute (aire de Saint Albain). L'organisation du développement économique le long de la RD906 représente un enjeu important, à la fois pour mieux tirer parti de la position stratégique des deux communes le long de l'axe, et pour mieux organiser un développement qui n'est pas évident le long de l'axe routier (enjeux de qualité paysagère, de sécurisation des traversées de bourgs).

Enfin, sur le plan touristique, le secteur peut être valorisé davantage, avec des liens avec la voie bleue qui sont en cours d'amélioration. La proximité des deux bourgs avec la Saône représente clairement un potentiel touristique, pour capter plus facilement les cyclotouristes de passage.